CAMRY HYBRID

2011

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2010 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	**Avant de prendre le volant**	Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et le volant de direction.
2	**Au volant**	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	**Équipements intérieurs**	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	**Entretien et soin**	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	**En cas de problème**	Conduites à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations techniques détaillées du véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Système hybride
Système hybride 22

1-2. Informations relatives aux clés
Clés 38

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Système d'accès et de démarrage “mains libres”..... 40
Télécommande du verrouillage centralisé 54
Portes..... 58
Coffre 63

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)
Sièges avant 68
Sièges arrière..... 70
Appuis-têtes 72
Ceintures de sécurité 74
Volant de direction 83
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement..... 84
Rétroviseurs extérieurs 86

1-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 88
Toit ouvrant 90

1-6. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 94

1-7. Système antivol
Système d'antidémarrage..... 99

1-8. Informations relatives à la sécurité
Position de conduite correcte 101
Sacs de sécurité gonflables SRS 103
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 118
Sièges de sécurité enfant 124
Installation du siège de sécurité enfant..... 129

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite
Conduite du véhicule..... 140
Bouton “POWER” (circuit électrique et allumage)..... 152
Transmission 157
Commodo de clignotants.... 159
Frein de stationnement..... 160
Avertisseur..... 161

2-2. Combiné d'instruments
Instruments et compteurs ... 162
Témoins et voyants 165
Écran multifonctionnel 168

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces
Sélecteur d'éclairage 172
Sélecteur d'antibrouillards 177
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 178

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite
Régulateur de vitesse 180
Systèmes d'aide à la conduite 184

2-5. Informations relatives à la conduite
Chargement et bagages 188
Limites de charge du véhicule 192
Conseils de conduite hivernale 193
Conduite avec une caravane/remorque 197
Remorquage de véhicule 198

3 **Équipements intérieurs**

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage
Système de climatisation automatique 202
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 212

3-2. Utilisation du système audio
Types de systèmes audio 213
Utilisation de l'autoradio 216
Utilisation du lecteur de CD 225
Lecture des disques MP3 et WMA 234
Utilisation avec un iPod® 244
Utilisation avec un lecteur USB 251
Utilisation optimale du système audio 260
Utilisation de l'adaptateur AUX 265
Utilisation des commandes audio au volant 267

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®
Système audio Bluetooth® 270
Utilisation du système audio Bluetooth® 273
Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth® 279
Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth® 282
Configuration du système audio Bluetooth® 288

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Particularités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 289
Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 294
Passer un appel téléphonique 303
Configuration d'un téléphone mobile..... 308
Configuration du système et sécurité 314
Utiliser le répertoire 319

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 328
• Éclairage intérieur 330
• Éclairages individuels..... 331

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements 332
• Boîte à gants..... 333
• Rangement de console 333
• Porte-gobelets..... 335
• Casiers auxiliaires..... 336

3-7. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 339
Miroirs de courtoisie 340
Montre 341
Cendrier 342
Prise d'alimentation 343
Sièges chauffants 345
Accoudoir..... 347
Tapis de sol 348
Équipements dans le coffre 349
Commande d'ouverture de la porte de garage 351
Boussole..... 358

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule..... 364
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule..... 367

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 370
Entretien général 373
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution ... 376

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même..... 378
Capot 382
Positionnement du cric 383
Compartiment moteur..... 385
Batterie 12 V..... 395
Pneus 399
Pression de gonflage des pneus..... 409
Jantes 413

Filtre de climatisation 415
Pile de la clé..... 418
Vérification et remplacement des fusibles..... 421
Ampoules..... 433

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 440
Remorquage du véhicule 441
Vous suspectez un problème..... 444
Enregistreur de bord 445

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche... 447
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel 457
En cas de crevaison..... 468
Si le système hybride ne démarre pas..... 479
Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P” 481
Si vous perdez vos clés 482
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 483
Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée..... 486
Lorsque le véhicule chauffe..... 490
Si votre véhicule est bloqué 495

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 498
Carburant 508
Renseignements sur les pneus 511

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 525

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser..... 529

Index

Index des sigles 532

Index alphabétique 534

Que faire si... 545

Extérieur

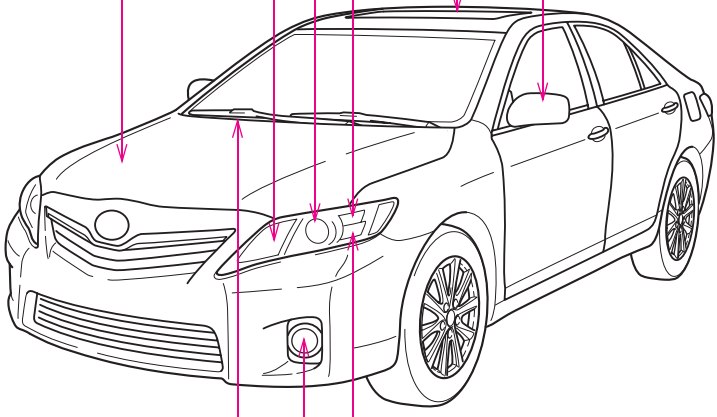

Projecteurs (feux de croisement) P. 172

Projecteurs (feux de route) P. 172

Capot P. 382

Feux de position latéraux/feux de stationnement P. 172

Toit ouvrant * P. 90

Rétroviseurs extérieurs P. 86

Essuie-glaces de pare-brise P. 178

Clignotants P. 159

Antibrouillards * P. 177

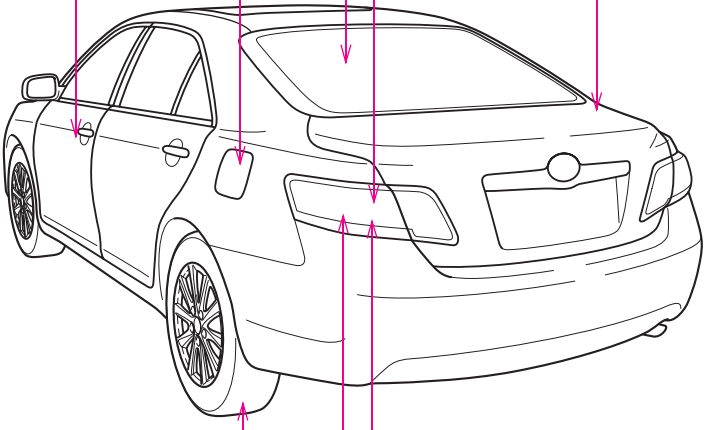

Dégivrage de la lunette arrière P. 212

Clignotants arrière P. 159

Trappe à carburant P. 94

Coffre P. 63

Portes P. 58

Pneus

- Permutation P. 399
- Remplacement P. 468
- Pression de gonflage P. 506
- Informations P. 511

Feux stop et de position P. 172

Feux de position latéraux P. 172

*: Sur modèles équipés

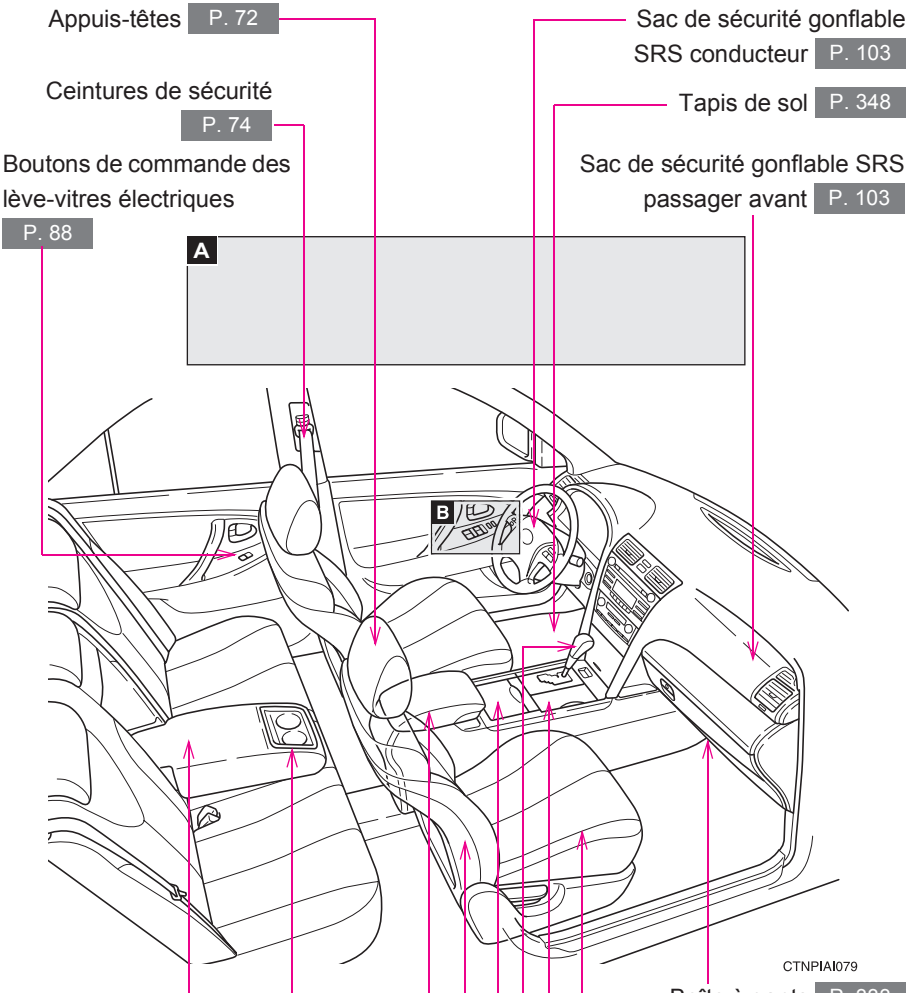
Appuis-têtes P. 72
Ceintures de sécurité P. 74
Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 88
A
B
Sac de sécurité gonflable SRS conducteur P. 103
Tapis de sol P. 348
Sac de sécurité gonflable SRS passager avant P. 103
CTNPIAI079
Accoudoir P. 347
Porte-gobelets P. 335
Rangement de console P. 333
Boîte à gants P. 333
Sièges avant P. 68
Porte-gobelets P. 335
Levier de sélecteur P. 157
Casier auxiliaire P. 336
Sacs de sécurité gonflables SRS latéraux P. 103

A

▶ **Véhicules avec toit ouvrant**

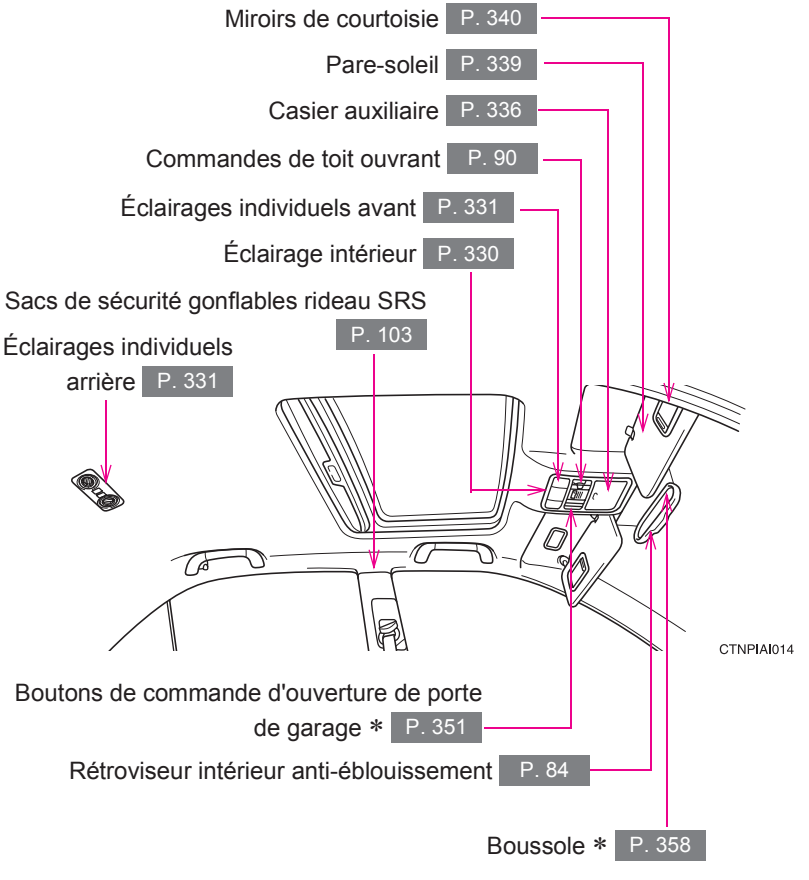

*: Sur modèles équipés

A

▶ **Véhicules sans toit ouvrant**

Miroirs de courtoisie P. 340
Pare-soleil P. 339
Casier auxiliaire P. 336
Éclairages individuels avant P. 331
Sacs de sécurité gonflables rideau SRS P. 103
Éclairage intérieur P. 330

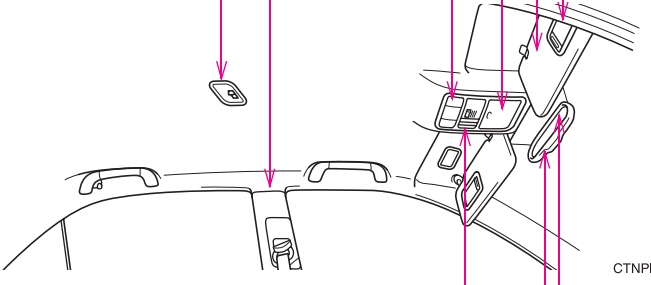

Boutons de commande d'ouverture de porte de garage * P. 351
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 84
Boussole * P. 358

B

Boutons de commande des lève-vitres électriques P. 88

Commande de verrouillage centralisé des portes P. 58

Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 88

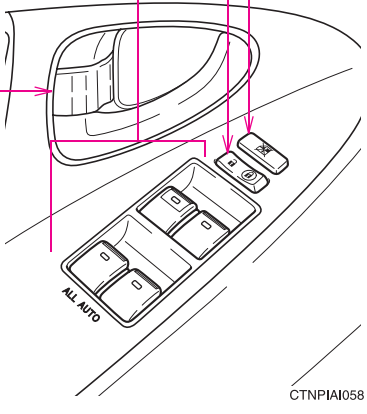

Bouton de verrouillage intérieur P. 58

*: Sur modèles équipés

Tableau de bord

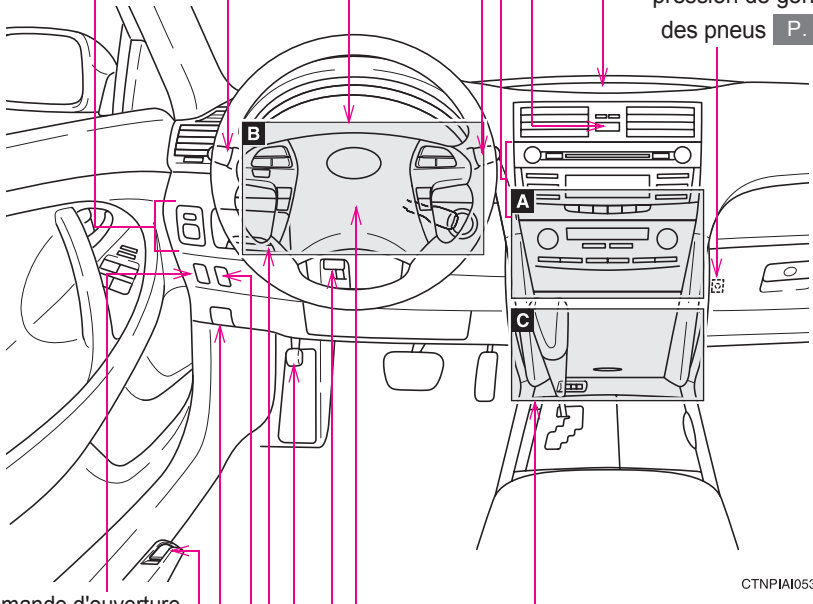

Instruments et compteurs P. 162
Écran multifonctionnel P. 168

Sélecteur d'éclairage P. 172
Commodo de clignotants P. 159
Sélecteur d'antibrouillards * P. 177

Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 86

Commodo d'essuie-glaces de pare-brise et de lave-glace P. 178

Système audio P. 213
Système de navigation *1

Feux de détresse P. 440

Montre P. 341

Témoin d'alarme électronique P. 99

Bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus P. 401

Commande d'ouverture de la trappe à carburant P. 94

Commande d'ouverture de coffre P. 63

Levier de déverrouillage du capot P. 382

Bouton “ECO HEAT/ COOL” P. 202

Avertisseur P. 161

Bouton de déverrouillage de levier de sélecteur P. 481

Levier de réglage de hauteur et en profondeur du volant P. 83

Pédale du frein de stationnement P. 160

Casier auxiliaire P. 336

A

Système de climatisation P. 202

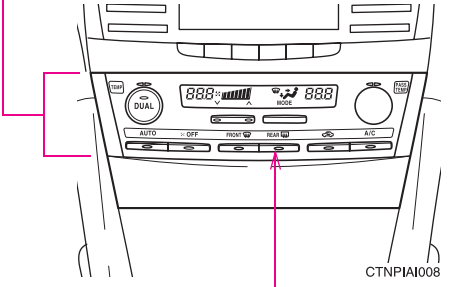

Commande de dégivrage de la lunette arrière/
Commande de dégivrage de la lunette arrière et commande de dégivrage des rétroviseurs extérieurs * P. 212

*: Sur modèles équipés
*1: Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

B

Touches de commande du système audio au volant P. 267

Touches de commande de la climatisation au volant P. 208

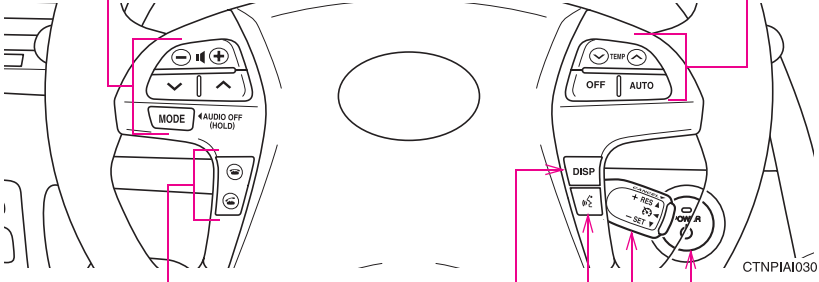

Boutons de téléphonie * P. 295 *1

Bouton “DISP” P. 169

Commande d'activation vocale * P. 295 *1

Commodo de régulateur de vitesse P. 180

Bouton “POWER” (circuit électrique et allumage) P. 152

C

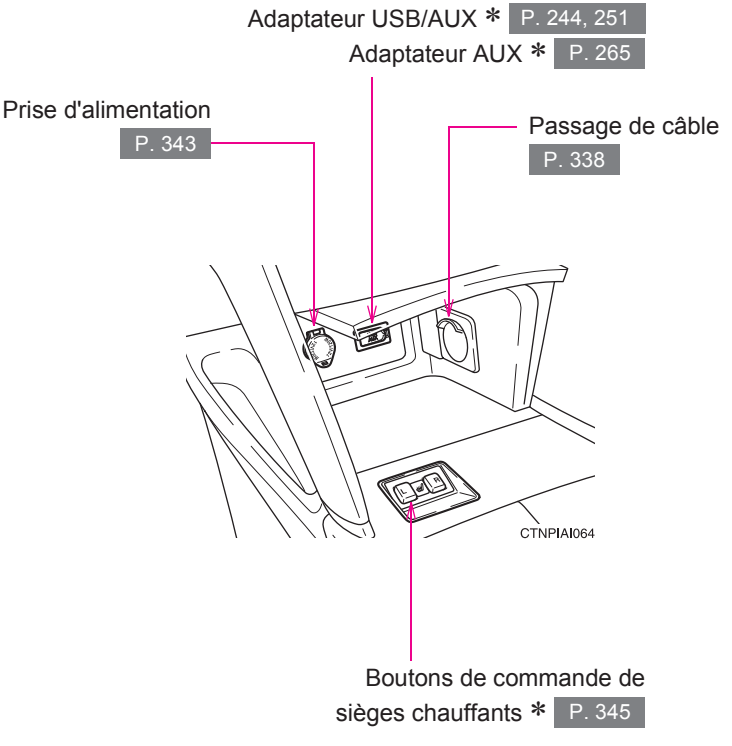

*: Sur modèles équipés
*1: Reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation. Il n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces pièces ne sont pas couvertes par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur fonctionnement, réparation ou remplacement ou toute détérioration qu'elles sont susceptibles de provoquer ou encore d'effets adverses qu'elles peuvent avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

Sachant que l'installation d'un poste émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que le système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, le régulateur de vitesse, le système de freinage antiblocage, le système de sacs de sécurité gonflables SRS ou les prétensionneurs de ceinture de sécurité, veillez à vérifier avec votre concessionnaire Toyota les mesures de précaution ou les instructions spéciales concernant l'installation.

Malgré leur blindage électromagnétique, les organes et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio mobile bidirectionnel.

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de sacs de sécurité gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Des consignes particulières s'appliquent pour la manipulation de ce produit, connectez-vous sur www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Certains éléments de votre véhicule peuvent contenir du perchlorate. Les sacs de sécurité gonflables, les prétensionneurs des ceintures de sécurité et les piles de la télécommande du verrouillage centralisé peuvent faire partie de ces éléments.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Conduite prudente: conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut être à l'origine d'une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Les enfants risquent également de se blesser en jouant avec l'allume-cigare, les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

⚠ ATTENTION

■ Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces et les câbles soumis à une tension élevée et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde & avertissements

⚠ ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner une blessure corporelle ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessure pour vous-même ou pour les autres.

⚠ NOTE

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie “À ne pas faire”, “Il est interdit de” ou encore “Évitez que ceci se produise”.

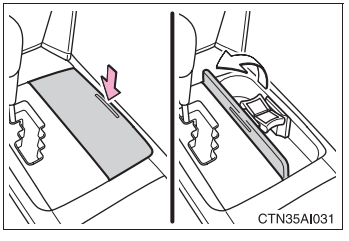

Flèches indiquant des opérations

➡ Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer des commutateurs, des boutons et autres appareils.

⇨ Indique le résultat de l'opération (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

1-1. Système hybride

Système hybride 22

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 38

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès et de démarrage “mains libres” 40

Télécommande du verrouillage centralisé 54

Portes 58

Coffre 63

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Sièges avant 68

Sièges arrière 70

Appuis-têtes 72

Ceintures de sécurité 74

Volant de direction 83

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 84

Rétroviseurs extérieurs 86

1-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques 88

Toit ouvrant 90

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 94

1-7. Système antivol

Système d'antidémarrage 99

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 101

Sacs de sécurité gonflables SRS 103

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 118

Sièges de sécurité enfant 124

Installation du siège de sécurité enfant 129

Système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et à l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique, qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.

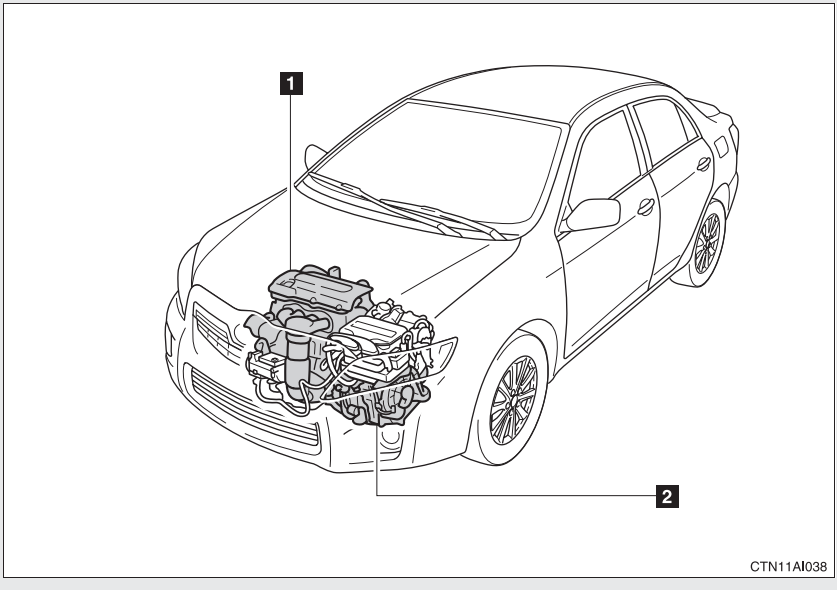

1 Moteur à essence

2 Moteur électrique

■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique. À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté, seul le moteur électrique est utilisé.

■ **En marche normale**

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ **À l'accélération**

La puissance de la batterie du système hybride vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique.

■ **Au freinage (freinage récupératif)**

Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride.

■ **Freinage récupératif**

Le moteur électrique convertit l'énergie cinétique en énergie électrique lorsque sont réunies les conditions suivantes:

- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que le sélecteur de vitesses est sur “D” ou “R”.

■ **Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter**

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride
- En cas de température insuffisante ou excessive de la batterie du système hybride

■ **Recharge de la batterie**

- Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride; ainsi il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète, le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie 12 V auxiliaire, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le sélecteur de vitesses est sur “N”, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Lorsque la circulation est intense, roulez avec le sélecteur de vitesses sur “D” pour éviter de décharger la batterie.
- Afin d'éviter que la batterie 12 V ne se décharge, conduisez la véhicule au moins une fois par mois et ne faites fonctionner les accessoires qu'une fois le témoin “READY” allumé. Au moment de mettre le véhicule au parking, assurez-vous que les portes et le coffre sont bien fermés et que tous les feux sont éteints.

■ **Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V**

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride. Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur “P” lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d'une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride, sous le siège arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance de la boîte-pont, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride ou lorsque le moteur tourne au ralenti.
- Bruits de moteur thermique possibles en cas de violente accélération.
- Bruits perceptibles causés par le freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement perceptibles au niveau des prises d'air de ventilation derrière la banquette arrière.

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Composants haute tension

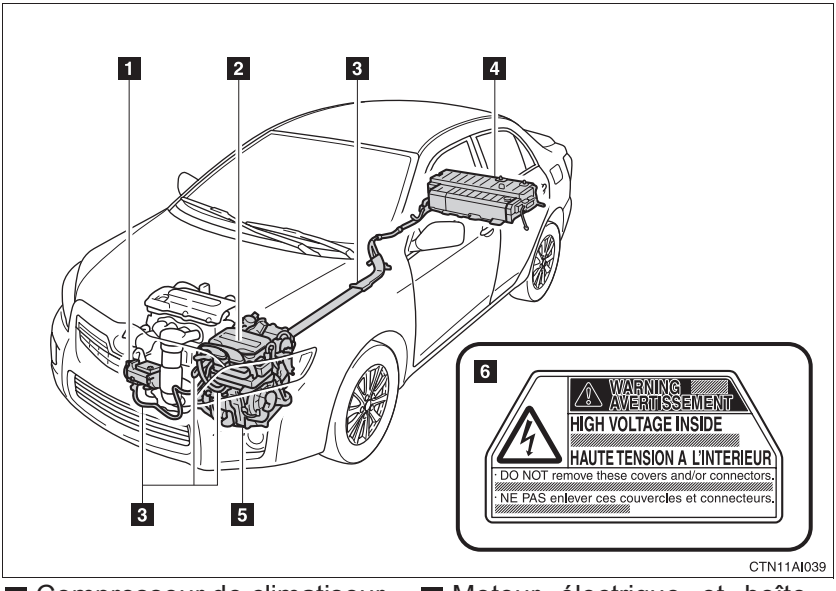

1. Compresseur de climatiseur
2. Module de commande de puissance
3. Câbles haute tension
4. Batterie du système hybride et convertisseur DC/DC
5. Moteur électrique et boîte-pont
6. Etiquette de mise en garde

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il intègre un circuit haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.

■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

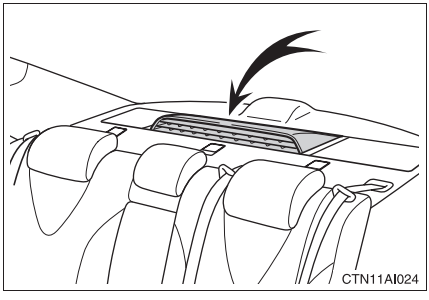

Une prise d'air est aménagée dans la plage arrière pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride. Si ces prises d'air sont bouchées, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

Système de coupe-circuit d'urgence

Le système de coupe-circuit d'urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d'alimentation, afin de réduire les risques d'électrocution et de fuite de carburant, lorsqu'un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Écran Contrôle de l'énergie disponible/Consommation/ Enregistrements

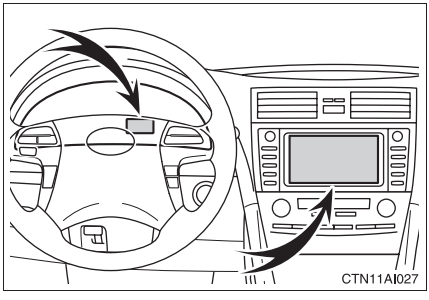

Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride au moyen de l'écran multifonctionnel (→P. 168) et de l'écran du système de navigation* (→P. 28, 31).
Les images d'illustration suivantes ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

*: Véhicules équipés d'un système de navigation

■ Contrôle de l'énergie disponible

- Comment afficher à l'écran du système de navigation (sur modèles équipés):

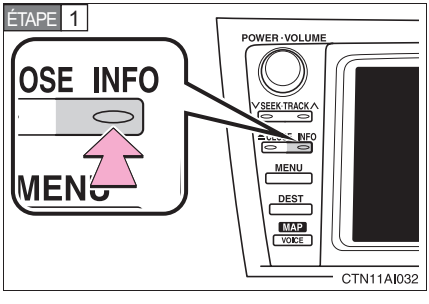

Appuyez sur la touche “INFO”.

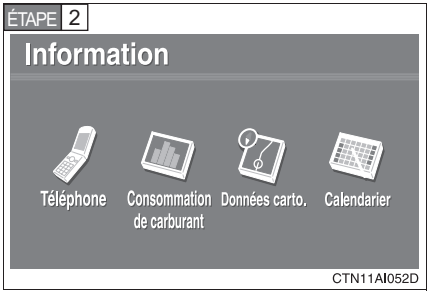

Effleurez le bouton “Consommation de carburant” de l'écran “Information”.

Si l'écran “Consommation” ou “Antécédents” s'affiche, effleurez le bouton Energie.

● Comment afficher à l'écran multifonctionnel:

Appuyez plusieurs fois sur la touche “DISP” au volant pour sélectionner à l'affichage l'écran du contrôle de l'énergie disponible.

	Ecran du système de navigation	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique	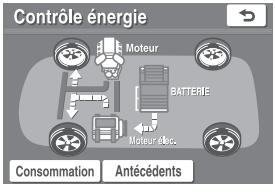	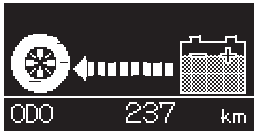
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique	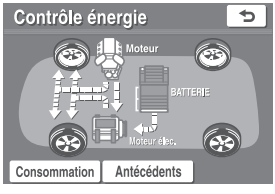	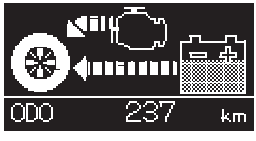
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique	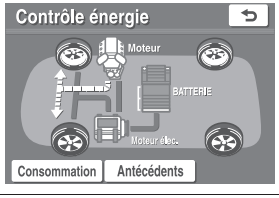	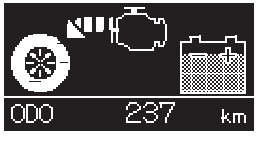

	Ecran du système de navigation	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride	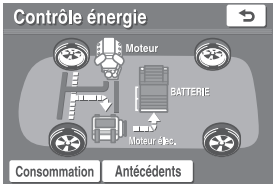	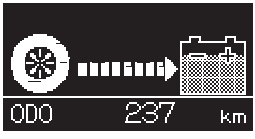
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie	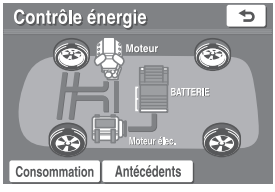	
État de la batterie du système hybride	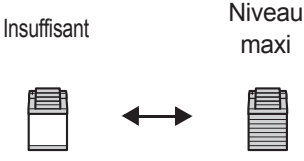	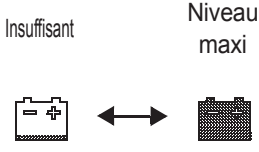

■ Consommation (système de navigation uniquement)

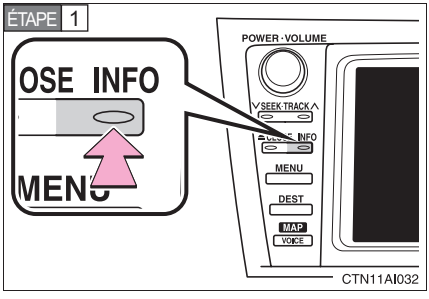

Appuyez sur la touche “INFO”.

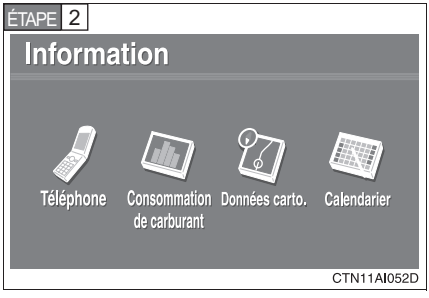

Effleurez le bouton “Consommation de carburant” de l'écran “Information”.

Si l'écran “Contrôle énergie” ou “Antécédents” s'affiche, effleurez le bouton [Antécédents].

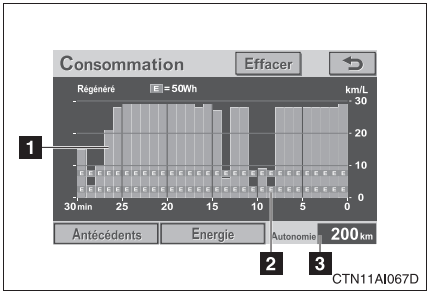

1 Consommation de carburant au cours des 30 dernières minutes

2 Energie régénérée au cours des 30 dernières minutes

Un symbole représente 50 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 4.

3 Autonomie restante

■ Enregistrements (système de navigation uniquement)

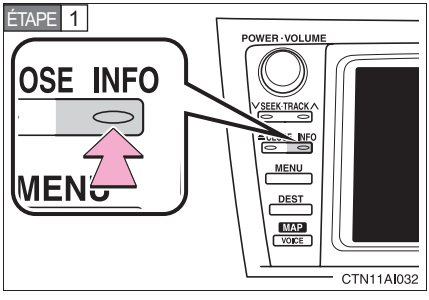

Appuyez sur la touche “INFO”.

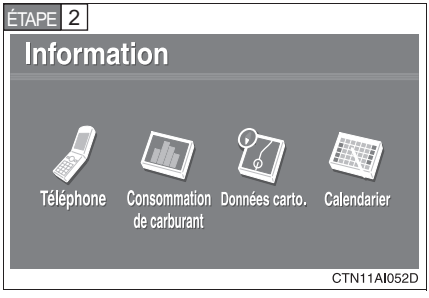

Effleurez le bouton “Consommation de carburant” de l'écran “Information”.

Si l'écran “Contrôle énergie” ou “Consommation” s'affiche, effleurez le bouton [Antécédents].

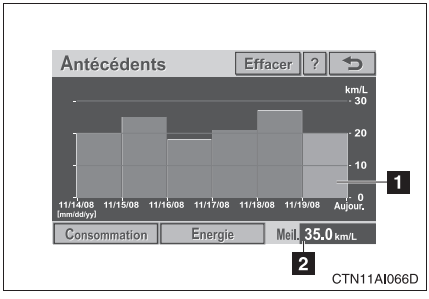

1 Consommation moyenne de carburant

2 Meilleur résultat de consommation de carburant parmi la moyenne

■ Réinitialisation des données de consommation

Effleurez le bouton [Effacer] pour réinitialiser l'écran d'affichage de la consommation de carburant ou les enregistrements.

Message d'alerte système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.

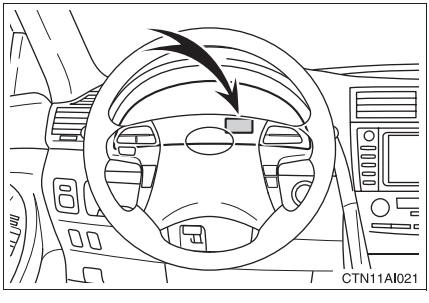

Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 457)

■ **Si un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, ou si la batterie 12 V a été débranchée**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin “READY” ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Au moment du ravitaillement en carburant, il arrive que la trappe à carburant prenne quelques instants pour s'ouvrir**

Dans le cadre du fonctionnement normal du système antipollution, il arrive que la trappe à carburant prenne jusqu'à 10 secondes pour s'ouvrir automatiquement après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture. Avant que le ravitaillement en carburant soit possible, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments.
(→P. 94)

■ **Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez en carburant suffisamment de sorte que le témoin de réserve (→P. 450) s'éteigne. Si la quantité de carburant n'est pas suffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité minimale de carburant à ravitailler de sorte que le témoin de réserve de carburant s'éteigne est d'environ 2,5 gal. [9,8 L, 2,1 Imp. gal.], lorsque le véhicule se trouve sur un sol plan. Cette valeur est sujette à variation si le véhicule se trouve dans une pente.)

■ **Batterie du système hybride**

La batterie du système hybride a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à la haute tension

Le véhicule dispose de deux systèmes haute tension, DC et AC, ainsi que d'un système 12 V. Les hautes tension DC et AC sont très dangereux et peuvent provoquer de graves brûlures et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les consignes de sécurité apposées sur le véhicule.

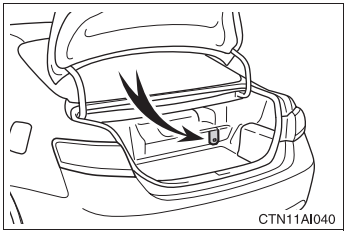

- N'ouvrez sous aucun prétexte la trappe d'accès à la prise de service, située dans le coffre. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant les accidents de la route

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le sélecteur de vitesses sur “P”, serrez le frein de stationnement et mettez le système hybride sur arrêt.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles et connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car le risque existe que ce liquide soit de l'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie du système hybride. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité peut se révéler dangereux.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Le risque existe qu'une fuite de courant soit à l'origine d'un incendie. (→P. 441)

⚠ ATTENTION

■ Batterie au nickel-métal-hydrure

Votre véhicule est équipé d'une batterie au nickel-métal-hydrure scellée. Si elle n'est pas convenablement recyclée, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures graves et de chocs électriques qui peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ En cas d'activation du système

- Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé. Ne touchez jamais les pièces et les câbles. (→P. 26)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

⚠ NOTE

■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

- Ne placez pas de corps étrangers sur les ouïes d'aération. La batterie du système hybride risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride.
- Ne mettez pas d'eau sur les ouïes d'aération. Cela risque de provoquer un court-circuit et d'occasionner des dommages à la batterie du système hybride.
- N'embarquez pas de grandes quantités d'eau (en bonbonnes, par exemple) à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride, celle-ci risque de subir des dommages.

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

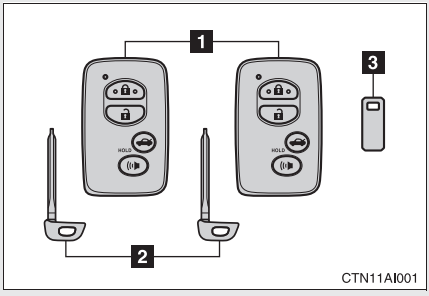

1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 40)
- Fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 54)

2 Clés conventionnelles

3 Languette du numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle

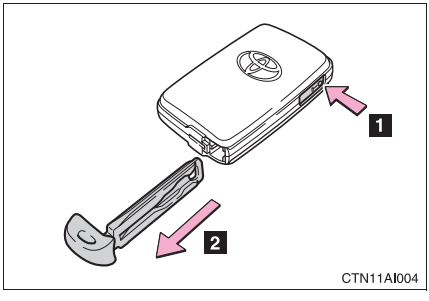

Tirez la clé conventionnelle.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès “mains libres” ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 483)

Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. Utilisez le dispositif de sécurité des bagages. (→P. 64, 333)
Gardez la clé conventionnelle et ne remettez que la clé électronique au gardien.

Languette du numéro de clé

Conservez cette languette dans un endroit sûr, par exemple dans votre portefeuille et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé, vous pourrez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette du numéro de clé. (→P. 482)

Déplacements à bord d'un avion

Lorsque vous emportez une clé électronique avec vous à bord d'un avion, prenez garde de n'appuyer sur aucun des boutons de celle-ci tant que vous êtes dans l'appareil. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

⚠ NOTE

Pour éviter toute détérioration des clés

- Évitez de faire subir aux clés des chocs violents, ne les exposez aux fortes chaleurs en les laissant sous la lumière directe du soleil, et ne les laissez pas tomber dans l'eau.
- N'exposez pas les clés à des matériaux électromagnétiques et n'y attachez rien qui pourrait faire obstacle aux ondes électromagnétiques qui leur sont destinées.
- Ne démontez pas la clé électronique.

Système d'accès et de démarrage “mains libres”

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)

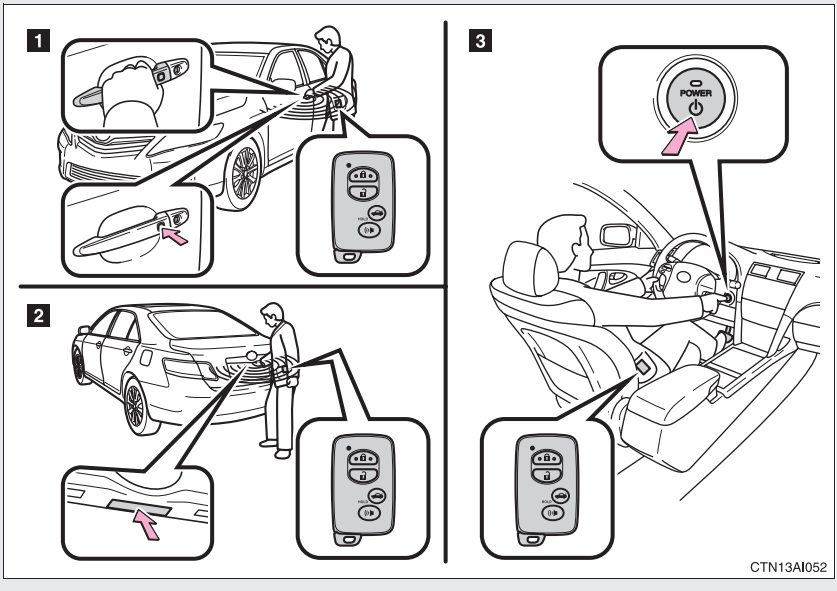

1 Verrouiller et déverrouiller les portes (→P. 41)

2 Déverrouillage du coffre (→P. 41)

3 Démarrer et arrêter le système hybride (→P. 152)

Déverrouillage et verrouillage des portes (poignées de portes avant uniquement)

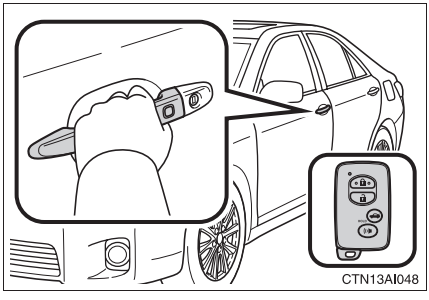

Saisissez la poignée pour déverrouiller la porte.

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

La porte ne peut être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent le verrouillage de la porte.

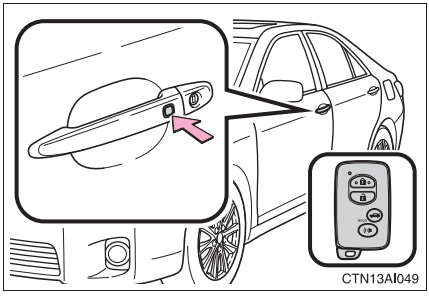

Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller la porte.

Déverrouillage du coffre

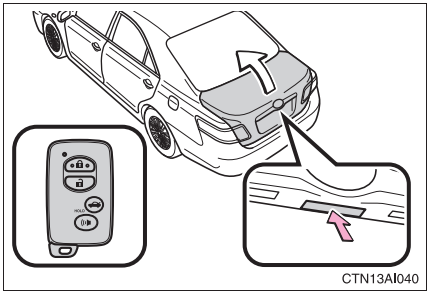

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le coffre.

Emplacement des capteurs et portée effective

■ Emplacement des capteurs

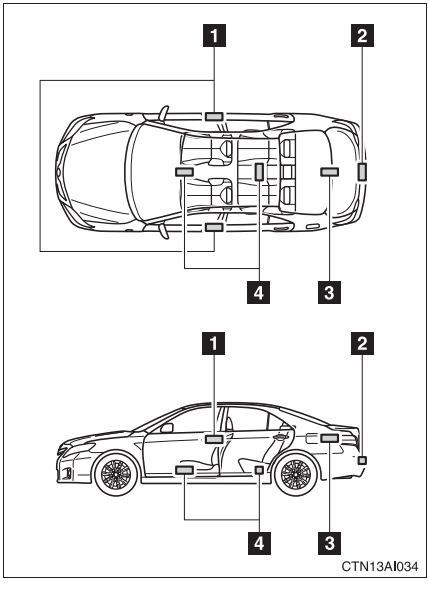

1 Antennes extérieures à l'habitacle
2 Antenne extérieure au coffre
3 Antenne à l'intérieur du coffre
4 Antennes internes à l'habitacle

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)

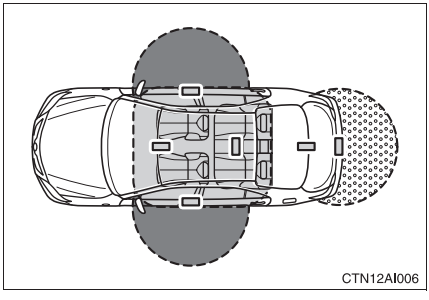

Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant. (Seules les portes ayant détecté la clé peuvent être actionnées.)

Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton “POWER”

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

Déverrouillage du coffre

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon de 2,3 ft. (0,7 m) environ autour du bouton de déverrouillage du coffre.

■ Signaux de manœuvre

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois, déverrouillage: 2 fois)

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage “mains libres” utilisent des ondes radio de faibles puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé de fonctionner correctement. (Solutions possibles: →P. 483)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous avez avec vous un poste de radio, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est entrée en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont proches les unes des autres
- Lorsque vous portez ou utilisez en même temps la clé électronique et les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - • Deuxième jeu de clé électronique du véhicule
  - • Clé à télécommande qui émet des ondes radio
  - • Ordinateur personnel
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de choisir la porte déverrouillée par la fonction “mains libres”.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Témoin de la clé éteint, appuyez pendant plus de 5 secondes sur , , ou tout en appuyant simultanément sur de la clé.

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Déverrouillage des portes	Bip
	Maintenez la poignée de porte extérieure côté conducteur pour déverrouiller uniquement la porte conducteur.	Extérieur: trois bips Intérieur: un bip
	Saisissez la poignée de porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes	
	Maintenez n'importe quelle poignée de porte avant pour déverrouiller toutes les portes	Extérieur: deux bips Intérieur: un bip

■ **Fonction d'économie de la batterie**

Dans les circonstances suivantes, l'accès “mains libres” est désactivé pour éviter de décharger la batterie 12 V du véhicule et la pile de la clé électronique.

- Lorsque l'accès “mains libres” n'a pas été utilisé pendant 2 semaines ou plus
- Lorsque la clé électronique est restée à moins de 7 ft. (2 m) environ du véhicule pendant 10 minutes ou plus

L'accès “mains libres” fonctionne à nouveau lorsque...

- Le véhicule est verrouillé au moyen du commutateur de verrouillage de la poignée de porte.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 54)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 483)

■ **Pile de la clé électronique usée**

- La durée de vie standard de la pile est comprise entre 1 et 2 ans. (La pile se décharge même si la clé électronique n'est pas utilisée.) Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” ou la télécommande de verrouillage centralisé ne fonctionne pas, ou que le périmètre de détection s'est réduit, une pile usagée peut en être la cause. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 418)
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 464)
- Afin d'éviter toute détérioration grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique.
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Lampes de table

Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

Remarque relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants.
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du bouclier arrière alors que le coffre est déverrouillé.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur la plage arrière, sur le plancher ou dans le casier auxiliaire du tableau de bord côté conducteur ou encore dans la boîte à gants, au moment où vous démarrez le système hybride ou changez de mode le bouton “POWER”.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller si la poignée de porte est aspergée pour une grande quantité d'eau, tel que par temps de pluie ou durant le lavage du véhicule. (Les portes se verrouillent automatiquement au bout de 60 secondes environ si celles-ci ne sont ni ouvertes ni refermées.)
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.

- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès “mains libres” ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte à sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

Afin d'éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarmes et témoins d'avertissement

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures ainsi que de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel sont utilisés pour réduire les risques de vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une erreur d'utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard du message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 457)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 2 secondes	Tentative de verrouillage des portes au moyen de l'accès “mains libres” alors que la clé électronique se trouve toujours dans l'habitacle	Récupérez la clé électronique laissée dans l'habitacle et verrouillez les portes à nouveau.
	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique s'y trouve et que toutes les portes sont verrouillées	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 10 secondes	Tentative de verrouillage du véhicule au moyen de l'accès “mains libres” alors qu'une des portes est ouverte	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 60 secondes	Vous avez voulu sortir du véhicule avec la clé électronique sur vous et verrouiller les portes sans mettre le bouton “POWER” en mode ARRÊT	Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT et verrouillez à nouveau les portes.
L'alarme intérieure produit un son continu	Vous avez essayé d'ouvrir la porte et de descendre du véhicule sans mettre le levier de sélecteur sur “P”, alors que le bouton “POWER” était en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE	Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit plusieurs sons	Vous avez mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou ouvert la porte conducteur alors que le bouton “POWER” était en mode ACCESSOIRES.)	Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT et fermez la porte conducteur.
	Vous avez mis le bouton “POWER” en mode ARRÊT alors que la porte conducteur était ouverte	Fermez la porte conducteur.

■ **Si le système d'accès et de démarrage “mains libres” ne fonctionne pas normalement**

- Verrouillage et déverrouillage des portes et du coffre: utilisez la clé conventionnelle. (→P. 483)
- Démarrage du système hybride: →P. 484

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 418

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de désactiver le système d'accès et de démarrage “mains libres”, etc. (Fonctions personnalisables →P. 525)

Certification relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”

▶ Pour véhicules vendus aux États-Unis

FCC ID: NI4TMLF-2

REMARQUES:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

NOTE:
Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 du règlement FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie qu'il n'y aura pas d'interférence dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou télévision, ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour véhicules vendus au Canada

REMARQUES:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 42)
  Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès “mains libres”, au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès “mains libres”.
- Il est demandé à toute personne porteuse d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
  Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès “mains libres”.

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule de l'extérieur.

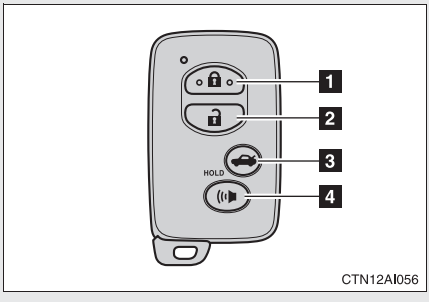

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Déverrouillage du coffre (appui long)

4 Déclenchement d'une alarme (appui long)

■ **Signaux de manœuvre**

Portes: le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse.
(Verrouillage: 1 fois, déverrouillage: 2 fois)

Coffre: un signal sonore retentit pour indiquer que coffre a été déverrouillé.

■ **Signal sonore de verrouillage des portes**

Lorsqu'une porte n'est pas bien fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 10 secondes si vous essayez de verrouiller les portes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez le véhicule à nouveau.

■ **Mode de dissuasion antivol**

Si vous appuyez sur pendant plus de 1 seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ **Décharge de la pile de la clé**

→P. 46

■ **Fonction de sécurité**

→P. 48

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 418

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 44

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier les paramètres (le déverrouillage du coffre par exemple). (Fonctions personnalisables →P. 525)

■ **Certificat de la télécommande du verrouillage centralisé**

▶ Pour véhicules vendus aux États-Unis.

REMARQUES:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

NOTE:
Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 du règlement FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie qu'il n'y aura pas d'interférence dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou télévision, ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:
This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour véhicules vendus au Canada

REMARQUES:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Portes

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès “mains libres”, de la télécommande du verrouillage centralisé, de la clé ou du commutateur de verrouillage centralisé des portes.

■ Accès “mains libres”

→P. 40

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 54

■ Clé

→P. 483

■ Commande de verrouillage centralisé des portes

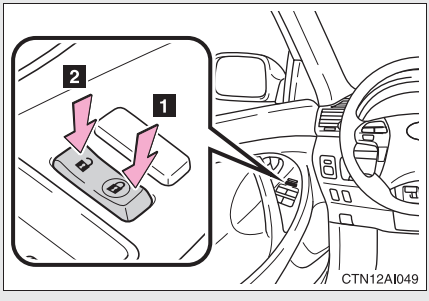

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Bouton de verrouillage intérieur

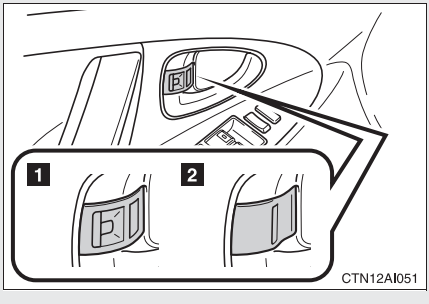

1 Déverrouillage de la porte

2 Verrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes avant de l'extérieur, sans clé

Les portes ne peuvent pas être verrouillées si le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Selon la position de la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et la porte pourrait être verrouillée.

Sécurité enfants des portes arrière

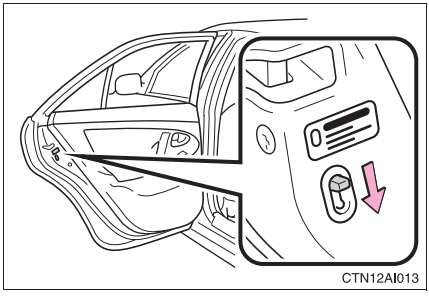

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur “P”.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est mis sur “P”.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du bouton “POWER” en mode ARRÊT.

■ Réglage et annulation des fonctions

Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Fermez toutes les portes et mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE. (Ne laissez pas s'écouler plus de 20 secondes entre les 2 actions.)

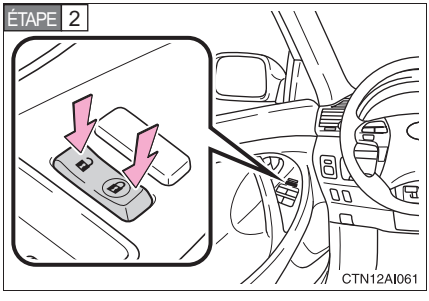

Amenez le sélecteur de vitesses sur “P” ou “N” et maintenez le commutateur de verrouillage centralisé des portes (ou) enfoncé pendant environ 5 secondes, puis relâchez-le.

Les positions du sélecteur de vitesses et du commutateur correspondant à la fonction à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position du sélecteur de vitesses	Position de commande de verrouillage centralisé des portes
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	P	
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses		
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	N	
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		

Lorsque l'opération d'activation ou désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier les paramètres (p. ex. le déverrouillage avec une clé). (Fonctions personnalisables →P. 525)

⚠ ATTENTION

Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas la poignée intérieure des portes pendant la conduite.
  Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessés.

  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen de la clé, de la commande d'ouverture de coffre, de l'accès “mains libres” ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

▶ Accès “mains libres”

→P. 41

▶ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 54

▶ Clé

→P. 483

■ Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

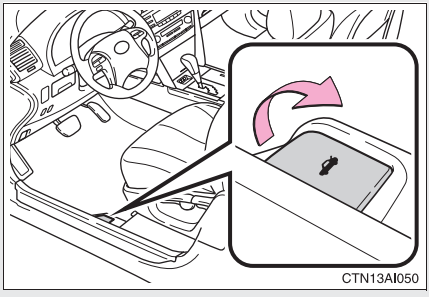

Tirez le levier pour débloquer le couvercle de coffre.

Dispositif de sécurité des bagages

Pour protéger les bagages dans le coffre contre le vol, procédez comme suit.

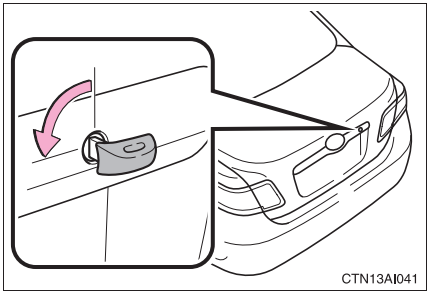

Tournez la clé conventionnelle vers la gauche pour verrouiller la commande d'ouverture de coffre.

Le couvercle de coffre ne peut être ouvert au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès “mains libres”.

■ Poignée de déverrouillage interne du coffre

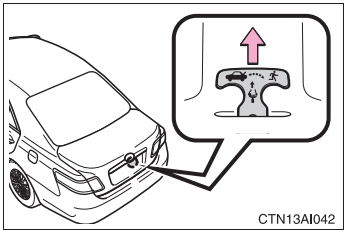

Il est possible d'ouvrir le couvercle de coffre en tirant vers le haut la poignée fluorescente située sur la face interne du couvercle de coffre.

La poignée reste fluorescente pendant un certain temps après fermeture du couvercle de coffre.

■ Éclairage du coffre

L'éclairage du coffre s'allume à l'ouverture du coffre.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Le couvercle de coffre doit être fermé pendant la marche du véhicule.
  Si le couvercle de coffre est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
  Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le couvercle de coffre avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du couvercle de coffre. Si le couvercle de coffre n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Présence d'enfants à bord

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.
  Si un enfant se trouve enfermé accidentellement dans le coffre, il risque d'être victime d'hyperthermie ou de suffocation.
- Ne laissez pas un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre.
  En effet, le couvercle de coffre risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le couvercle de coffre, comme une accumulation de neige et de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le couvercle de coffre pourrait se refermer sous l'effet du poids, après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du couvercle de coffre.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le couvercle de coffre, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

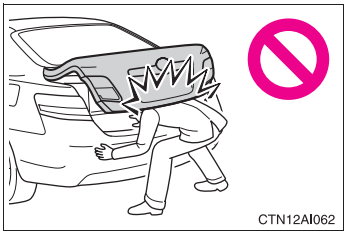
CTN12AI062

- Le couvercle de coffre peut se refermer sous l'effet de son poids s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le couvercle de coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le couvercle de coffre est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.

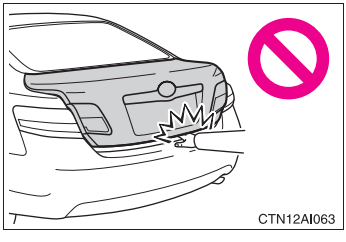
CTN12AI063

- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le couvercle de coffre, assurez-vous d'appuyer en douceur sur sa face extérieure.

ATTENTION

- Ne fixez au couvercle de coffre aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouvert.

Sièges avant

▶ Siège électrique

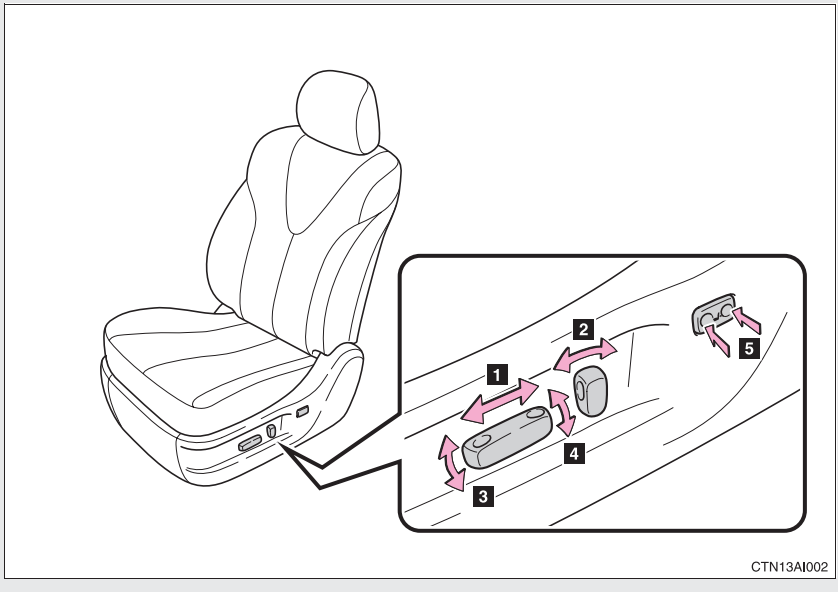

1 Bouton de réglage de la position du siège

2 Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

3 Bouton de réglage d'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

4 Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)

5 Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

▶ Siège à réglage manuel

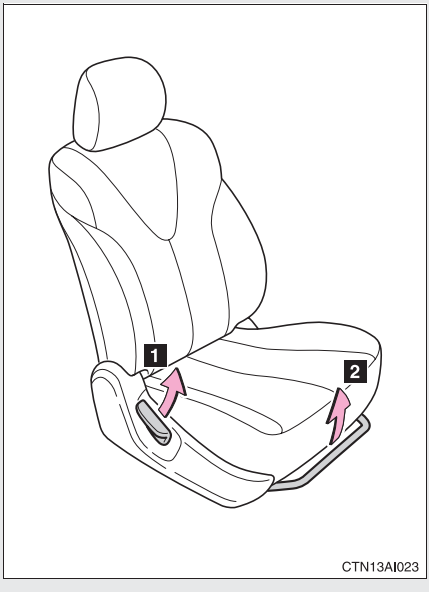

1 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

2 Levier de réglage en position du siège

⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Sièges à réglage manuel uniquement: après réglage du siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

■ Sièges arrière à dossiers rabattables

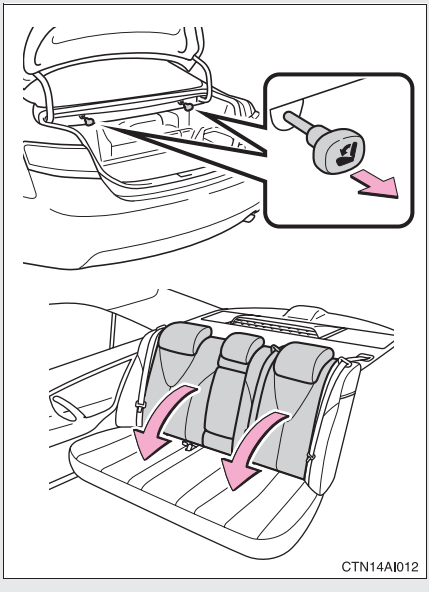

Dans le coffre, tirez sur le levier du dossier de siège que vous voulez rabattre.

⚠ ATTENTION

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges en position verticale

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le dossier de siège est correctement verrouillé, en lui imprimant par le haut un mouvement alternatif d'avant en arrière.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

NOTE

Lorsque le dossier du siège droit est en position rabattue

Assurez-vous que les bagages chargés dans le coffre ne risquent pas de causer des dommages aux sangles de la ceinture de sécurité centrale arrière.

Appuis-têtes

Toutes les places sont pourvues d'appuis-têtes.

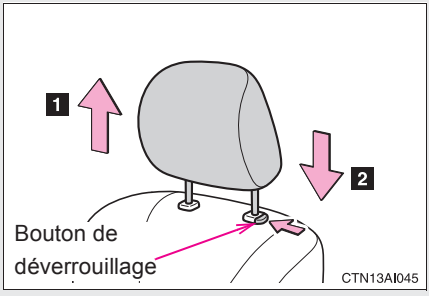

1 Vers le haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

2 Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Dépose des appuis-têtes

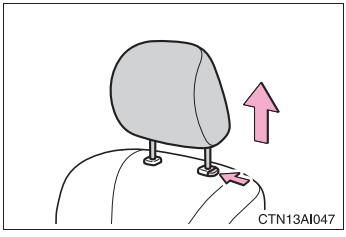

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

■ Montage des appuis-têtes

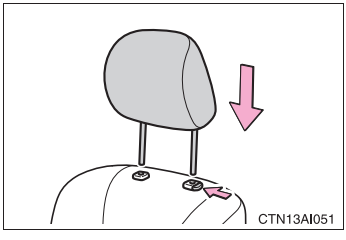

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

Réglage en hauteur des appuis-têtes

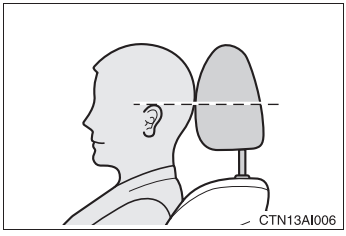

Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur centre se trouve le plus proche possible du bord supérieur de vos oreilles.

Réglage de l'appui-tête de siège central arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

ATTENTION

Précautions à observer avec les appuis-tête

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après réglage des appuis-têtes, essayez de les enfoncer pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité

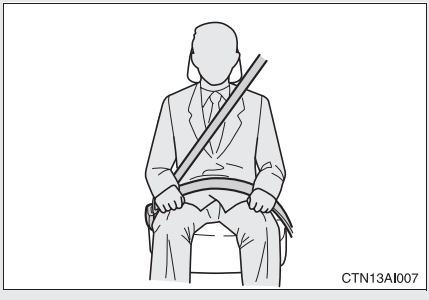

- Tendez la sangle diagonale de sorte qu'elle couvre complètement l'épaule, sans entrer en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité

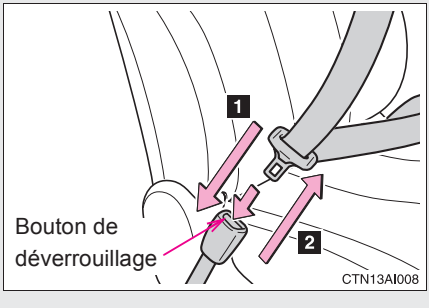

1 Attacher la ceinture

Engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Détacher la ceinture

Appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures (sièges avant)

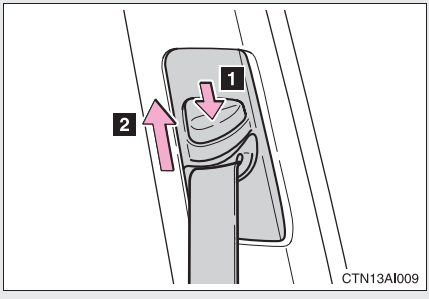

1 Vers le bas

2 Vers le haut

Montez ou descendez les coulisseaux de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Guide de confort de ceinture de sécurité (siège arrière extérieur)

Si la sangle diagonale gêne la personne au niveau du cou, utilisez le guide confort de la ceinture de sécurité.

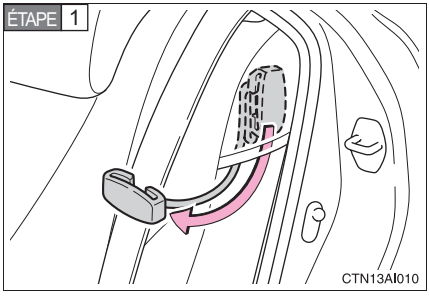

Sortez le guide confort de sa poche.

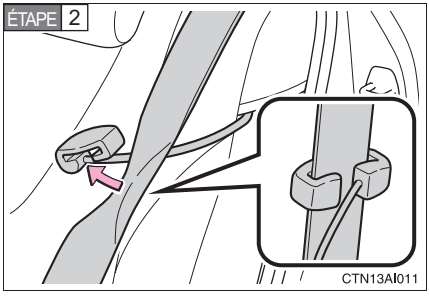

Engagez la ceinture dans le guide.

Le cordon élastique doit passer sous la ceinture de sécurité.

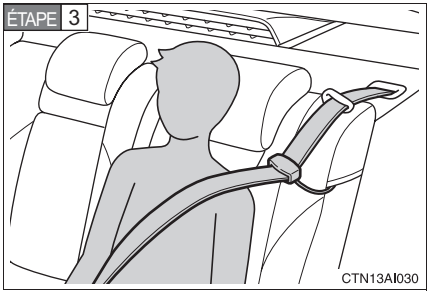

Bouclez, positionnez et lâchez la ceinture de sécurité.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

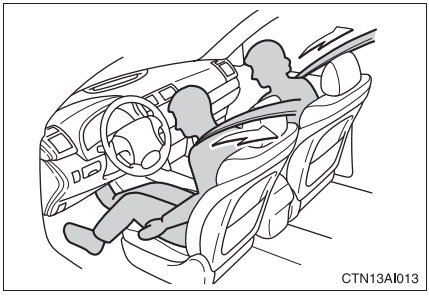

Le prétensionneur aide la ceinture de sécurité à retenir rapidement l'occupant en rétractant la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est sujet à certains types de collision frontale grave.

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal léger, de choc latéral ou de percussion par l'arrière.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de bloquer fermement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 129)

Femmes enceintes

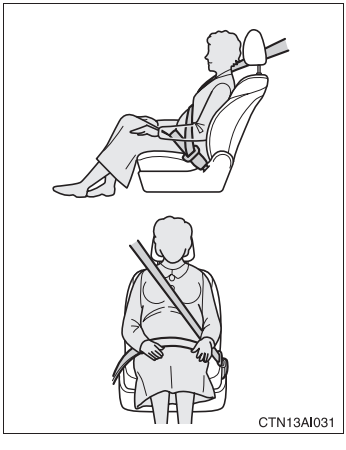

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 74)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée.

Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 124)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 74 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

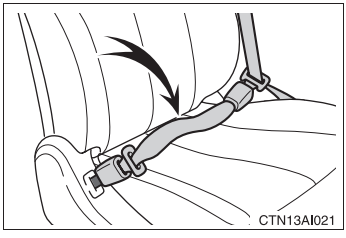

Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

Ceintures de sécurité arrière

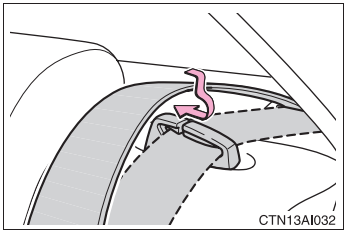

Si la ceinture de sécurité vient à sortir de son passant, faites-la à nouveau passer dans celui-ci avant de vous en servir.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité réglable

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 75)

⚠ ATTENTION

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité

- Ne rien placer sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à être torsadée autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de dérouler la ceinture ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures corporelles graves, voire mortelles. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Veillez à ce que la ceinture et le pêne soient verrouillés et les sangles ne soient pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.

⚠ ATTENTION

- N'essayez pas d'installer, de démonter, de modifier ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez toujours que la sangle diagonale est engagée dans le passant lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité. A défaut de correctement positionner la ceinture, le niveau de protection en cas d'accident s'en trouverait réduit, ce qui pourrait entraîner de graves blessures en cas de choc ou de freinage brusque.
- Assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée, qu'elle ne se bloque dans le passant ou le dossier de siège et qu'elle est correctement positionnée.

■ Utilisation du guide confort de ceinture de sécurité

- Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose bien à plat. Le cordon élastique doit être derrière la ceinture et le guide à l'avant.
- Afin de réduire le risque de blessure en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, démontez le guide confort et rangez-le dans sa poche lorsque vous ne vous en servez pas.
- Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de l'épaule. La ceinture ne doit pas couper le cou, ni glisser de l'épaule.
  Si vous ne respectez pas ces consignes, l'efficacité de la ceinture risque d'être réduite en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car alors la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Volant de direction

Il est possible de régler le volant de direction pour le confort du conducteur.

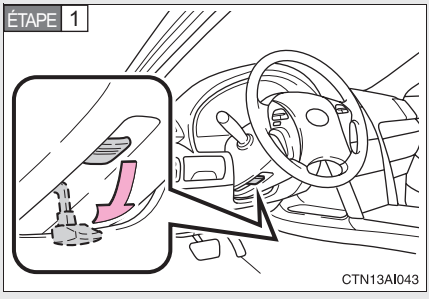

Maintenez le volant et abaissez le levier.

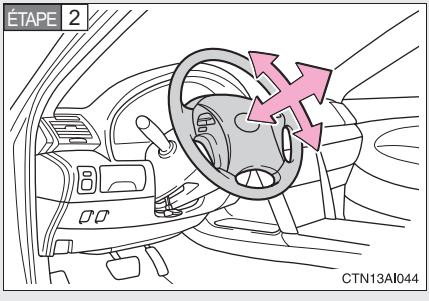

Trouvez la position qui vous convient en déplaçant le volant en profondeur et verticalement.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

Il est possible de réduire l'intensité de l'éblouissement des projecteurs des véhicules qui vous suivent au moyen des fonctions suivantes.

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

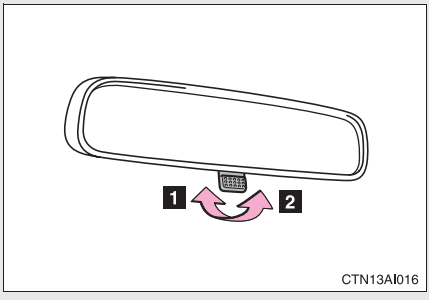

1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des projecteurs des véhicules qui vous suivent; la lumière réfléchie en est alors automatiquement réduite.

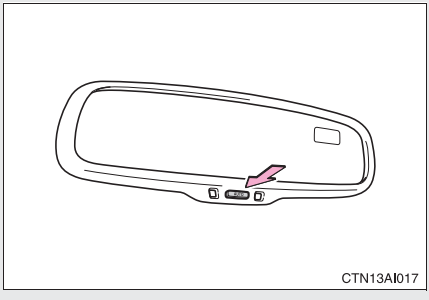

Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume lorsque le mode automatique est mis sur marche.

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE.

Pour éviter toute erreur du capteur (sur les modèles à rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

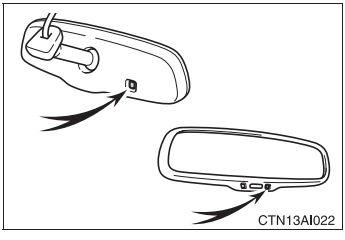

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Vous pouvez régler l'orientation du rétroviseur au moyen du sélecteur, lorsque le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

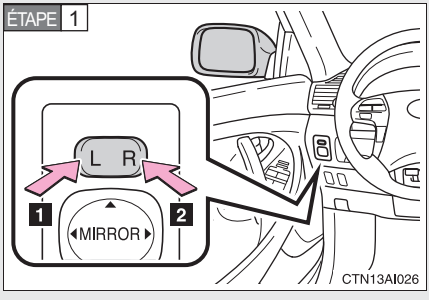

Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.

1 Vers la gauche
2 Vers la droite

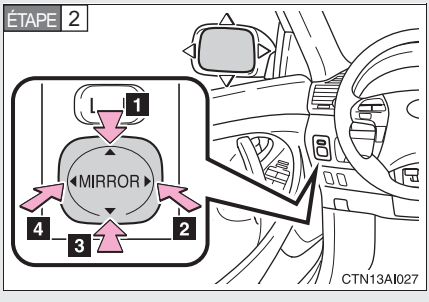

Réglez le rétroviseur.

1 Vers le haut
2 Vers la droite
3 Vers le bas
4 Vers la gauche

■ **Cas où les rétroviseurs sont embués (sur modèles avec système de désembuage des rétroviseurs)**

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 212)

⚠ ATTENTION

■ À la conduite du véhicule

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure corporelle ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention à ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque le système de dégivrage des rétroviseurs fonctionne (sur modèles avec système de désembuage des rétroviseurs)

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Les lève-vitres électriques s'ouvrent et se ferment au moyen des commutateurs suivants.

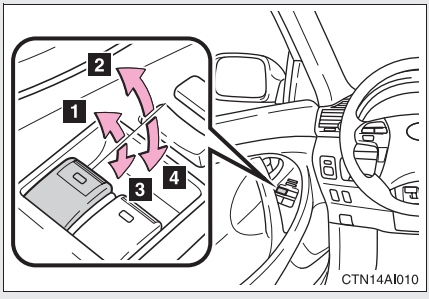

1 Fermeture
2 Fermeture impulsionnelle*
3 Ouverture
4 Ouverture impulsionnelle*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

Bouton de verrouillage

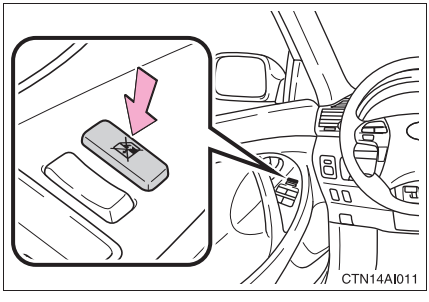

Enfoncez le commutateur pour neutraliser toute action sur les commutateurs des lève-vitres passagers.

Utilisez ce commutateur pour empêcher les enfants d'ouvrir et fermer accidentellement une vitre passager.

Les lève-vitres électriques sont fonctionnels lorsque...

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

Utilisation des lève-vitres électriques après mise sur arrêt du système hybride

Les lève-vitres restent fonctionnels pendant 45 secondes environ après mise du bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.

⚠ ATTENTION

■ Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.
  Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

Toit ouvrant*

Utilisez le commutateur de console de pavillon pour ouvrir, fermer, et basculer le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture

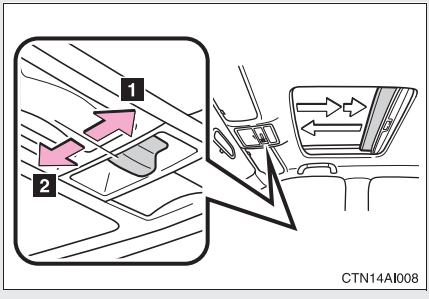

1 Ouvrir

Le toit ouvrant s'arrête quelques centimètres avant la position de pleine ouverture. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour obtenir l'ouverture complète.

2 Fermeture

Appuyez sur le commutateur dans l'un ou l'autre sens de manœuvre pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut ou vers le bas

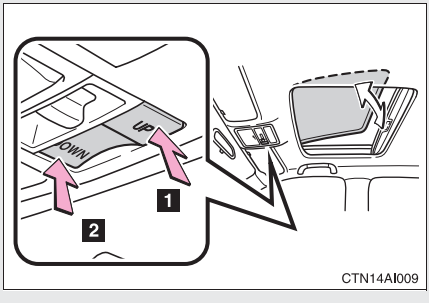

1 Basculement vers le haut

2 Basculement vers le bas

Appuyez sur le commutateur dans l'un ou l'autre sens de manœuvre pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

Le toit ouvrant est fonctionnel lorsque...

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

Utilisation du toit ouvrant après mise sur arrêt du système hybride

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après mise du bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, il est inopérant si une porte avant est ouverte.

Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

Pour réduire les bruits aérodynamiques

Pour réduire les bruits aérodynamiques, conduisez avec le toit ouvrant quasiment ouvert à fond et non ouvert à fond.

Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le bouton “POWER” est en mode ARRÊT.

■ Problème de fermeture du toit ouvrant

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton d'ouverture/fermeture.*1
Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant se ferme vers le bas mais se rouvre en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton de commande “UP”*1 et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le toit ouvrant passe en position inclinée vers le haut et s'arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton “UP”.*1

Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position haute.*2 Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton d'ouverture/fermeture, ou appuyez longuement sur le bouton “UP”. Le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Ensuite, il se ferme vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
  Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessé gravement, voire même tué.

■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Le réservoir de carburant qui équipe votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui oblige à faire baisser la pression interne avant de faire le plein. Après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne soit prêt à être ravitaillé.

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

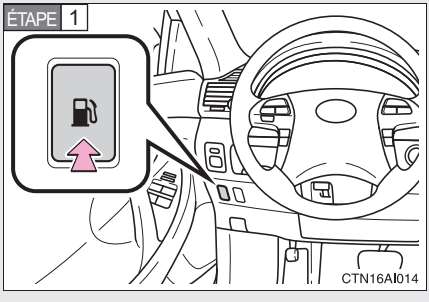

Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant.

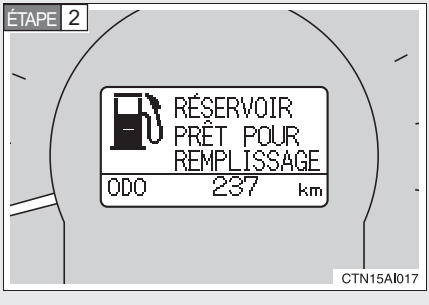

À l'affichage du message “RÉSERVOIR PRÊT POUR REMPLISSAGE”, la trappe à carburant s'ouvre.

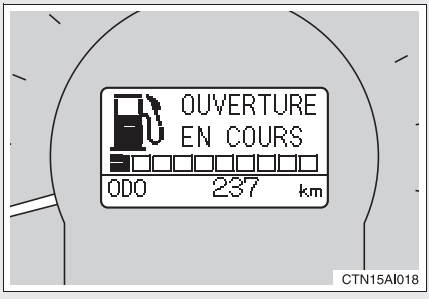

CTN15AI018

Si le réservoir de carburant est sous pression à cet instant, le message “OUVERTURE EN COURS” s'affiche à l'écran multifonctionnel. Cela peut prendre jusqu'à 10 secondes.

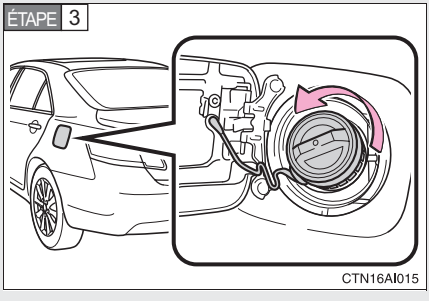

CTN16AI015

Tournez lentement le bouchon du réservoir à carburant pour l'ouvrir.

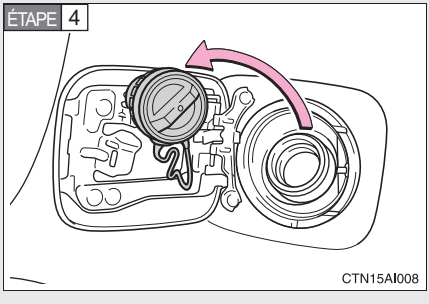

CTN15AI008

Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon du réservoir à carburant

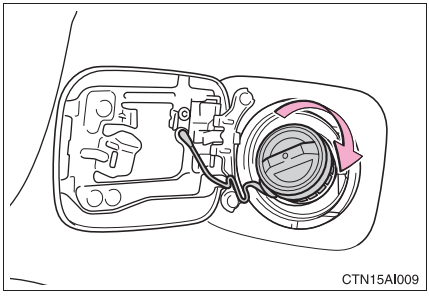

Lorsque vous remettez en place le bouchon du réservoir à carburant, tournez-le jusqu'à perception d'un déclic.

■ Type de carburant

Essence sans plomb (Indice d'octane 87 [Indice d'octane recherche 91] ou plus)

■ Capacité du réservoir de carburant

17,2 gal. (65 L, 14,3 Imp. gal.)

■ Cas où la commande d'ouverture de la trappe à carburant est inopérante

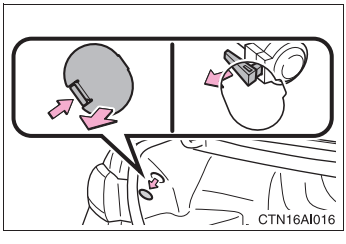

- Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant est inopérante, contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule. Si vous devez refaire le plein de toute urgence, vous pouvez ouvrir la trappe à carburant à l'aide de la poignée manuelle située dans le coffre.
- L'utilisation de la poignée manuelle pour ouvrir la trappe à carburant risque de ne pas permettre une baisse suffisante de la pression à l'intérieur du réservoir de carburant avant le ravitaillement. Pour éviter tout déversement de carburant hors du réservoir, tournez lentement le bouchon pour le retirer.
  Pendant que vous faites le plein, du carburant risque de déborder par suite d'un dégazage de l'air contenu dans le réservoir. Par conséquent, faites le plein lentement et avec précaution.

⚠ ATTENTION

■ Ravitaillement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Touchez le véhicule ou toute autre surface métallique pour vous décharger de l'électricité statique.
  Les vapeurs d'essence risquent de s'enflammer sous l'effet d'une étincelle produite par une décharge d'électricité statique.
- Pour retirer le bouchon du réservoir à carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir à carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon.
  Par temps chaud, le carburant sous pression risque de gicler hors du goulot de remplissage et de provoquer des blessures.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ À la fermeture du bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. A défaut, il risquerait de se produire un incendie ou tout autre incident pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles.

NOTE

Ravitaillement en carburant

- Ravitaillez en carburant en moins de 30 minutes. Au bout de 30 minutes, le clapet interne se ferme. Dans ce cas, du carburant risque de déborder si vous continuez à faire le plein. 5 minutes environ après la fermeture du clapet, le message “FERMER LE PANNEAU DE RÉSERVOIR” s'affiche à l'écran multifonctionnel. Pour poursuivre le plein, remettez le bouchon du réservoir en place et fermez la trappe de remplissage, puis appuyez à nouveau sur commutateur d'ouverture de la trappe de remplissage.
- Ne renversez pas de carburant pendant le ravitaillement.
  A défaut, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du circuit d'échappement, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système d'antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

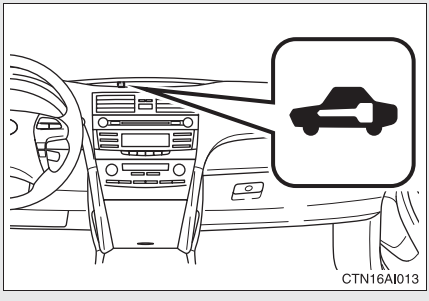

Le témoin clignote après mise du bouton “POWER” en mode ARRÊT, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

Certifications du système d'antidémarrage

▶ Pour véhicules vendus aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-1

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Certifications du système d'antidémarrage

▶ Pour véhicules vendus au Canada

Ce dispositif répond à la norme RSS-210 (Industrie Canada).
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

This device complies with RSS-210 of Industry Canada.
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

⚠ NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:

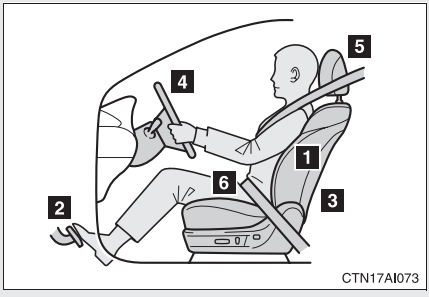

1. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 68)
2. Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser sur toute leur course. (→P. 68)
3. Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
4. Réglez le volant en inclinaison et en profondeur de sorte à axer le sac de sécurité gonflable sur votre poitrine. (→P. 83)
5. Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 72)
6. Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 74)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la marche du véhicule

- Ne réglez pas la position du siège conducteur en conduisant.
  Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne placez aucun coussin dorsal sur le dossier de siège conducteur ou passager.
  Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
  Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de sièges et d'empêcher le siège de se verrouiller. Un accident pourrait s'ensuivre. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin de ne blesser aucun autre passager en réglant la position du siège.
- Ne passez pas les mains sous le siège ou dans les mécanismes pour ne pas vous faire blesser.
  Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

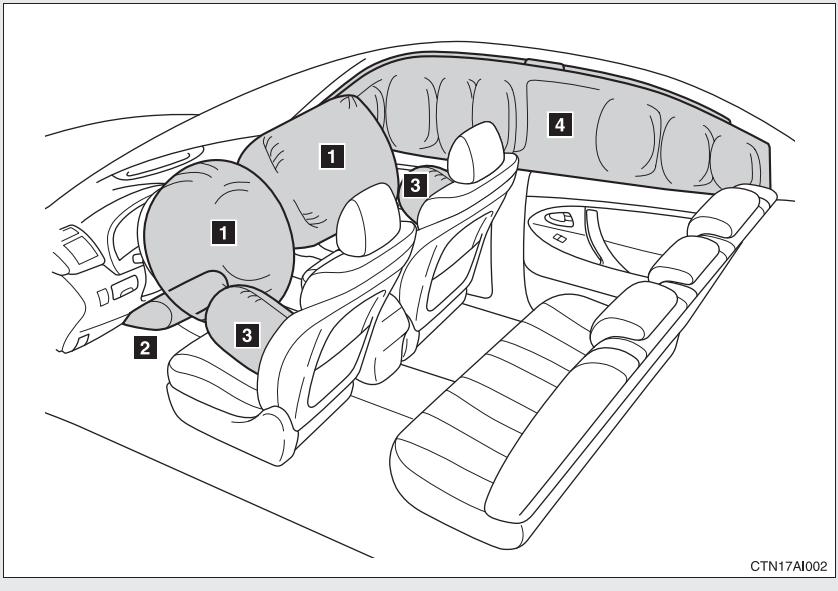

▶ Sacs de sécurité gonflables frontaux

1 Sac de sécurité gonflable conducteur/sac de sécurité gonflable passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager contre les chocs avec les éléments de l'habitacle.

2 Sac de sécurité gonflable genoux conducteur
Contribue à accroître la protection du conducteur.

▶ Sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau

3 Sacs de sécurité gonflables latéraux
Participent à la protection du thorax des occupants des sièges avant.

4 Sacs de sécurité gonflables rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures.

Composition du système de sacs de sécurité gonflables

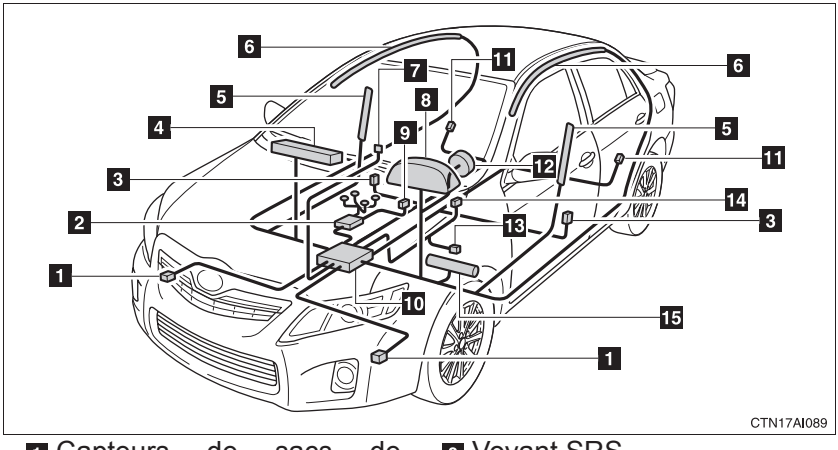

1 Capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux
2 Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)
3 Capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau
4 Sac de sécurité gonflable passager avant
5 Sacs de sécurité gonflables latéraux
6 Sacs de sécurité gonflables rideau
7 Témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”
8 Voyant SRS
9 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
10 Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables
11 Capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau
12 Sac de sécurité gonflable conducteur
13 Capteur de la position du siège conducteur
14 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur
15 Sac de sécurité gonflable de genoux

Votre véhicule est équipé de SACS DE SECURITE GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le système de sac de sécurité gonflable contrôle la puissance de déploiement des sacs de sécurité gonflables conducteur et passager avant. Le système de sac de sécurité gonflable conducteur se compose d'un capteur de position de siège conducteur, etc. Le système de sac de sécurité gonflable passager avant se compose d'un capteur de classification des occupants du siège passager avant, etc..

Les principaux éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS sont illustrés ci-dessus. Le système des sacs de sécurité gonflables SRS est commandé par un boîtier électronique. Ce boîtier intègre un capteur de sécurité et un capteur de sac de sécurité gonflable.

Lorsque la violence du choc frontal ou latéral l'exige, le système de sacs de sécurité gonflables SRS déclenche les dispositifs pyrotechniques de gonflage (générateurs de gaz). Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ **Voyant SRS**

Ce témoin est relié à un système qui surveille en permanence le capteur de sacs de sécurité gonflables, les capteurs des sacs de sécurité gonflables frontaux, les capteurs des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau, le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant, le témoin “AIR BAG ON”, le témoin “AIR BAG OFF”, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les générateurs de gaz, le câblage correspondant et l'alimentation électrique. (→P. 448)

■ **En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)**

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS en cours de déploiement est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des sacs de sécurité s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, couvercle du sac de sécurité gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, une partie des montants avant et arrière et du rail latéral de toit, peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes. Le sac de sécurité gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflable SRS (sacs de sécurité gonflables frontaux)**

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] contre un obstacle fixe et indéformable).

  Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation, qui peut se déplacer ou se déformer sous l'impact ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- Lors de certaines collisions, à une vitesse de décélération longitudinale du véhicule très proche du seuil prévu, il est possible que les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne se déclenchent pas en même temps.
- Le sac de sécurité gonflable SRS passager ne se déclenche pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Néanmoins, le sac de sécurité gonflable passager peut se déployer si vous mettez des bagages sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est bouclée, même en l'absence d'occupant sur le siège. (→P. 118)

■ **Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflable SRS (sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau)**

- Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (équivalent à un choc latéral généré par un véhicule de 3300 lb. [1500 kg] roulant à une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation).
- Le sac de sécurité gonflable SRS latéral du siège passager ne se déclenche pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Toutefois, le sac de sécurité gonflable latéral du siège passager risque de se déployer si vous mettez des bagages sur le siège, même en l'absence d'occupant sur le siège. (→P. 118)

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

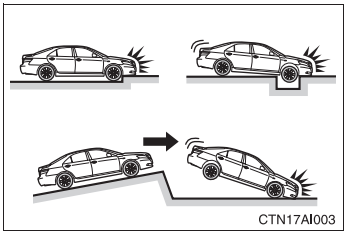

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou le côté, fait un tonneau ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.

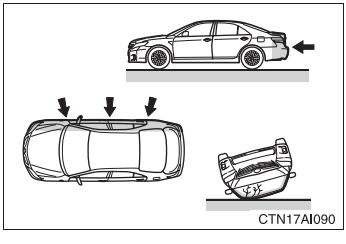

- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer

Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et les sacs de sécurité gonflables rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule subit une collision latérale selon un certain angle ou si la collision se produit à un emplacement du véhicule autre que l'habitacle.

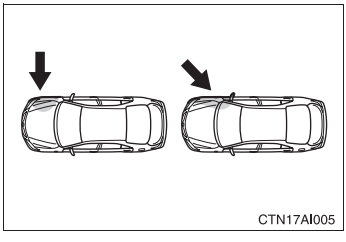

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau sont généralement conçus pour ne pas se déclencher lorsque le véhicule subit un choc frontal ou arrière, lorsqu'il se retourne ou encore en cas de collision latérale à faible vitesse.

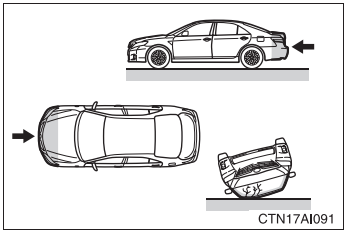

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants. Contactez votre concessionnaire Toyota avant de débrancher les câbles de la batterie de servitude (12 V).

- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.

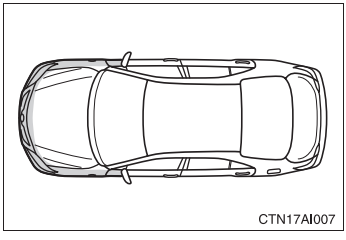

- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS.

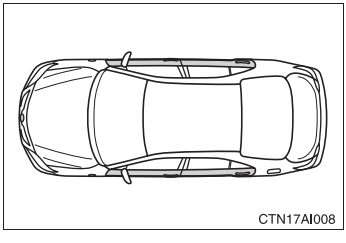

- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau de la porte, ou a été impliqué dans un accident dont la violence n'a pas justifié le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau.

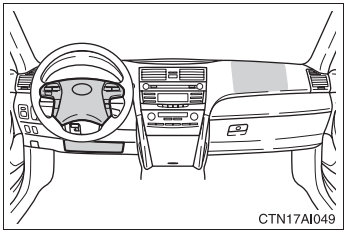

- La garniture du volant de direction ou du tableau de bord au voisinage du sac de sécurité gonflable passager, ou le tableau de bord dans sa partie inférieure porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

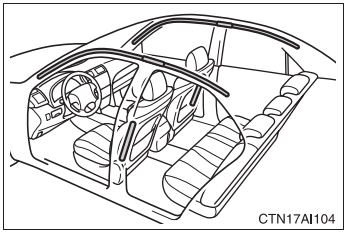

- La surface de la portion des sièges renfermant le sac de sécurité gonflable latéral est rayée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.
- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les sacs de sécurité gonflables rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes avec les sacs de sécurité gonflables. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
  Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable.
  L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

  Sachant que la zone de danger pour le sac de sécurité gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du sac de sécurité gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

  - Reculez votre siège au maximum tout en atteignant confortablement les pédales;
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que la conception des véhicules soit variable, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser, ou si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  - Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

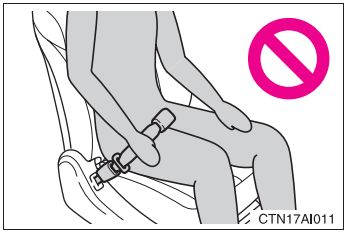

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle du siège conducteur, mais pas à la ceinture de sécurité proprement dite, le système de sac de sécurité gonflable SRS conducteur pense que vous avez attaché votre ceinture de sécurité, alors qu'en fait c'est faux. Dans ce cas, il se peut que le sac de sécurité gonflable conducteur ne se déploie pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez donc à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

- Le sac de sécurité gonflable SRS du passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Eloignez le siège passager au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte telle sorte que le passager avant soit assis bien droit dans son siège.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité dans un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. C'est à l'arrière que les nourrissons et les enfants sont les mieux protégés. (→P. 124)

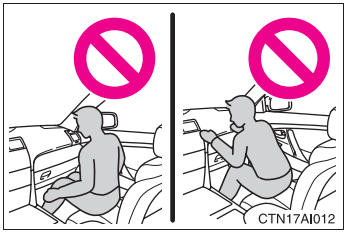

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

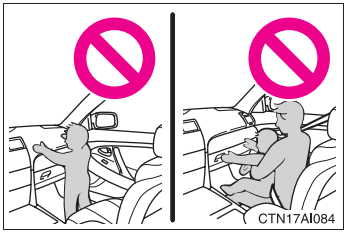

- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne conduisez pas le véhicule avec quelque chose sur les genoux, et n'autorisez pas non plus le passager à voyager avec quelque chose sur les genoux.

- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

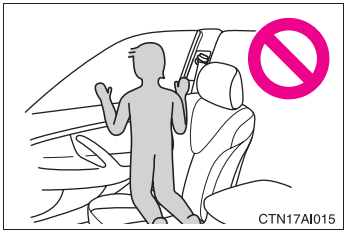

- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager et se pencher vers la porte ou bien mettre sa tête ou ses mains à l'extérieur du véhicule.

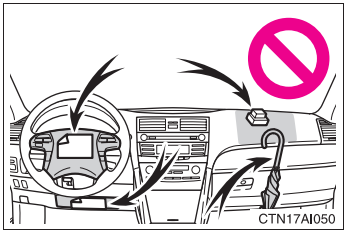

- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction ou la partie inférieure du tableau de bord.
  Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.

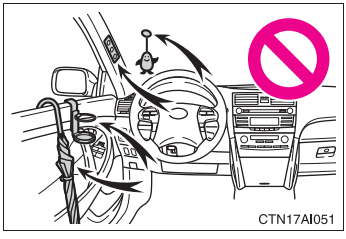

- Ne fixez aucun objet sur les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, le rail latéral de toit et la poignée de maintien.
- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre ni aucun objet dur. En cas de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de vous blesser grièvement, voire de vous tuer.

- Si un cache en vinyle est mis dans la zone où le sac de sécurité gonflable SRS de genoux se déploie, assurez-vous de l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS (→P. 105).
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement d'un sac de sécurité gonflable SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les sacs de sécurité gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes.
Les sacs de sécurité gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Réparations, modifications, dépose ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du bouclier avant, ou du côté de l'habitacle.
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Modifications des suspensions du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques tels que radio émetteur/récepteur ou lecteurs CD.
- Aménagements apportés au véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique.

Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

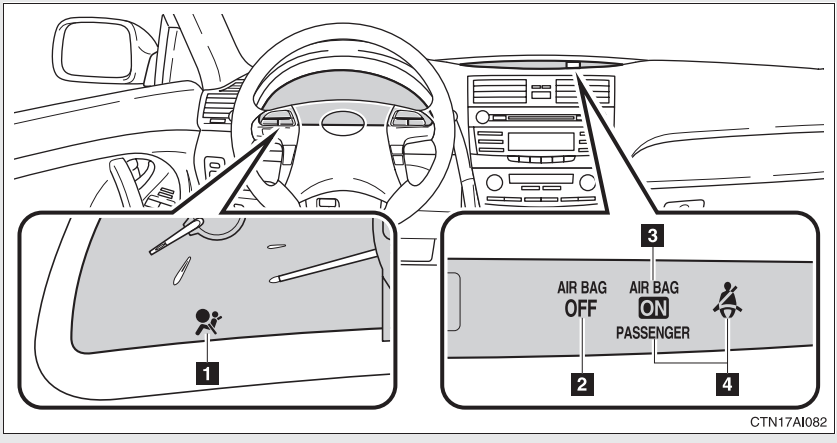

1 Voyant SRS

2 Témoin “AIR BAG OFF”

3 Témoin “AIR BAG ON”

4 Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant

États et fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG ON”
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable latéral des sièges des passagers avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

Enfant*3 ou siège de sécurité enfant*4

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”*5
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral des sièges des passagers avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	Non allumé
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral des sièges des passagers avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Désactivé

■ **Le système présente une anomalie**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Voyant SRS	Activé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Désactivé
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral des sièges des passagers avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

*2: Si jamais le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*3: Lorsqu'un enfant plus grand qui n'utilise plus un système de sécurité enfant est assis sur le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte selon sa constitution et sa posture.

*4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route peut être exceptionnellement monté sur le siège passager avant si vraiment aucune autre solution n'est envisageable. (→P. 124)

*5: Si le témoin n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 129)

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Veillez à ce que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin “AIR BAG OFF” reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin “AIR BAG OFF” s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin “AIR BAG ON” est bien allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, le sac de sécurité gonflable passager et le sac de sécurité latéral du côté du passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement, et de provoquer la mort ou de graves blessures en cas de collision.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège passager avant.
- N'exercez pas un poids sur le siège passager avant en mettant vos mains ou vos pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les sièges arrière.
- N'autorisez pas un passager arrière à soulever le siège passager avant avec ses pieds ou bien à appuyer sur le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne posez pas d'objets sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin “AIR BAG OFF” risquerait alors de s'allumer, indiquant que les sacs de sécurité gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Gardez le dossier de siège passager avant aussi de droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol, et d'attacher correctement sa ceinture. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Lorsqu'il est inévitable d'installer un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège passager avant, effectuez cette installation dans l'ordre approprié. (→P. 129)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne le soumettez pas à des chocs sévères. Sinon, le témoin SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Un siège de sécurité enfant pour jeune enfant ou nourrisson doit être correctement fixé sur le siège du véhicule à l'aide de la sangle ventrale de la ceinture de sécurité 3 points.

Dans les États-Unis (50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la législation fédérale.

Points à se rappeler

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que dans le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 129)

Les types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant.

▶ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route

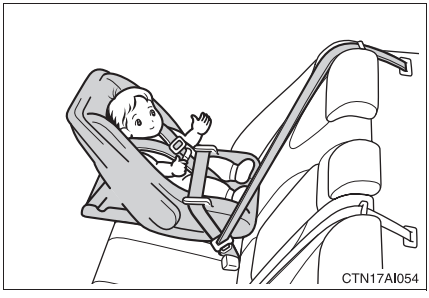

▶ Siège modulable — type face à la route

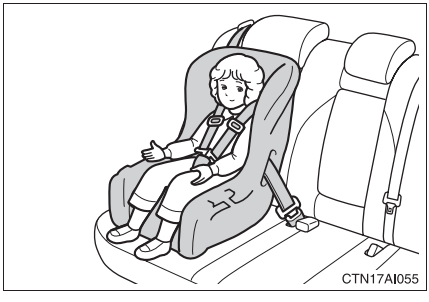

▶ Coussin de rehausse

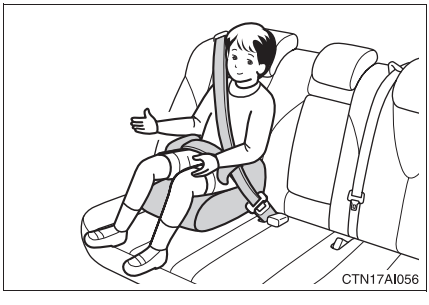

Sélection d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité quelle que soit sa catégorie, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 74)

⚠ ATTENTION

Précautions à observer avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé. En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le sac de sécurité gonflable passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si vous l'avez installé à la place du passager avant dans un siège de sécurité enfant type dos.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sièges de sécurité enfant

- Un siège de sécurité enfant type face à la route peut être exceptionnellement monté sur le siège passager avant si vraiment aucune autre solution n'est envisageable. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet au dos du dossier du siège passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la zone du siège, des montants avant ou arrière ou du rail latéral de toit où les sacs de sécurité gonflables latéraux ou les sacs de sécurité gonflables rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Assurez-vous d'avoir respecté toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et que le siège est correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

⚠ ATTENTION

■ **Précaution d'utilisation de la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant**

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité verrouillable pour siège de sécurité enfant. Si la ceinture vient à être torsadée autour du coup de l'enfant, il sera alors impossible de dérouler la ceinture ce qui pourrait entraîner un risque d'étouffement ou d'autres blessures corporelles graves, voire mortelles. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ **Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas**

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne placez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux places extérieures arrière au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

La sangle abdominale/diagonale peut être utilisée si le siège de sécurité enfant utilisé n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

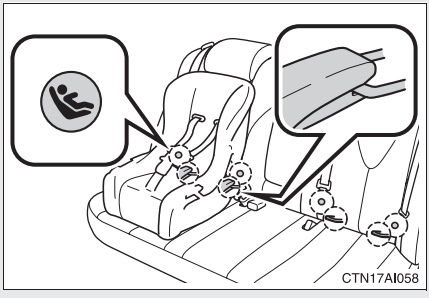

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière des places extérieures sont équipés de points d'ancrage LATCH. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)

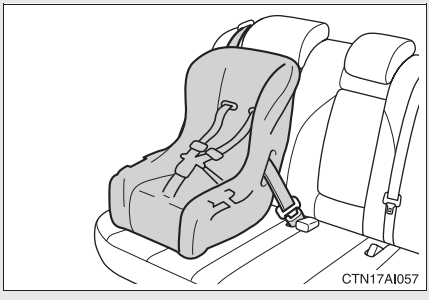

Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 74)

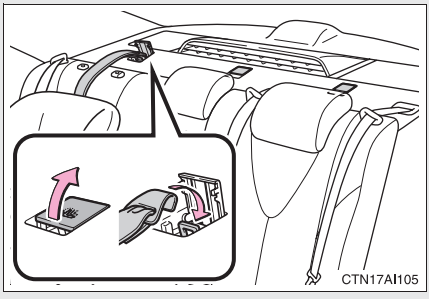

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Des pattes d'ancrage sont prévues à toutes les places de la banquette arrière.

Installation avec le système LATCH

▶ Type A

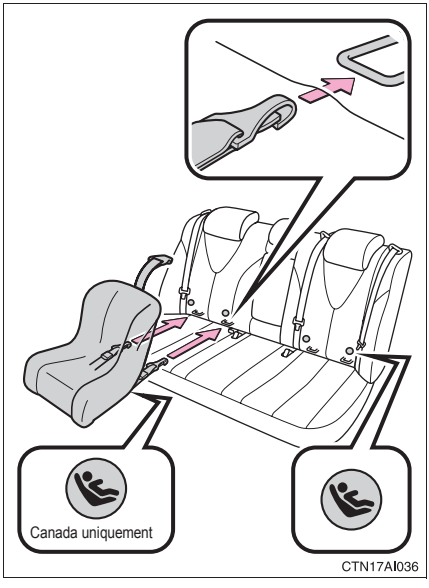

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

ÉTAPE 2 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH.

ÉTAPE 3 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Un symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

▶ Type B

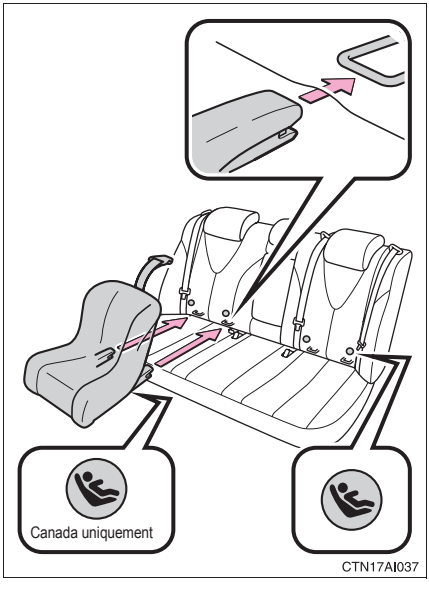

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

ÉTAPE 2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

ÉTAPE 3 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Un symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route

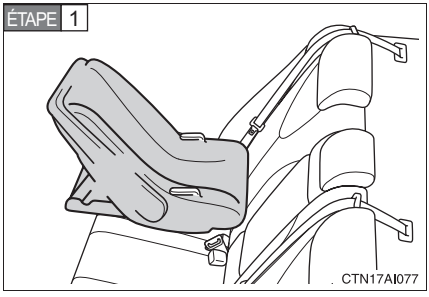

Posez le siège enfant sur le siège arrière, dos à la route.

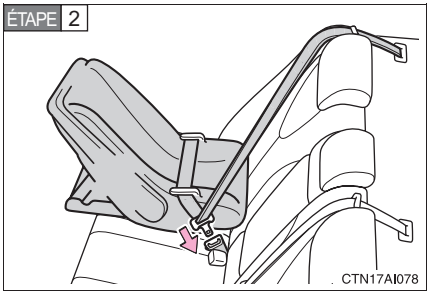

Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

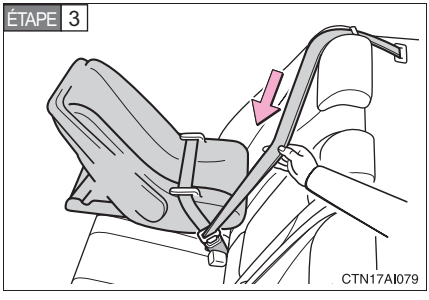

Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.

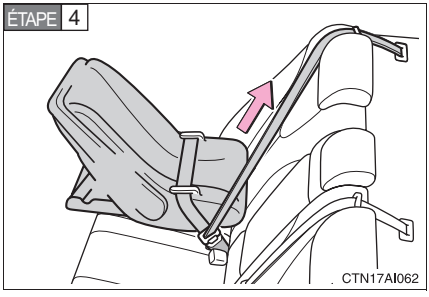

Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

■ Siège modulable — type face à la route

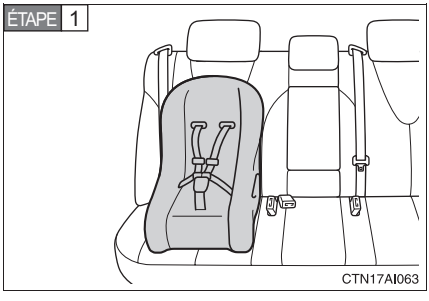

Posez le siège enfant sur le siège, face à la route.

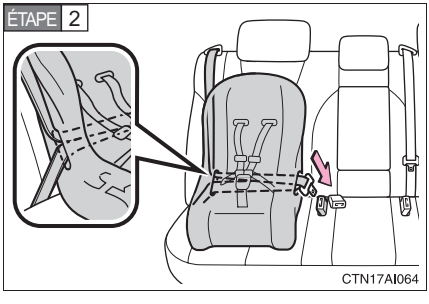

Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

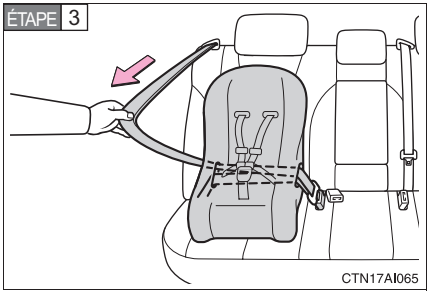

Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.

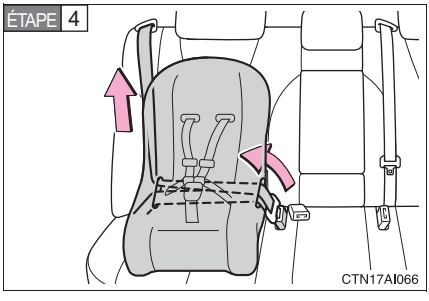

Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au dispositif d'arrimage prévu à cet effet. (→P. 135)

■ Coussin de rehausse

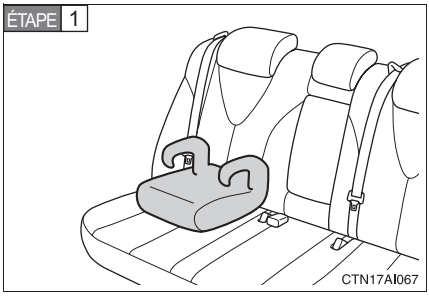

Posez le coussin de rehausse sur le siège, face à la route.

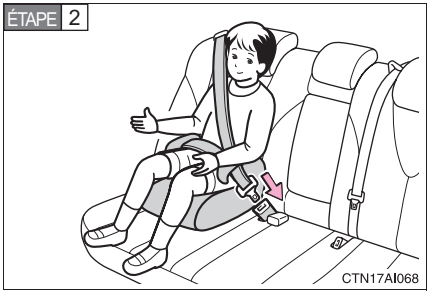

Asseyez l'enfant sur le coussin de rehausse. Passez la ceinture de sécurité dans le coussin de rehausse selon les instructions du fabricant et attachez-la à la boucle de ceinture. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 74)

Dépose d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

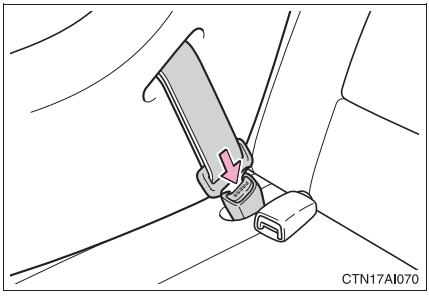

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

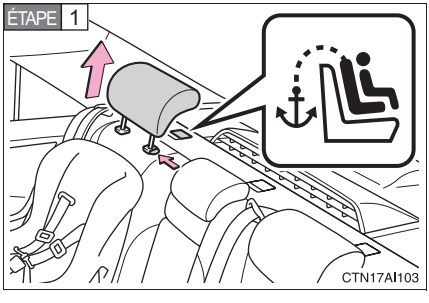

Fixez le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH. Déposez l'appui-tête.

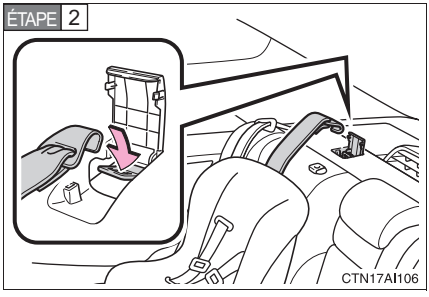

Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

⚠ ATTENTION

En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Ne déroulez pas complètement la sangle diagonale afin d'empêcher l'armement du verrouillage automatique de l'enrouleur (mode ALR): (→P. 77)

Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension, ce qui peut gêner ou blesser l'enfant.

⚠ ATTENTION

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

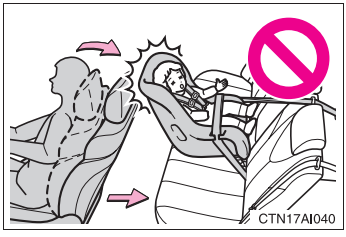

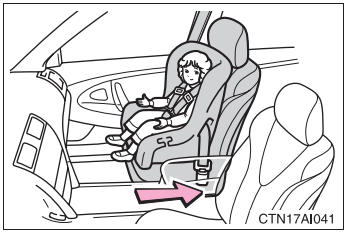

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- N'installez un siège de sécurité enfant type face à la route ou un coussin de rehausse dans le siège passager avant que si vraiment vous ne pouvez pas faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route ou un rehausseur dans le siège du passager avant, reculez le siège au maximum, même si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables.

⚠ ATTENTION

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire jouer le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurez qu'il est bien fixé.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsqu'un siège de sécurité enfant est fixé au moyen d'une sangle de retenue supérieure, ne mettez pas l'appui-tête en place. L'appui-tête risque de gêner le passage de la sangle de retenue supérieure, empêchant ainsi la bonne installation du siège de sécurité enfant.
- Assurez-vous de ranger correctement l'appui-tête ainsi déposé lorsque vous utilisez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci n'est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Au volant 2

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 140
Bouton “POWER” (circuit électrique et allumage) 152
Transmission..... 157
Commodo de clignotants..... 159
Frein de stationnement 160
Avertisseur 161

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs 162
Témoins et voyants..... 165
Écran multifonctionnel..... 168

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 172
Sélecteur d'antibrouillards..... 177
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 178

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 180
Systèmes d'aide à la conduite 184

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages 188
Limites de charge du véhicule..... 192
Conseils de conduite hivernale 193
Conduite avec une caravane/remorque..... 197
Remorquage de véhicule..... 198

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité.

■ Démarrage du système hybride (→P. 152)

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur “D”. (→P. 157)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 160)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour faire avancer le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur “D”, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous arrêtez le véhicule pour une période prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur “P”. (→P. 157)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur “D”, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 160)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”. (→P. 157)

Lors d'un stationnement en côte, bloquez les roues si nécessaires.

ÉTAPE 4 Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT et arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

Démarrage en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur “D”.

ÉTAPE 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, nous vous conseillons de respecter les recommandations suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 994 premiers miles (1600 km):
  - Ne roulez pas aux vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein et à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage de la manière suivante.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 500)

Pour un meilleur rendement

- Mettez le sélecteur de vitesses sur “D” en marche normale
  En position “N”, le moteur thermique fonctionne mais toute production d'énergie électrique est neutralisée. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride, et donc un recours superflu à la puissance du moteur thermique pour recharger.
- Adoptez une conduite souple
  Évitez les accélérations et ralentissements trop violents. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique, sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées
  Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride, avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur “P” lorsque vous stationnez
  En position “N”, la batterie du système hybride ne recharge pas.
  Laisser le levier de sélecteur trop longtemps sur “N” a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

Centrale hydraulique de freinage

La centrale hydraulique de freinage utilise du liquide de frein mis sous pression à l'aide de la pompe pour assister les freins. Si la central hydraulique de freinage tombe en panne en cours de route, le voyant du système de freinage s'allume et le signal sonore retentit en continu. Dans ce cas, les freins ne fonctionnent peut-être pas correctement. S'ils ne fonctionnent pas correctement, enfoncez fermement la pédale de frein. Si le voyant du système de freinage s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Dans les conditions suivantes, vous pouvez percevoir un bruit en provenance du compartiment moteur. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- La porte conducteur est ouverte et le système hybride est arrêté.
- La pédale de frein est enfoncée et le système hybride est arrêté.
- Après la mise en marche du système hybride.
- La pédale de frein est enfoncée à plusieurs reprises et le système hybride est en marche.
- Après l'arrêt du système hybride.

La pédale de frein risque de devenir dure à enfoncer ou bien la course de celle-ci risque d'être réduite avant de mettre la système hybride en marche. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

Lorsque vous freinez

Au freinage, il est possible que vous perceviez un bruit en provenance de la génératrice.
Ceci n'indique cependant pas un problème.

⚠ ATTENTION

■ Au démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ À la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Veillez à garder une position de conduite correcte en toutes circonstances, même pour déplacer le véhicule de quelques mètres seulement, afin de pouvoir agir convenablement sur les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Le conducteur doit prêter attention aux piétons lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique uniquement. En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels matériaux.
  La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. En conséquence, toute présence de matières inflammables à proximité présente un risque d'incendie.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position correspondant à une marche avant, ou avancer alors que le sélecteur est sur “R”.
  Le système hybride pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommages causés au véhicule.

⚠ ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le coffre est fermé. De grandes quantité de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et se traduire par un accident, pouvant entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Sous aucun prétexte ne mettez le sélecteur de vitesses sur “P” ou “R” alors que le véhicule roule encore.
  La transmission risque en effet de subir d'importantes détériorations et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le sélecteur de vitesses sur “N” alors que le véhicule roule.
  À défaut, l'inefficacité du frein moteur risque de causer un accident.
- N'arrêtez pas le système hybride alors que le véhicule roule encore.
  Les systèmes de freinage et d'assistance de direction ne fonctionnent pas correctement si le système hybride n'est pas en marche.
- Lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, utilisez le frein moteur afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
  L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 158)
- Lorsque vous stationnez en pente, utilisez la pédale de frein et le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de partir en avant ou en arrière, et de provoquer un accident.
- Abstenez-vous de régler votre siège, le volant ou les rétroviseurs (extérieurs comme intérieur) tout en conduisant.
  Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.

⚠ ATTENTION

- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Veillez à consulter un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus grande vitesse ou non, avant de conduire votre véhicule à vitesse élevée.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Des variations brutales dans la puissance de freinage, par suite par exemple de la manœuvre du levier de sélecteur sur “B” causant l'application du frein moteur et le freinage récupératif, peuvent entraîner une mise en dérapage du véhicule, à l'origine d'un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'emballez pas le moteur.
  Si la transmission est en prise (sélecteur de vitesses sur toute autre position que “P” ou “N”), le véhicule risque de démarrer violemment sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
  Si vous ne pouvez l'éviter, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin “READY” est allumé. Utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  À défaut, les conséquences suivantes sont à prévoir.
  - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des composants électriques du véhicule.

⚠ ATTENTION

- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses sur “P”, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en fonction.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt.
  Vous risqueriez de vous brûler.
- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Faites contrôler de temps à autre l'échappement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. À défaut, vous pourriez accidentellement déplacer le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. Par ailleurs, si le véhicule est stationné dans une zone mal ventilée, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, avec pour conséquence possible de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous freinez

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant. Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides; de plus, l'équilibre du freinage entre le côté gauche et le côté droit du véhicule peut s'en trouver altéré. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules trop près et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande un effort à la pédale plus important qu'à l'accoutumée. Les distances de freinage risquent également d'être accrues.
- Le système de freinage comporte 3 circuits hydrauliques indépendants. Si l'un des circuits connaît une défaillance, les autres continuent de fonctionner. Dans ce cas, il convient d'exercer sur la pédale de frein une pression plus forte qu'à l'habitude et les distances de freinage s'allongent. Ne conduisez pas votre véhicule si l'un des circuits hydrauliques est défaillant. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

■ **À la conduite du véhicule**

Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Placez systématiquement le sélecteur de vitesses sur “P”. À défaut, le véhicule risque de démarrer ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter les problèmes mécaniques**

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  Le moteur électrique d'assistance de direction risque d'être détérioré.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **An cas où vous entendriez un crissement ou un grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule fait des bruits anormaux.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Remplacez le pneu crevé par un neuf. (→P. 470)

NOTE

■ **À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule.

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota.

- Fonctionnement des freins
- Changement de la quantité et de la qualité des huiles utilisées pour le moteur, la boîte-pont du système hybride, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Bouton “POWER” (circuit électrique et allumage)

Si vous effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique, le système hybride démarrera ou les modes du bouton “POWER” changeront.

■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de sélecteur est sur “P”.

ÉTAPE 3 Installez-vous dans le siège conducteur et appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du bouton “POWER” s'allume en vert. Si le témoin ne devient pas vert, le système hybride ne peut être démarré.

ÉTAPE 4

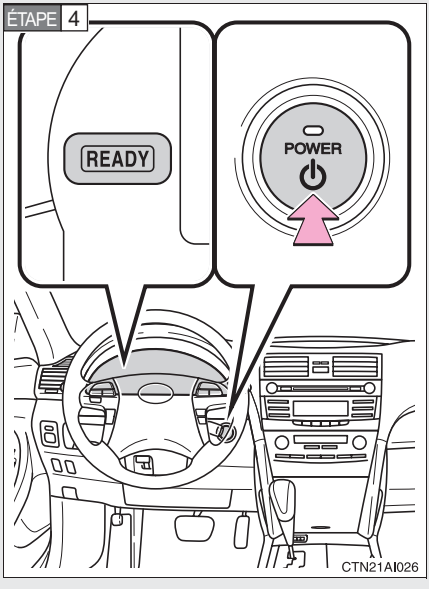

Appuyez sur le bouton “POWER”.

Il est possible de démarrer le système hybride à partir de n'importe quel mode.

Après quelques instants, le témoin “READY” (PRÊT) s'allume, accompagné d'un bip.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin “READY” est allumé, même si le moteur thermique est arrêté.

■ Changement du mode du bouton “POWER”

Il est possible de changer de modes en appuyant sur le bouton “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque appui sur le bouton.)

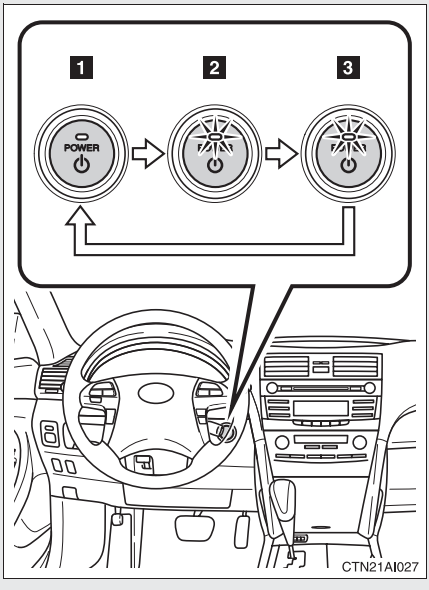

1 ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin du bouton “POWER” devient ambre.

3 Mode MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin du bouton “POWER” devient ambre.

*: Si le levier de sélecteur n'est pas sur “P” lorsque vous arrêtez le système hybride, le bouton “POWER” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode ARRÊT.

■ Déblocage de l'antivol de direction

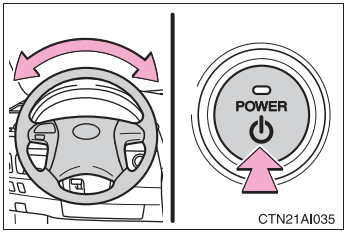

Vérifiez que l'antivol de direction est effectivement désarmé.

Pour débloquer l'antivol de direction, tournez lentement le volant à droite ou à gauche tout en appuyant sur le bouton “POWER”.

Si l'antivol de direction ne se débloque pas, le témoin du bouton “POWER” clignote en vert.

■ Si le système hybride ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 99)

■ Lorsque le témoin du bouton “POWER” clignote en couleur ambre

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Si le témoin “READY” (PRÊT) ne s'allume pas

Si le témoin “READY” ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton “POWER” alors que le sélecteur de vitesses est sur “P” et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus d'une heure avec le levier de sélecteur sur “P”, le bouton “POWER” passe automatiquement sur ARRÊT.

■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin “READY” (PRÊT) ne s'allume.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

→P. 25

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 448

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 46

■ **En cas de décharge de la pile de la clé électronique**

→P. 418

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 44

■ **Remarque relative au système d'accès et de démarrage “mains libres”**

→P. 47

⚠ ATTENTION

■ **Au démarrage du système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ **Procédure d'arrêt du système hybride en cas d'urgence**

Si vous souhaitez arrêter le système hybride en cas d'urgence alors que vous conduisez le véhicule, appuyez sur le bouton “POWER” pendant plus de 3 secondes.
Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le bouton “POWER” qu'en cas d'urgence uniquement. Si le système hybride est arrêté alors que vous conduisez le véhicule, cela pourrait entraîner un accident, de manière inattendue.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en marche.

■ **Au démarrage du système hybride**

- Ne pas emballer le moteur thermique à froid.
- Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites-le vérifier dans les plus brefs délais.

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de sélecteur

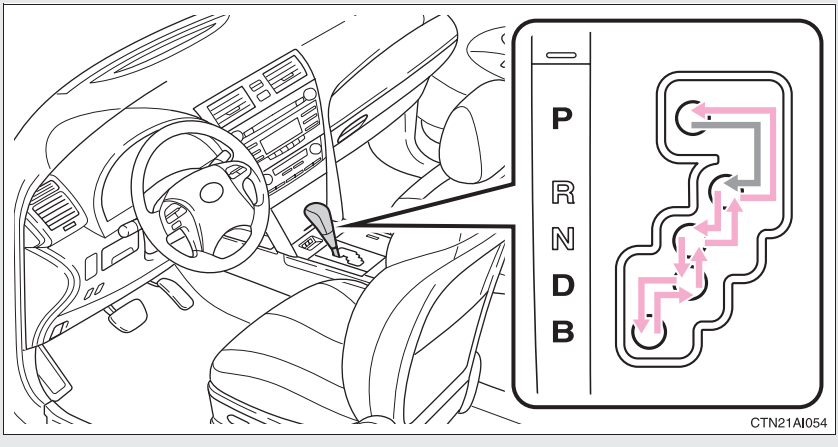

Bouton “POWER” en mode MARCHE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de sélecteur.

■ Usage des différentes positions

Positions du sélecteur	Fonction
P	Véhicule en stationnement ou démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Position point mort
D	Conduite normale
B	Position pour frein moteur normal

■ Lorsque la circulation est chargée

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur “N”, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser le sélecteur de vitesses sur “N” pendant une période prolongée.

■ Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P”

→P. 481

Commodo de clignotants

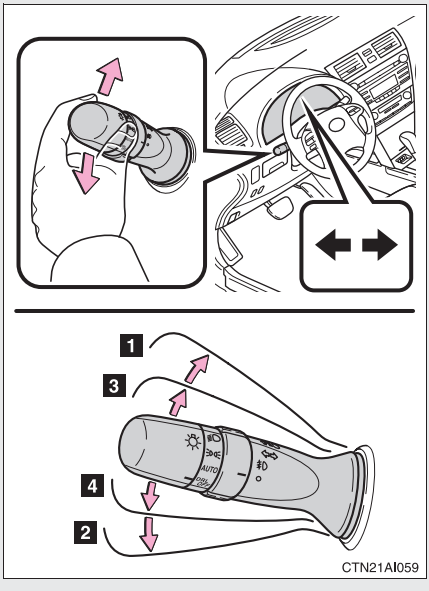

1 Clignotant droit

2 Clignotant gauche

3 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant droit fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

4 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant gauche fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

■ **Les clignotants sont opérationnels**

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ **Si les clignotants clignotent plus rapidement qu'à l'habitude**

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

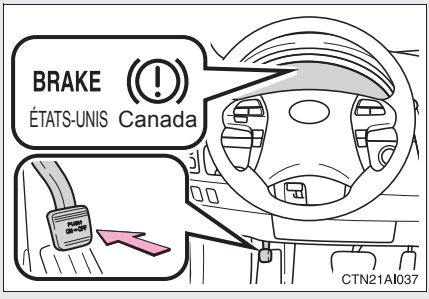

Enclenchement du frein de stationnement*

(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

*: Appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en enfonçant la pédale de frein avec votre pied droit.

Utilisation en période hivernale

Reportez-vous à “Conseils de conduite hivernale” pour l'utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 193)

⚠ NOTE

Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Le fait de conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences une dégradation des performances de freinage et un accroissement de l'usure des freins.

Avertisseur

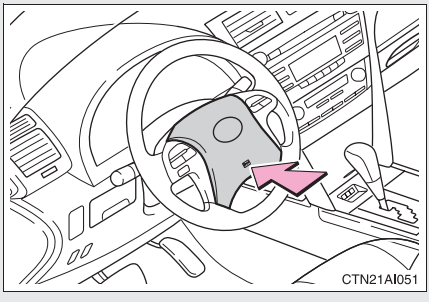

Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole ou à proximité.

■ **Après réglage du volant de direction**

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
L'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement verrouillé. (→P. 83)

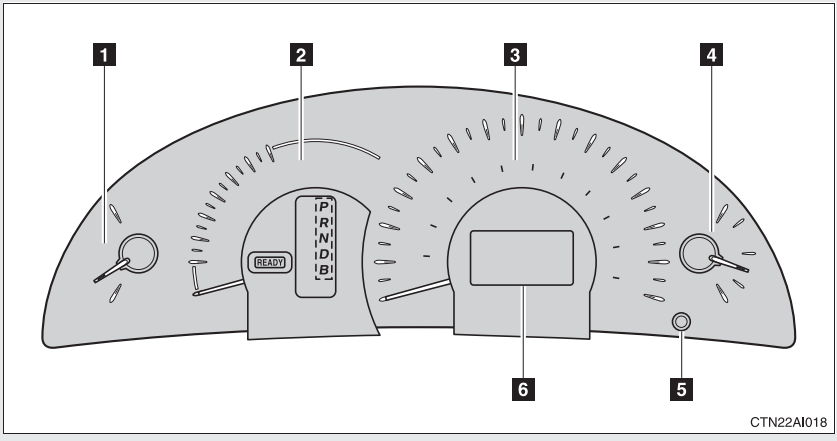

Les instruments, compteurs et affichages suivants s'éclairent lorsque le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

1 Thermomètre de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

2 Instrument de consommation en carburant

Affiche la consommation instantanée de carburant sous forme analogique lorsque le système hybride est en fonctionnement.
Lorsque seul le moteur électrique propulse le véhicule, l'aiguille pointe sur “E-MODE”.

3 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

4 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

5 Bouton de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel/ commande d'éclairage du tableau de bord et de remise à zéro du totalisateur partiel

Permet de sélectionner successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Un appui long sur ce bouton permet de remettre à zéro le totalisateur partiel lorsque celui-ci est affiché.

Commande d'éclairage du tableau de bord: →P. 163

6 Écran multifonctionnel

→P. 168

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

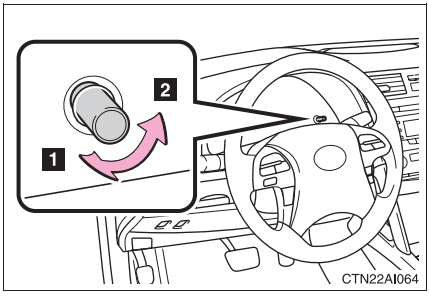

1 Plus clair

2 Plus sombre

Lorsque vous tournez le sélecteur d'éclairage pour allumer les feux de position, la luminosité baisse légèrement d'intensité, sauf si vous l'avez réglée au maximum à droite.

■ Niveau de conduite économique

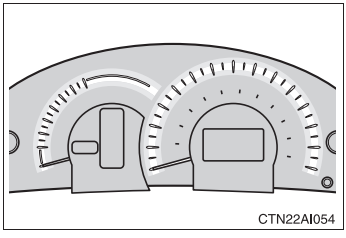

L'intensité lumineuse des cerclages de l'indicateur d'économie de carburant et du compteur de vitesse varie en fonction des performances de conduite économique. Plus votre conduite est économique, plus les cercles sont lumineux.

Le niveau d'écoconduite est également affiché à l'écran multifonctionnel.
(→P. 169)

Consommation moyenne de carburant	Luminosité des arcs
25 MPG ou moins (9,0 L/100 km ou plus)	Ne s'allume pas
26 à 30 MPG (8,8 à 8,0 L/100 km)	Éclaire faiblement
31 à 35 MPG (7,8 à 7,0 L/100 km)	Éclaire fortement
36 MPG ou plus (6,8 L/100 km ou moins)	Éclaire très fortement

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages au moteur et à ses accessoires

Le moteur thermique risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement est dans la zone rouge (H). Si c'est le cas, arrêtez immédiatement le véhicule sur une aire de sécurité. Vérifiez le moteur thermique après son complet refroidissement. (→P. 490)

Les témoins et voyants du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

▶ Combiné d'instruments

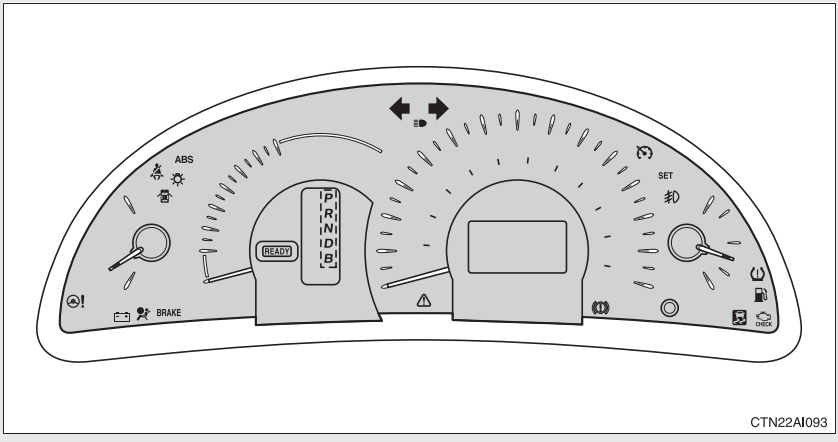

▶ Console centrale

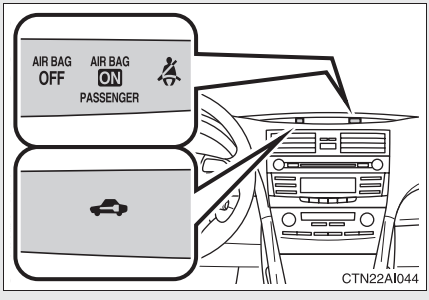

■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoin des clignotants (→P. 159)

Témoin de feux de route (→P. 174)

*1 Témoin de perte d'adhérence (→P. 185)

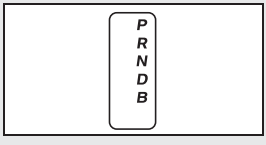

Témoins de position de levier de sélecteur (→P. 157)

(sur modèles équipés) Témoin du système d'antidémarrage (→P. 99)

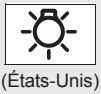

(États-Unis) Témoin de phares (→P. 172)

(CANADA) Témoin de feux de position (→P. 172)

(sur modèles équipés) Témoin des projecteurs antibrouillards avant (→P. 177)

*1 Témoin de neutralisation de sac de sécurité gonflable SRS (→P. 118)

Témoin du régulateur de vitesse (→P. 180)

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 180)

Témoin “READY” (PRÊT) (→P. 152)

Voyants

Les voyants informent le conducteur de toute anomalie affectant les systèmes du véhicule. (→P. 447)

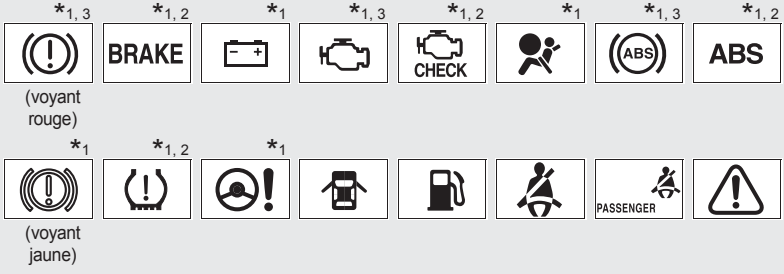

*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton “POWER” est mis en mode MARCHE, pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Pour véhicules vendus aux États-Unis

*3: Pour véhicules vendus au Canada

⚠ ATTENTION

Si le voyant d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou les sacs de sécurité gonflables SRS) ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une multitude d'informations relatives à la conduite et à la marche du véhicule, y compris la température de l'air extérieur.

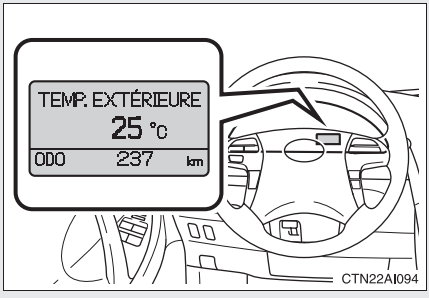

- Affichage de la température extérieure (→P. 169)

  Indique la température extérieure.

- Informations relatives au trajet (→P. 169)

  Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et autres informations relatives à la conduite.

- Messages d'alerte (→P. 457)

  Automatiquement affiché en cas de fonctionnement défectueux d'un des systèmes du véhicule.

- Affichage du totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

  Totalisateur kilométrique: Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

  Totalisateur partiel: Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher des distances différentes.

Choix de l'affichage

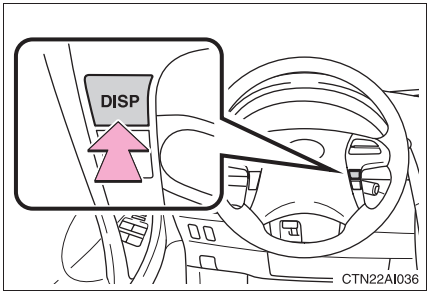

Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher successivement les éléments d'information.

L'afficheur revient à l'affichage de la température extérieure lorsque vous appuyez longuement sur la touche “DISP”.

● Température extérieure

Affiche la température de l'air extérieur.

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

● Autonomie restante

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

● Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Pour remettre à zéro la fonction, appuyez sur le bouton “DISP” pendant plus d'une seconde alors que la consommation moyenne de carburant est à l'affichage.

● Distance parcourue

Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride.

● Vitesse moyenne du véhicule

Indique la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

● Informations de voyage désactivées

Affiche uniquement le totalisateur kilométrique et les totalisateurs partiels.

● Zoom du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

Affiche simultanément le totalisateur kilométrique et l'un des totalisateurs partiels.

● Contrôle de l'énergie disponible

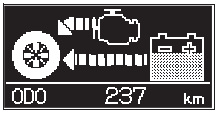

Affiche les conditions de fonctionnement du système hybride. (→P. 28)

● Niveau de conduite économique

Affiche le niveau de performance de conduite économique et la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du système hybride.

Quand le niveau d'écoconduite augmente, l'information correspondante s'affiche à l'écran, même si aucune autre information n'est à l'affichage à cet instant. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

Affichage de la température extérieure

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.

- À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

⚠ NOTE

Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

▶ Pour les États-Unis

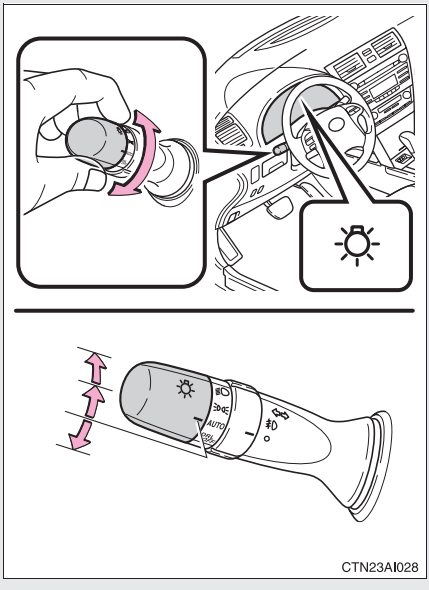

Les feux de position latéraux, de stationnement et de position, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

AUTO Les projecteurs et les feux de stationnement s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le bouton “POWER” passe en mode DÉMARRAGE)

DRL OFF Système d'éclairage de jour éteint.

▶ Pour le Canada

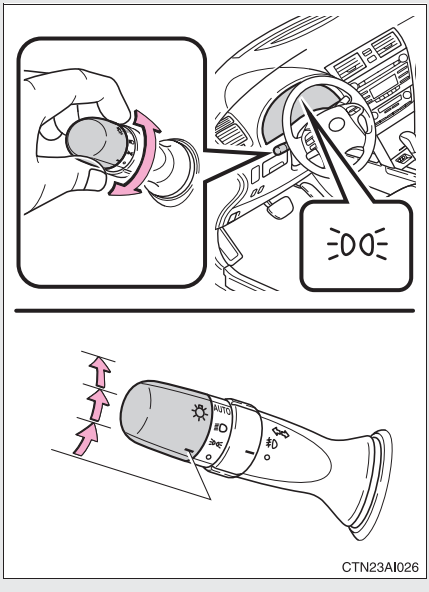

Les feux de position latéraux, de stationnement et de position, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.

Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

AUTO Les projecteurs et les feux de stationnement s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le bouton “POWER” passe en mode DÉMARRAGE)

Allumage des feux de route

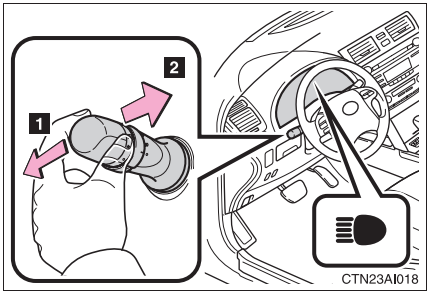

1 Projecteurs allumés, poussez le commodo vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le commodo vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Tirez le commodo vers vous pour allumer les feux de route.

Relâchez le commodo pour les éteindre. Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

Système d'éclairage de jour

Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Le système d'éclairage de jour n'est pas conçu pour être utilisé de nuit.

Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour au moyen du commutateur.

■ **Capteur de luminosité**

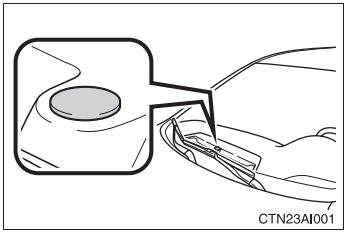

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement si un objet le recouvre, ou si un élément fixé sur le pare-brise bloque le cheminement du signal jusqu'au capteur.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et risque d'entraîner un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ **Système de coupure automatique de l'éclairage**

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux de position s'éteignent 30 secondes après la fermeture de toutes les portes, bouton “POWER” en mode ARRÊT. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux de position sont allumés: Les feux de position s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le bouton “POWER” soit en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT.
- Si une porte ou le couvercle de coffre est laissé ouvert par inadvertance, les feux s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE, ou mettez le sélecteur d'éclairage sur arrêt puis à nouveau sur ou sur .

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier les réglages de sensibilité du capteur de luminosité. (Fonctions personnalisables →P. 525)

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les feux allumés plus que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sélecteur d'antibrouillards*

Les projecteurs antibrouillards améliorent la visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie ou de brouillard. Ils ne s'allument que lorsque les projecteurs sont en feux de croisement.

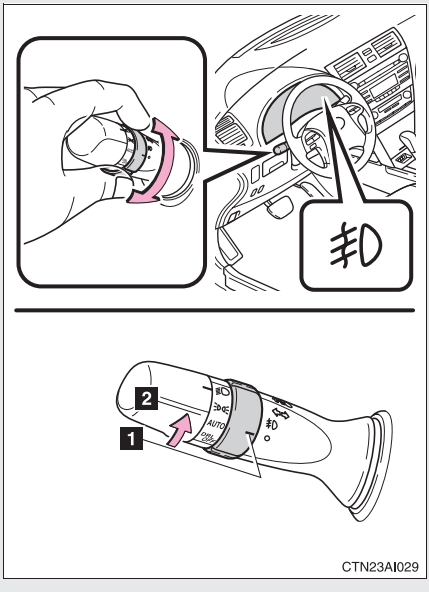

1 Désactivé

2 Projecteurs antibrouillards avant allumés

*: Sur modèles équipés

En mode intermittent, la fréquence de balayage des essuie-glaces peut être réglée.

1 Balayage intermittent
2 Balayage à vitesse lente
3 Balayage à vitesse rapide
4 Balayage impulsionnel

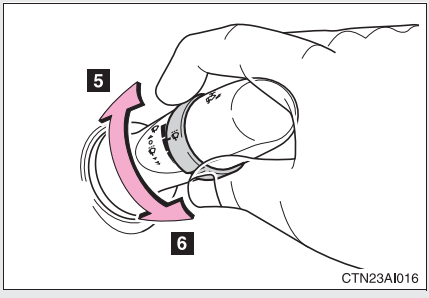

5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

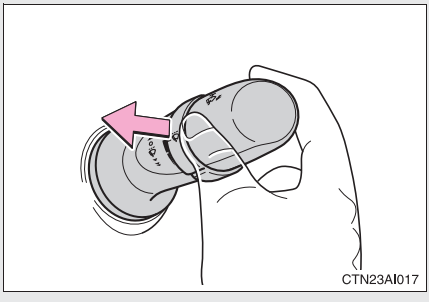

Lavage/balayage

Les essuie-glaces fonctionnent automatiquement.

■ **Les essuie-glaces et lave-glace de pare-brise sont fonctionnels quand**

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées et s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

Abstenez-vous d'utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ **En cas d'absence de liquide de lave-glace sortant des buses**

Vous risquez d'endommager la pompe du liquide de lave-glace si vous tirez trop longtemps à vous le commodo de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

N'essayez pas de le déboucher vous-même avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse prédéfinie sans appuyer sur l'accélérateur.

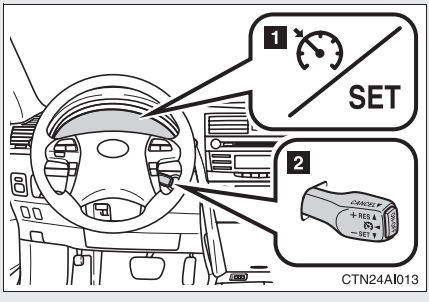

1 Témoins indicateurs

2 Commodo de régulateur de vitesse

■ Activation de la vitesse du véhicule

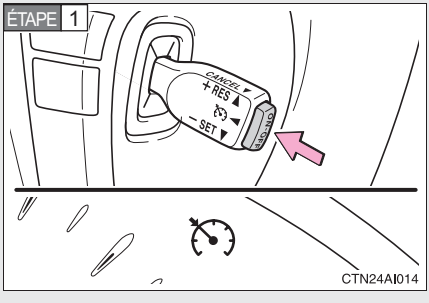

Appuyez sur le bouton “ON-OFF”.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

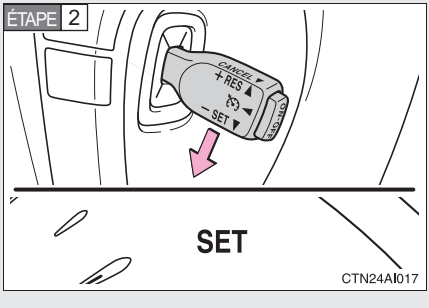

Accélérez ou décélérez à la vitesse souhaitée et abaissez le commodo pour programmer la vitesse au régulateur de vitesse.

Le témoin SET du régulateur de vitesse s'allume.

Programmation de la vitesse désirée

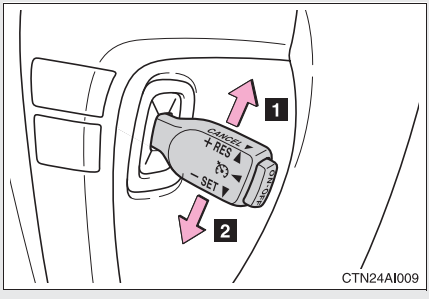

1 Augmenter la vitesse

2 Diminuer la vitesse

Maintenez le commodo en position jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Vous pouvez opérer une correction mineure de la vitesse programmée (environ 1,0 mph [1,6 km/h]) en donnant une impulsion sur le commodo, vers le haut ou vers le bas.

Annulation et reprise de la vitesse programmée

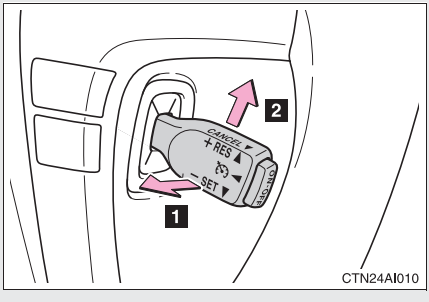

1 Annulation

Tirez le commodo à vous pour annuler l'action du régulateur de vitesse.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Reprise

Pour réactiver le régulateur de vitesse et revenir à la vitesse programmée, poussez le commodo vers le haut.

■ **Le régulateur de vitesse est fonctionnel lorsque...**

- Le sélecteur de vitesses est sur “D”.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 25 mph et 125 mph (40 km/h et 200 km/h) environ.

■ **Accélération**

Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

La vitesse programmée est automatiquement annulée dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 mph (40 km/h).
- Intervention du système VSC.

■ **Si le témoin du régulateur de vitesse clignote**

Appuyez une fois sur le bouton “ON-OFF” pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est défectueux. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire contrôler votre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Mettez le bouton “ON-OFF” en position arrêt lorsque le régulateur n'est pas en service.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les pentes à fort pourcentage

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants se déclenchent automatiquement en réponse à certaines conditions d'utilisation. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas vous y fier aveuglément lorsque vous conduisez.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou sur chaussée glissante.

■ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ TRAC (Système antipatinage)

Préserve la motricité et empêche les roues avant de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante.

■ EPS (Direction assistée électrique)

Recourt à un moteur électrique afin de réduire l'effort de braquage du volant.

■ VDIM (Gestion intégrée du comportement du véhicule)

Gère de manière totalement intégrée les systèmes ABS, VSC, TRAC et EPS.
Maintient la stabilité du véhicule en cas d'embardée sur chaussée glissante, en contrôlant l'action des freins, la puissance du système hybride et l'assistance de direction.

Lorsque les systèmes VSC et TRAC interviennent

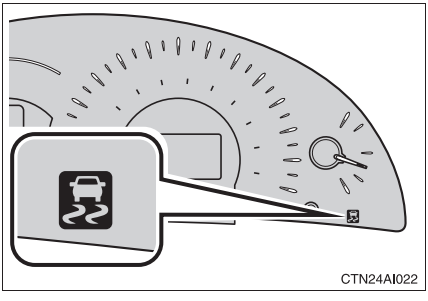

Dans les situations où le véhicule risque de déraper, où les roues avant patinent, le témoin clignote pour vous signaler que les systèmes VSC et TRAC sont en action.

Un signal sonore (intermittent) se déclenche pour indiquer que le système VSC est en action.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC et TRAC

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride, ou immédiatement après le départ du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un fonctionnement défectueux d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'est indicateur d'une défaillance technique.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
  - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.

■ Efficacité réduite de la direction assistée électrique

L'efficacité de la direction assistée électrique (EPS) est réduite afin d'éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période de temps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système devrait revenir à la normale dans les 10 minutes.

■ Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement des systèmes VSC et TRAC. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ L'ABS ne fonctionne pas normalement lorsque

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ Distance d'arrêt lorsque l'ABS fonctionne sur chaussées humides ou lisses

L'ABS n'est pas conçu pour raccourcir la distance d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes.

- Conduite sur route terre, route gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes défoncées ou au revêtement irrégulier

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand...

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Ne prenez pas le volant alors que les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin de perte d'adhérence clignote et un signal sonore se déclenche. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Redoublez d'attention lorsque le témoin clignote et que le signal sonore retentit.

■ Remplacement des pneumatiques

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient de mêmes dimensions, de même marque, de même profil et de même capacité de charge totale. En outre, veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.

L'ABS et le VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tous les objets soient maintenus solidement en place.
- Vérifiez que la charge est parfaitement répartie dans le véhicule. Avancez la charge au maximum, pour une meilleure répartition des masses au sein du véhicule.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids inutile dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le nombre obtenu donne la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et qu'il y a cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 - 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement embarqué. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Il n'est pas conçu pour cela.

Exemple pour votre véhicule

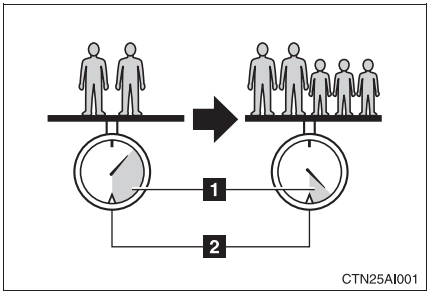

1 Capacité de chargement
2 Capacité de charge totale

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de 366 lb. (166 kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale est de 900 lb. (410 kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages sera comme suit:

900 lb. - 366 lb. = 534 lb. (410 kg - 166 kg = 244 kg)

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

534 lb. - 388 lb. = 146 lb. (244 kg - 176 kg = 68 kg)

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Pour éviter que le chargement ou les bagages ne glissent en avant lors d'un freinage, n'empilez pas d'objets dans l'espace de chargement agrandi. Disposez les bagages et le chargement le plus bas possible dans le coffre.
- N'autorisez personne à prendre place derrière les sièges avant lorsque la banquette arrière est rabattue afin d'augmenter le volume du coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident.
  - Pieds du conducteur
  - Sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
  - Sur la plage arrière
  - Tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée.
  Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale: 900 lb. (410 kg)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué**

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 409)

⚠ ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les inspections nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-glace
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Essuyez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ **À la conduite du véhicule**

Accélérez doucement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, caler les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.

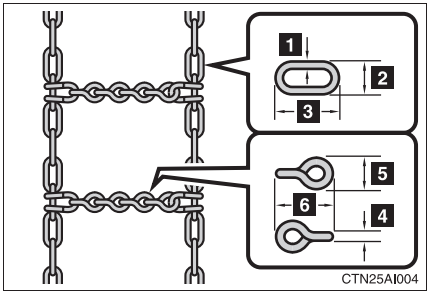

Chaînes latérales:

1 0,12 in. (3 mm) en diamètre

2 0,39 in. (10 mm) en largeur

3 1,18 in. (30 mm) en longueur

Chaînes transversales:

4 0,16 in. (4 mm) en diamètre

5 0,55 in. (14 mm) en largeur

6 0,98 in. (25 mm) en longueur

Réglementations en vigueur pour les chaînes à neige

- Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.
- Montez les chaînes sur les pneus avant.
- Retendez les chaînes après avoir roulé de 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).

Chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes.

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne montez pas de chaînes sur les roues arrière.
- Montez les chaînes à neige en suivant les instructions fournies dans le manuel qui les accompagne.

⚠ ATTENTION

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez avec votre véhicule des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur route bosselée ou dans des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de conserver le contrôle du véhicule.

⚠ NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Pour faire réparer vos pneus neige et les faire changer, adressez-vous à un concessionnaire Toyota ou à un revendeur qualifié en pneumatiques.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves de surveillance de la pression de gonflage à émetteurs.

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves de surveillance de la pression de gonflage à émetteurs ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota ne recommande pas non plus le montage d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc.. Votre Toyota n'est pas conçue pour tracter une caravane/remorque ou pour recevoir un élément portatif monté sur le crochet d'attelage.

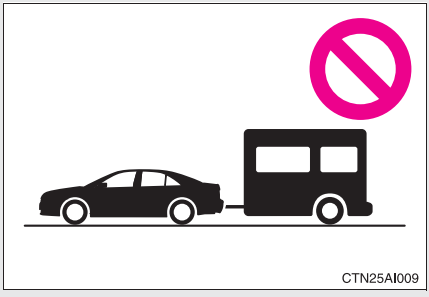

Remorquage de véhicule

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

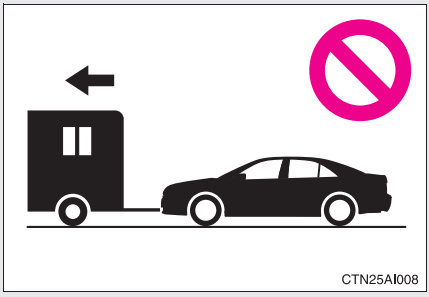

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues reposant sur le sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 202

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs ... 212

3-2. Utilisation du système audio

Types de systèmes audio 213

Utilisation de l'autoradio 216

Utilisation du lecteur de CD..... 225

Lecture des disques MP3 et WMA..... 234

Utilisation avec un iPod® 244

Utilisation avec un lecteur USB..... 251

Utilisation optimale du système audio..... 260

Utilisation de l'adaptateur AUX 265

Utilisation des commandes audio au volant 267

3-3. Utilisation du système audio Bluetooth®

Système audio Bluetooth®..... 270

Utilisation du système audio Bluetooth®..... 273

Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®..... 279

Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth®..... 282

Configuration du système audio Bluetooth®..... 288

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Particularités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 289

Équipements intérieurs 3

Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 294
Passer un appel téléphonique 303
Configuration d'un téléphone mobile 308
Configuration du système et sécurité 314
Utiliser le répertoire 319

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 328
• Éclairage intérieur 330
• Éclairages individuels 331

3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements 332
• Boîte à gants 333
• Rangement de console 333
• Porte-gobelets 335
• Casiers auxiliaires 336

3-7. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 339
Miroirs de courtoisie 340
Montre 341
Cendrier 342
Prise d'alimentation 343
Sièges chauffants 345
Accoudoir 347
Tapis de sol 348
Équipements dans le coffre 349
Commande d'ouverture de la porte de garage 351
Boussole 358

La répartition d'air adéquate est automatiquement sélectionnée et l'allure de soufflerie est automatiquement réglée en fonction du réglage de température.

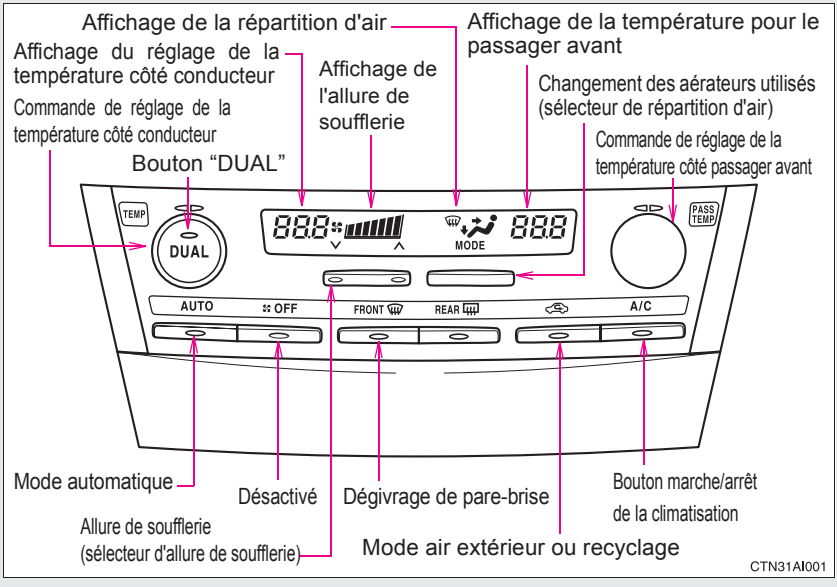

■ Bouton “ECO HEAT/COOL”

Le mode “ECO HEAT/COOL” permet de faire fonctionner la climatisation en mode économique afin de limiter la consommation de l'énergie stockée dans la batterie du système hybride. L'efficacité de la climatisation est réduite par rapport à la normale.

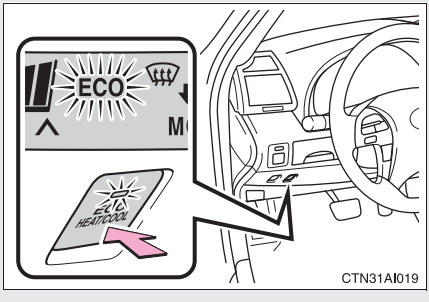

Marche/arrêt

Lorsque le mode “ECO HEAT/COOL” est activé, le témoin du bouton s'allume et le témoin “ECO” s'affiche à l'écran du système de climatisation.

Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur

.

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Tournez le bouton

vers la droite pour monter la température, et tournez le bouton

vers la gauche pour baisser la température du côté conducteur.

La température des sièges conducteur et passager est réglable séparément. (→P. 204)

Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le bouton

vers la droite pour monter la température, et tournez le bouton

vers la gauche pour baisser la température du côté conducteur.

Tournez le bouton vers la droite (monter) ou tournez le bouton vers la gauche (baisser) côté passager pour régler la température séparément du côté passager et du côté conducteur (mode bizone). Appuyez sur

pour rétablir le même réglage de température des côtés conducteur et passager (mode monozone).

Le système de climatisation passe du mode bizone au mode monozone et inversement à chaque appui sur le bouton

.

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Appuyez sur "∧" (monter) ou sur "∨" (baisser) du sélecteur d'allure de soufflerie.

L'allure de soufflerie est indiquée sur l'écran. (7 niveaux)

Appuyez sur

pour arrêter la soufflerie.

Changement de la répartition d'air

Appuyez sur le sélecteur de répartition d'air.

La répartition d'air est modifiée à chaque appui sur la touche. Le débit d'air affiché sur l'écran indique les informations suivantes.

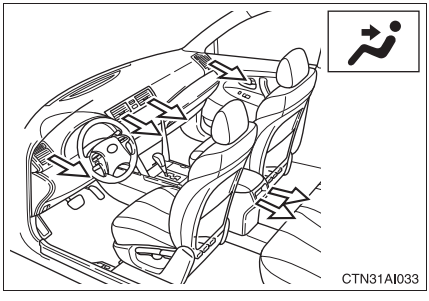

Aérateurs du haut du corps.

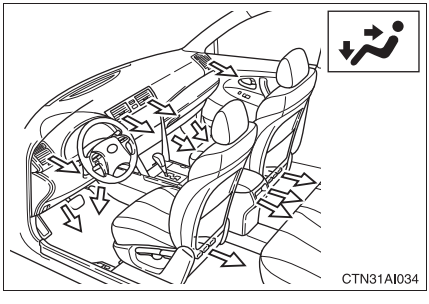

Aérateurs du haut du corps et des pieds.

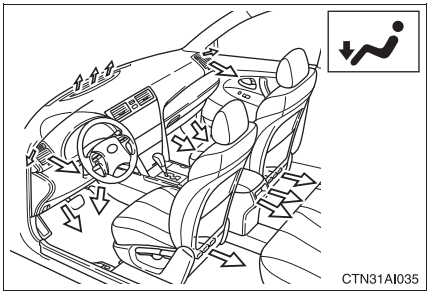

Aérateurs des pieds.

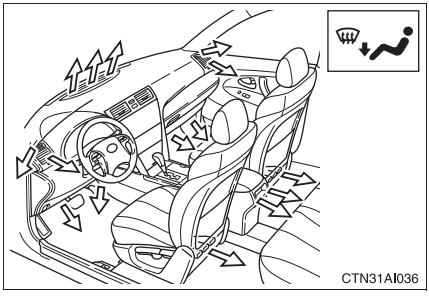

Aérateurs des pieds et de désembuage du pare-brise.

Le système passe automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur.

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur la touche.

Désembuage du pare-brise

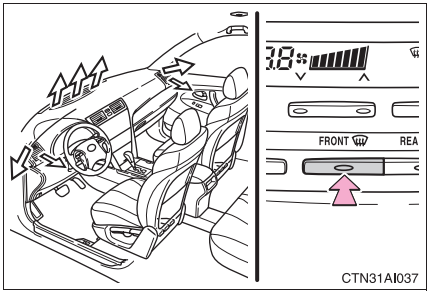

Désembuage

La régulation du système de climatisation se met en marche automatiquement.

Le système passe automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur. Il n'est pas possible de repasser en mode recyclage lorsque le désembuage du pare-brise est en marche.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Aérateurs centraux

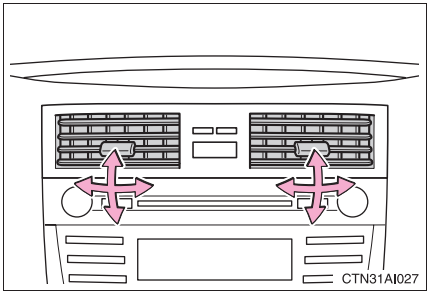

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

▶ Aérateurs latéraux droit et gauche

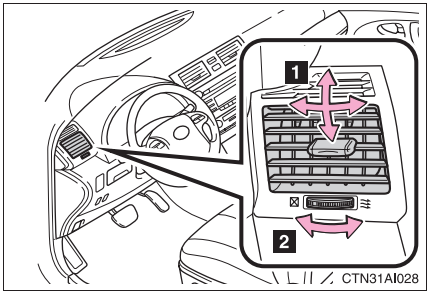

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez la molette vers la droite pour ouvrir l'aérateur et vers la gauche pour le fermer.

▶ Aérateurs arrière

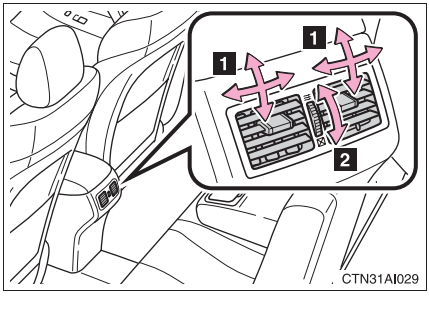

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez la molette vers le haut pour ouvrir l'aérateur et vers le bas pour le fermer.

Commandes au volant

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.

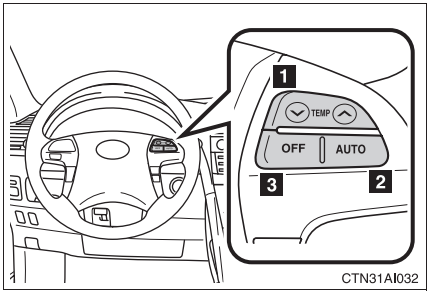

1 Sélecteur de température

Témoin du bouton “DUAL” allumé: réglage individuel pour le conducteur uniquement.

Témoin du bouton “DUAL” éteint: réglage simultané des côtés conducteur et passager avant.

2 Mode automatique

3 Désactivé

■ Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur AUTO .

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température. (→P. 209)

ÉTAPE 2 Appuyez sur “∧” de la touche TEMP pour augmenter la température et sur “∨” pour la diminuer.

La température des sièges conducteur et passager est réglable séparément. (→P. 209)

■ Modification du réglage de la température

Appuyez sur “∧” de la touche TEMP pour augmenter la température et sur “∨” pour la diminuer.

■ Arrêt du système de climatisation

Appuyez sur OFF .

■ **Utilisation du mode automatique**

Le système régule automatiquement l'allure de soufflerie en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants.

- Immédiatement après l'appui sur la touche

, la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.
- Lorsque le chauffage est en marche, il est possible que de l'air froid soit diffusé dans la zone du haut du corps.

■ **Utilisation du système en mode recyclage**

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ **Lorsque le mode “ECO HEAT/COOL” est désactivé**

- La température est réglée sur “LO” (plein froid) ou sur “HI” (plein chaud).
- La répartition d'air est réglée en mode plancher/pare-brise ou en mode pare-brise.
- Nouvel appui sur le bouton “ECO HEAT/COOL”.

■ **Sélection des modes air extérieur et recyclage**

Le choix entre le mode recyclage et le mode air extérieur peut se faire automatiquement en fonction de la température programmée et de la température intérieure.

■ **Fonction de désembuage des vitres**

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode air extérieur.

■ **Lorsque la température ambiante (air extérieur) approche 32°F (0°C)**

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui sur

.

■ **En cas de clignotement du témoin de la touche**

Appuyez sur

et arrêtez le système de climatisation, puis mettez-le de nouveau en marche. Si le témoin continue de clignoter, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Arrêtez le système de climatisation et faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Touche de désembuage de pare-brise

Une fois la batterie de servitude (12 V) rebranchée et le bouton “POWER” en mode MARCHE, il peut arriver que le témoin du bouton clignote et qu'un bruit de moteur électrique soit perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

Plasmacluster™*

Ce système de climatisation adopte la technologie Plasmacluster, laquelle contribue à préserver une bonne qualité d'air dans l'habitacle, par l'émission d'ions positifs et négatifs au travers de l'aérateur du côté conducteur.
Un léger bruit peut éventuellement être perceptible pendant le fonctionnement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement. Par ailleurs, il peut se produire des décharges d'électricité statique près de l'aérateur côté conducteur, qui sont dues à la haute tension utilisée par le système.
Pour nettoyer l'aérateur côté conducteur, mettez le système sur arrêt, puis dépoussiérez l'aérateur avec un chiffon doux.

*: La technologie Plasmacluster est utilisée sous licence SHARP Corporation.
“Plasmacluster™” est une marque commerciale de SHARP Corporation.

⚠ ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'appuyer sur

. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

Plasmacluster™

Ne démontez pas ou ne réparez pas le système car il contient des pièces sous haute tension. Faites appel à votre concessionnaire Toyota si le système a besoin d'une réparation.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

■ **Pour éviter tout risque de détérioration du Plasmacluster™**

N'insérez rien dans l'aérateur côté conducteur, n'y attachez rien et n'utilisez pas de spray à proximité de l'aérateur côté conducteur. Cela pourrait entraver le bon fonctionnement du système.

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Désembuez la lunette arrière à l'aide du système de dégivrage.

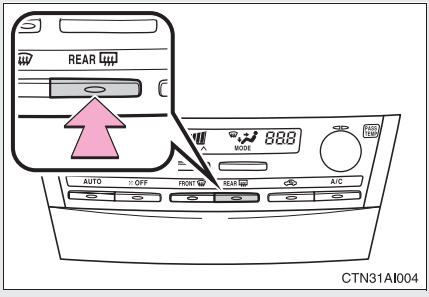

Marche/arrêt

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. Cette dernière est comprise entre 15 minutes et 1 heure selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

ATTENTION

Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

La surface des rétroviseurs extérieurs devient chaude. Ne les touchez pas, pour éviter de vous brûler.

▶ Avec système de navigation

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

▶ Sans système de navigation

Type A: Lecteur de CD avec commande de changeur de CD et autoradio AM/FM

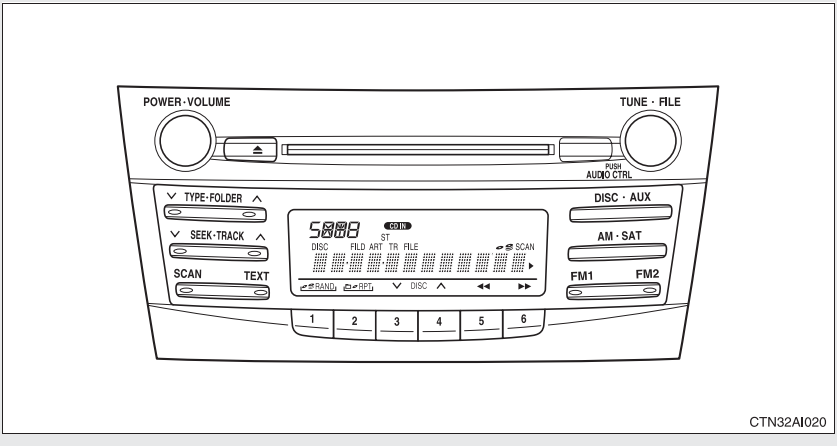

Type B: Autoradio AM/FM et lecteur de CD à changeur

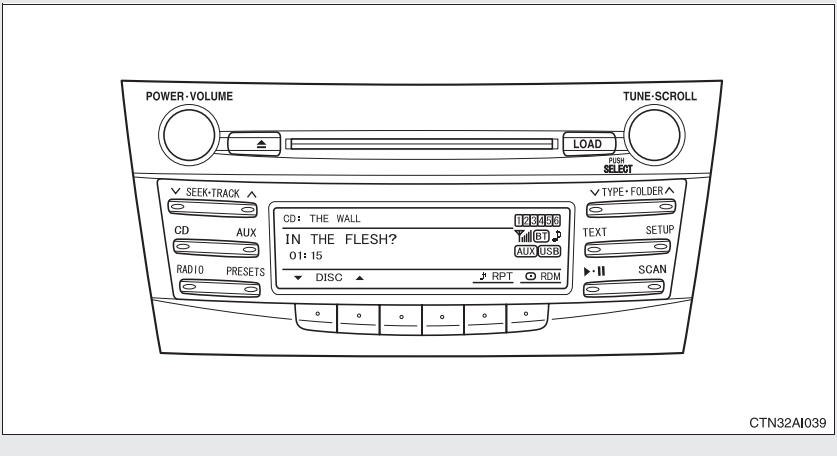

Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 216
Utilisation du lecteur de CD	P. 225
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 234
Utilisation avec un iPod®	P. 244
Utilisation avec un lecteur USB	P. 251
Utilisation optimale du système audio	P. 260
Utilisation de l'adaptateur AUX	P. 265
Utilisation des commandes audio au volant	P. 267

Réglage de la langue (type B uniquement)

La langue utilisée pour la voix synthétique, la reconnaissance vocale et les messages peut être modifiée.

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP.

ÉTAPE 2 Appuyez sur correspondant à “MORE”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton correspondant à “LANG”.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton correspondant à la langue souhaitée.

▶ Pour véhicules vendus aux États-Unis.
“ENG” (anglais) ou “ESP” (espagnol)

▶ Pour véhicules vendus au Canada
“ENG” (anglais) ou “FRAN” (français)

Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des hauts-parleurs du système audio soit parasité.

ATTENTION

Pour véhicules vendus aux États-Unis et au Canada

- Réglementation FCC, partie 15

  Avertissement FCC:
  Toute modification non autorisée de cet équipement entraîne la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'appareil.

- Produits laser

  - Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.
    Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.
  - Ce produit utilise un faisceau laser.
    La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas le système audio allumé plus que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

▶ Type A

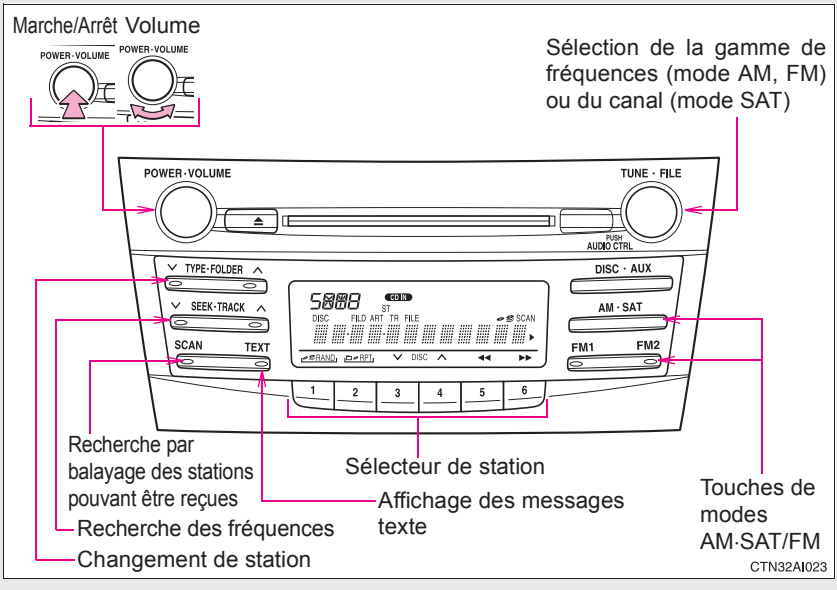
Marche/Arrêt Volume
POWER·VOLUME
POWER·VOLUME
Sélection de la gamme de fréquences (mode AM, FM) ou du canal (mode SAT)
POWER·VOLUME
TUNE · FILE
PUSH AUDIO CTRL
TYPE·FOLDER
SEEK·TRACK
SCAN
TEXT
DISC · AUX
AM · SAT
FM1
FM2
1
2
3
4
5
6
Recherche par balayage des stations pouvant être reçues
Recherche des fréquences
Changement de station
Sélecteur de station
Affichage des messages texte
Touches de modes AM·SAT/FM
CTN32AI023

▶ Type B

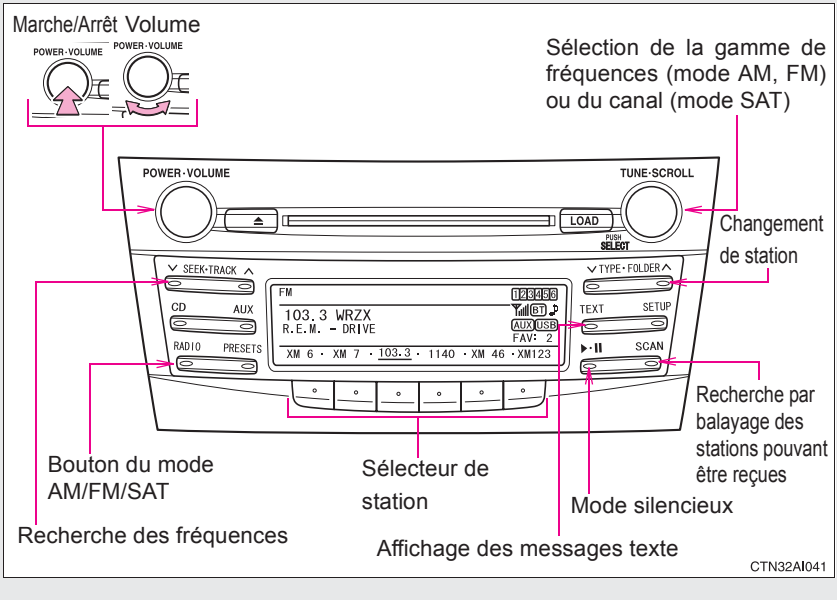
Marche/Arrêt Volume
POWER·VOLUME
POWER·VOLUME
Sélection de la gamme de fréquences (mode AM, FM) ou du canal (mode SAT)
POWER·VOLUME
TUNE·SCROLL
LOAD
PUSH SELECT
Changement de station
SEEK·TRACK
TYPE·FOLDER
CD
AUX
RADIO
PRESETS
FM
103.3 WRZX
R.E.M. - DRIVE
XM 6 · XM 7 · 103.3 · 1140 · XM 46 · XM123
AUX USB
FAV: 2
TEXT
SETUP
SCAN
Recherche par balayage des stations pouvant être reçues
Bouton du mode AM/FM/SAT
Recherche des fréquences
Sélecteur de station
Mode silencieux
Affichage des messages texte
CTN32AI041

Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Tournez

ou

ou appuyez sur "∧" ou "∨" de

ou sur

pour rechercher la station souhaitée.

ÉTAPE 2 Appuyez sur l'un des boutons

à

ou
jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Type B: À chaque appui sur

, la page de stations change. Il y a au total 6 pages.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur

ou sur

jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur

ou sur

.

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur SCAN ou sur SCAN .

Toutes les stations reçues sont diffusées chacune pendant 5 secondes.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur SCAN ou sur SCAN .

■ Affichage des messages texte (pour le type B, mode FM uniquement)

Lorsqu'un nouveau message texte est reçu par radio, “MSG” s'affiche. Pour afficher le message, appuyez sur TEXT.

Si le texte est trop long pour pouvoir être affiché en entier à l'écran, le symbole “ ▶ ” est affiché. Appuyez longuement sur TEXT jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Les messages texte ne s'affichent pas lorsque vous conduisez.

Radio numérique par satellite XM® (sur modèles équipés)

■ Réception des programmes de radio numérique par satellite XM®

ÉTAPE 1 Appuyez sur AM·SAT ou sur RADIO.

L'écran change comme suit à chaque appui sur AM·SAT ou RADIO.

Type A: AM → SAT1 → SAT2 → SAT3

Type B: AM → FM → SAT

ÉTAPE 2 Tournez TUNE · FILE ou TUNE·SCROLL pour sélectionner le canal de votre choix dans toutes les catégories, ou appuyez sur "∧" ou "∨" de SEEK·TRACK ou sur SEEK·TRACK pour sélectionner le canal de votre choix dans la catégorie en cours.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Appuyez sur l'un des boutons 1 à 6 ou ∘ jusqu'à ce que vous entendiez un bip.

Type B: À chaque appui sur PRESETS, la page de stations change. Il y a au total 6 pages.

Modification de la catégorie du canal

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche ou .

Recherche par balayage des canaux du réseau de radio numérique par satellite XM®

● Exploration des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyez sur ou sur .

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur ou sur .

● Recherche par balayage des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur ou sur jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur ou sur .

■ Affichage des informations texte

Appuyez sur

ou sur

.

Type A: À chaque appui sur

, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
nom de la station → titre (chanson/programme) → nom (artiste/autre) → numéro de la station.

Type B: À chaque appui sur

, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
titre (chanson/programme) → titre (chanson/programme) /nom (artiste/autre).

■ **En cas de débranchement de la batterie**

Toutes les stations présélectionnées sont perdues. (type A uniquement)

■ **Sensibilité de réception**

- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).
- L'antenne radio est intégrée à la lunette arrière. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne intégré à la lunette arrière.

■ **Radio numérique par satellite XM®**

Un autoradio numérique XM® à réception satellitaire est un syntoniseur conçu exclusivement pour recevoir des programmes soumis à abonnement. La couverture du service est limitée à 48 états contigus et aux 10 provinces du Canada.

- Abonnements XM®
  Pour tout complément d'informations sur la radio numérique par satellite XM® ou pour vous y abonner:
  États-Unis —
  Connectez-vous sur www.xmradio.com ou appelez le 1-800-967-2346.
  Canada —
  Connectez-vous sur www.xmradio.ca ou appelez le 1-877-438-9677.
- Identifiant autoradio
  Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment d'activer le service XM®, ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal “CH000” avec le bouton

ou

afin d'afficher à l'écran l'identifiant à 8 caractères du récepteur.
- Récepteur satellite
  Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (émissions musicales et de débat) et les informations texte associées de radio numérique par satellite XM®.

Si le service Radio Satellite XM® ne fonctionne pas normalement

En cas de problème avec le récepteur XM®, vous en êtes averti par l'affichage d'un message à l'écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et appliquer le remède suggéré.

ANTENNA ou VÉRIF. ANTENNE	L'antenne XM® n'est pas raccordée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM® est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Prenez rendez-vous auprès d'un concessionnaire Toyota agréé.
UPDATING	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM®. L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le dernier code de cryptage. Contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM® pour tout complément d'information sur les modalités d'abonnement. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal “CH000” et tous les canaux gratuits.
	La station premium sélectionnée n'est pas autorisée. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou “CH001”. Si la station ne change pas automatiquement, sélectionnez une autre station. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM®.
NO SIGNAL (PAS DE SIGNAL)	Le signal XM® est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez jusqu'à ce que le véhicule soit dans un endroit où le signal est plus puissant.
LOADING (CHARGEMENT)	Le système recherche des informations audio ou des informations sur le programme. Patientez jusqu'à ce que le système ait reçu les informations.

OFF AIR ou HORS ONDES	La station sélectionnée ne diffuse aucun programme. Sélectionnez une autre station.
-----	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action possible.
---	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou “CH001”. Si la station ne change pas automatiquement, sélectionnez une autre station.

Prenez contact avec le centre d'appels XM® Listener Care Center au 1-800-967-2346 (U.S.A.) ou au 1-877-438-9677 (Canada)

■ Certifications du récepteur radio

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée.

Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème en essayant les mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

Utilisation du lecteur de CD

▶ Type A

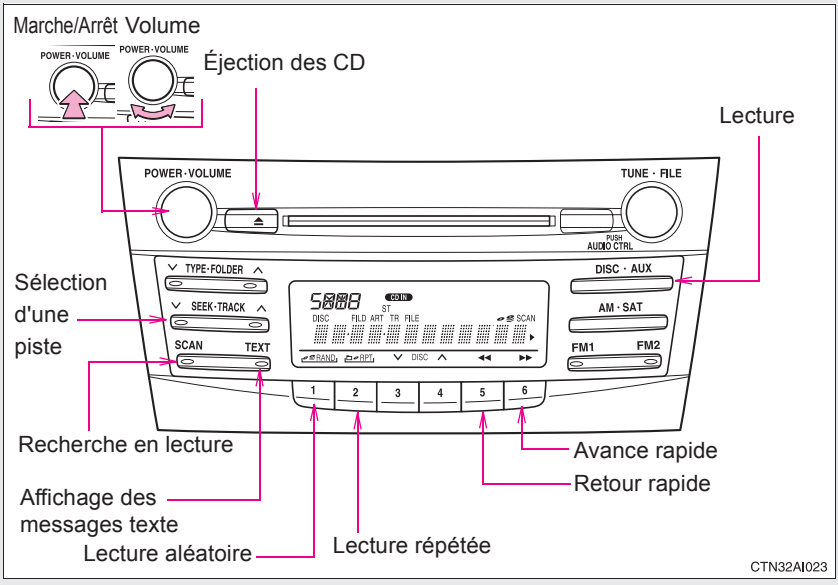

▶ Type B

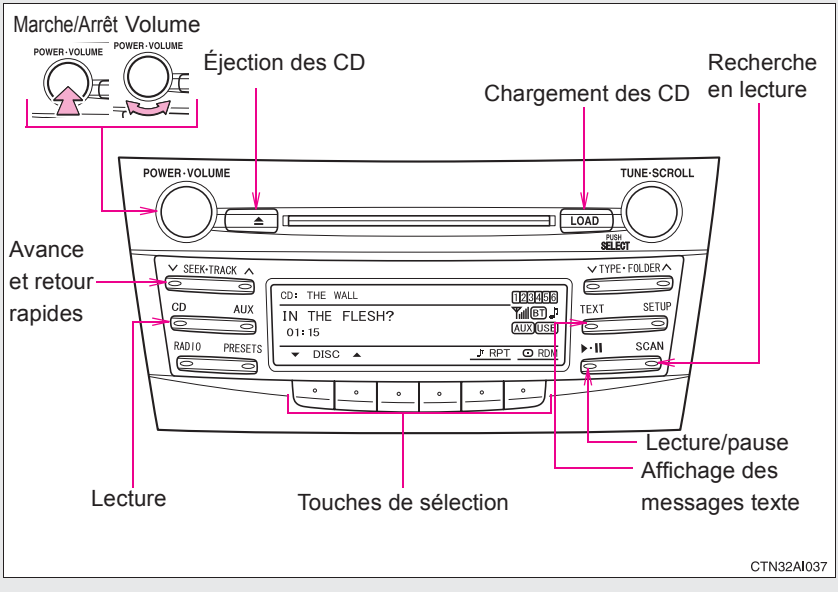

Chargement des CD

■ Chargement d'un CD (type A)

Insérez un CD.

■ Chargement d'un CD (type B)

ÉTAPE 1 Appuyez sur LOAD .

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

■ Chargement de plusieurs CD (type B uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur LOAD jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Lorsque le témoin du logement passe de l'ambre au vert, introduisez un CD.

À l'introduction du CD, le témoin du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Attendez que le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert pour introduire le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler, appuyez sur CD. Si vous n'introduisez aucun disque dans un délai de 15 secondes, le chargement est automatiquement annulé.

Éjection des CD

Éjection d'un CD (type A)

Appuyez sur et retirez le CD.

Éjection d'un CD (type B)

ÉTAPE 1 Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur le bouton correspondant à " ▲ " ou " ▼ ".

Le numéro du CD sélectionné est affiché à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur et retirez le CD.

Éjection de tous les CD (type B uniquement)

Appuyez longuement sur jusqu'à ce que le système confirme pas un bip, puis retirez les CD.

Sélectionner une piste

Appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche pour afficher le numéro de la piste que vous souhaitez écouter.

Avance et retour rapides (pistes)

Type A: Appuyez sur (◀◀) ou sur (▶▶).

Type B: Appuyez longuement sur "∧" ou sur "∨" de .

Recherche par balayage des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur

ou sur

.

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

Pour annuler, appuyez à nouveau sur

ou sur

.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur

ou

lorsque la piste souhaitée est atteinte.

Sélection d'un CD (type B uniquement)

■ Sélection du CD à lire

Appuyez sur le bouton correspondant à " ▲ " ou " ▼ ".

■ Balayage des CD chargés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur

jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes de la première piste de chaque CD.

Pour annuler, appuyez une nouvelle fois sur

.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur la touche

lorsque le CD souhaité est atteint.

Lecture de pistes et mise en pause (type B uniquement)

Appuyez sur

.

Lecture aléatoire

CD en cours de lecture

Appuyez sur 1 (RAND) ou sur le bouton ○ correspondant à “ALÉ”.

Les chansons sont lues au hasard.

Pour annuler, appuyez sur le même bouton jusqu'à ce que “Désact” s'affiche.

Tous les CD (type B uniquement)

Appuyez sur le bouton ○ correspondant à “ALÉ” deux fois de suite.

Les pistes de tous les CD sont lues au hasard.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Relecture d'une piste

Appuyez sur 2 (RPT) ou sur le bouton ○ correspondant à “RPT”.

Pour annuler, appuyez sur le même bouton jusqu'à ce que “Désact” s'affiche.

Relecture de toutes les pistes d'un CD (type B uniquement)

Appuyez sur le bouton ○ correspondant à “RPT” deux fois de suite.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Choix de l'affichage

Appuyez sur TEXT ou sur TEXT.

Type A: À chaque appui sur TEXT, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
Nº de piste/temps écoulé → titre du CD → titre de la piste.

Type B: À chaque appui sur TEXT, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
Titre de la piste → Nom de la piste/Nom de l'artiste → Nom de la piste/Temps écoulé.

Affichage (type A)

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a plus de 13 caractères à afficher, appuyez longuement sur TEXT (1 seconde ou plus) pour faire défiler la suite de caractères.
L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur TEXT durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

Messages d'erreur

“ERREUR DE LECTURÉ”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” ou “ATTENDEZ”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Attendez quelques instants puis appuyez sur DISC · AUX ou sur AUX. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.

Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que les CD subissent des dommages (rayures, etc.) et deviennent illisibles.

Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

⚠ NOTE

■ CD et adaptateurs incompatibles

Évitez impérativement d'utiliser les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) ou les CD au format Dual Disc.
Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.

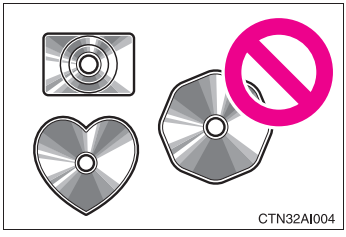

- Autoradio AM/FM et lecteur de CD à changeur: CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)

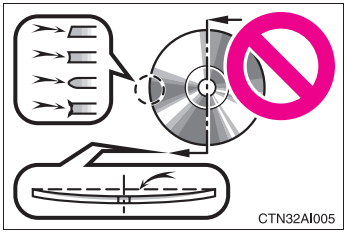

- CD de mauvaise qualité ou déformés

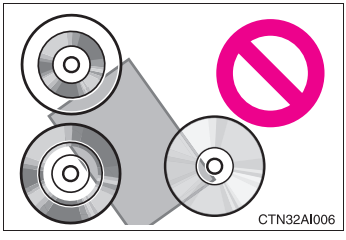

- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide

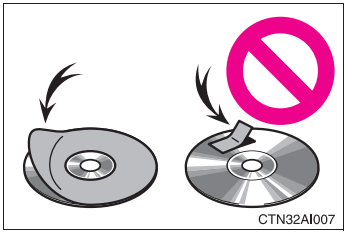

- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

⚠ NOTE

Précautions d'utilisation du lecteur de CD

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur de CD.

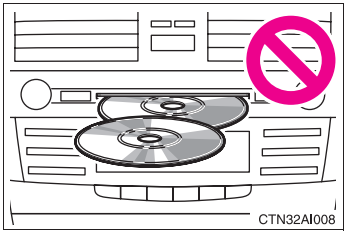

- Ne chargez qu'un seul CD à la fois.

▶ Type A

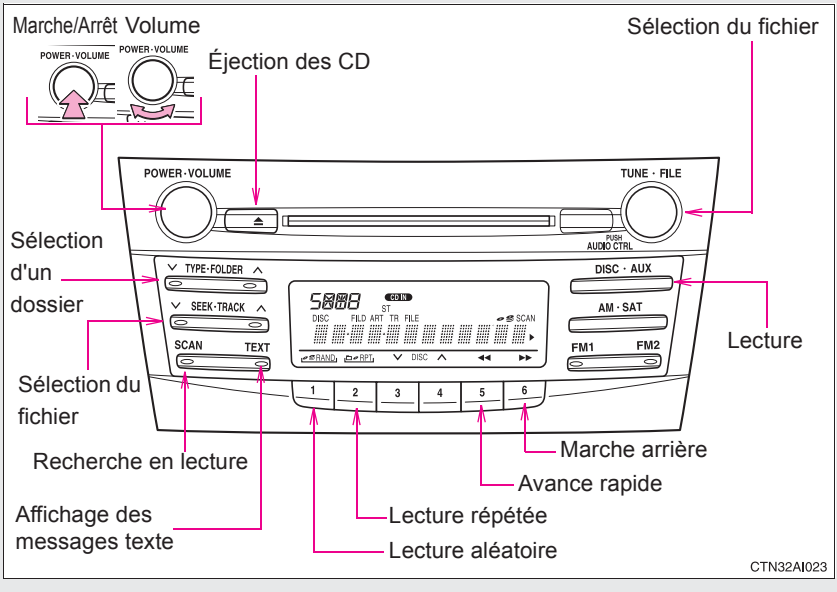
Marche/Arrêt Volume
POWER·VOLUME
POWER·VOLUME
Éjection des CD
Sélection du fichier
POWER·VOLUME
TUNE · FILE
PUSH AUDIO CTRL
Sélection d'un dossier
TYPE·FOLDER
SEEK·TRACK
SCAN
TEXT
DISC · AUX
AM · SAT
FM1
FM2
Lecture
Sélection du fichier
1
2
3
4
5
6
Recherche en lecture
Marche arrière
Avance rapide
Affichage des messages texte
Lecture répétée
Lecture aléatoire
CTN32AI023

▶ Type B

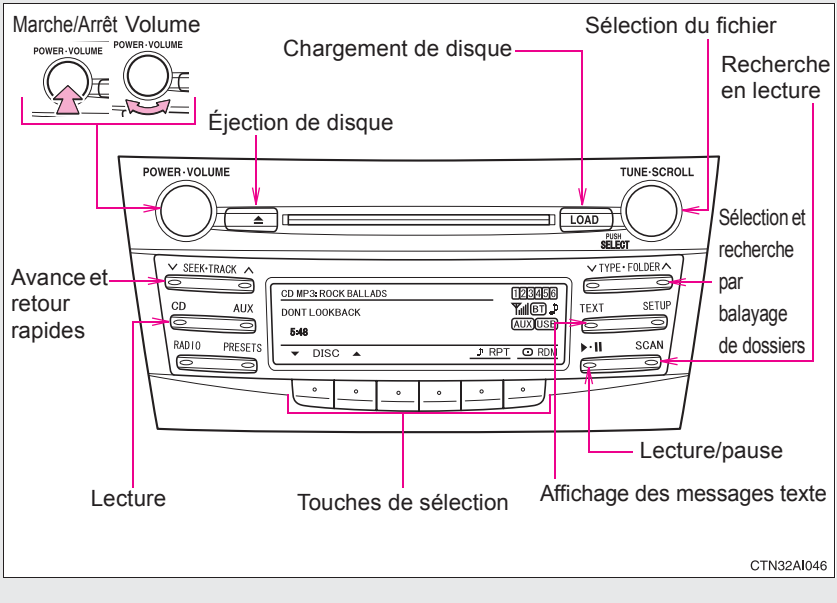
Marche/Arrêt Volume
POWER·VOLUME
POWER·VOLUME
Chargement de disque
Sélection du fichier
Recherche en lecture
Éjection de disque
POWER·VOLUME
TUNE·SCROLL
LOAD
PUSH SELECT
Sélection et recherche par balayage de dossiers
Avance et retour rapides
SEEK·TRACK
CD
AUX
RADIO
PRESETS
CD MP3: ROCK BALLADS
DONT LOOKBACK
5:48
DISC
RPT
RDM
TYPE·FOLDER
TEXT
SETUP
SCAN
Lecture/pause
Lecture
Touches de sélection
Affichage des messages texte
CTN32AI046

Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 226

Sélection des disques MP3 et WMA (type B uniquement)

→P. 228

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche ou pour sélectionner le dossier souhaité.

■ Recherche par balayage du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur ou sur jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur ou sur .

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur "∨" de la touche ou jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection et exploration des fichiers

Sélection d'un fichier à la fois

Tournez

ou

ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de

ou

pour sélectionner le fichier de votre choix.

Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier

Appuyez sur

ou sur

.

Dès lors que vous avez trouvé le fichier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur

ou sur

.

Avance et retour rapides (fichiers)

Type A: Appuyez sur

(◀◀) ou sur

(▶▶).

Type B: Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de

.

Lecture de fichiers et mise en pause (type B uniquement)

Appuyez sur

.

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier en particulier

Appuyez sur (RAND) ou sur le bouton correspondant à “ALÉ”.

Pour annuler, appuyez sur le même bouton jusqu'à ce que “Désact” s'affiche.

■ Lecture de tous les fichiers d'un disque dans un ordre aléatoire (type B uniquement)

Appuyez sur le bouton correspondant à “ALÉ” deux fois de suite.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

■ Répétition d'un fichier

Appuyez sur (RPT) ou sur le bouton correspondant à “RPT”.

Pour annuler, appuyez sur le même bouton jusqu'à ce que “Désact” s'affiche.

■ Relecture de tous les fichiers d'un dossier (type B uniquement)

Type A: Appuyez longuement sur (“RPT”) jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Type B: Appuyez sur le bouton correspondant à “RPT” deux fois de suite.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Relecture de tous les fichiers d'un disque (type B uniquement)

Appuyez sur correspondant à “RPT” trois fois de suite.

Pour annuler, appuyez à nouveau le même bouton.

Choix de l'affichage

Appuyez sur ou sur .

Type A: À chaque appui sur , le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
No. de dossier/No. de fichier/temps écoulé → nom du dossier → nom du fichier → titre de l'album (fichiers MP3 uniquement) → titre de la piste → nom de l'artiste.

Type B: À chaque appui sur , le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
titre de la piste → titre de la piste/nom de l'artiste → titre de la piste/nom de l'album → titre de la piste/temps écoulé.

■ **Affichage**

→P. 230

■ **Messages d'erreur**

“ERREUR DE LECTURÉ”: Ce message indique un problème interne au lecteur, ou lié au CD. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“WAIT” ou “ATTENDEZ”: L'utilisation est suspendue pour cause de température excessive à l'intérieur du lecteur. Attendez quelques instants puis appuyez sur

ou sur

. Si le CD continue à poser des problèmes de lecture, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Disques compatibles**

→P. 231

■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

→P. 231

■ **CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée**

→P. 231

■ **Produits de nettoyage pour optiques laser**

→P. 231

Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media™ Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA et aux supports/formats d'enregistrement qu'il est possible d'utiliser.

Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1 et 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05 et 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144 et 160 (kbits/s)
  * Compatible VBR (débit variable)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 7, 8 et 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  v. 7 et 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
  v. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)
  * Compatible seulement avec la lecture sur 2 canaux

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2 Form 1 et 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
  Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1 et v. 2.2, 2.3 les balises ID3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les hauts-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité constante dans l'acoustique, il vous est conseillé d'utiliser un débit de 128 kbits/s (constant) et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque sur le disque ont été gravés des fichiers à d'autres formats que MP3 ou WMA, il peut arriver que le disque soit plus long à reconnaître. Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

NOTE

■ **CD et adaptateurs incompatibles (→P. 232)**

■ **Précautions d'utilisation du lecteur de CD (→P. 233)**

Utilisation avec un iPod®*

Brancher un iPod® vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un iPod®

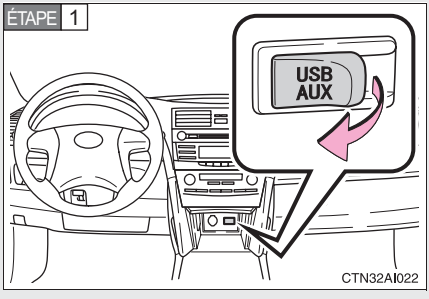

Ouvrez le cache et branchez un iPod® avec le câble pour iPod®.

ÉTAPE 2 Appuyez sur AUX.

■ Façade de l'appareil

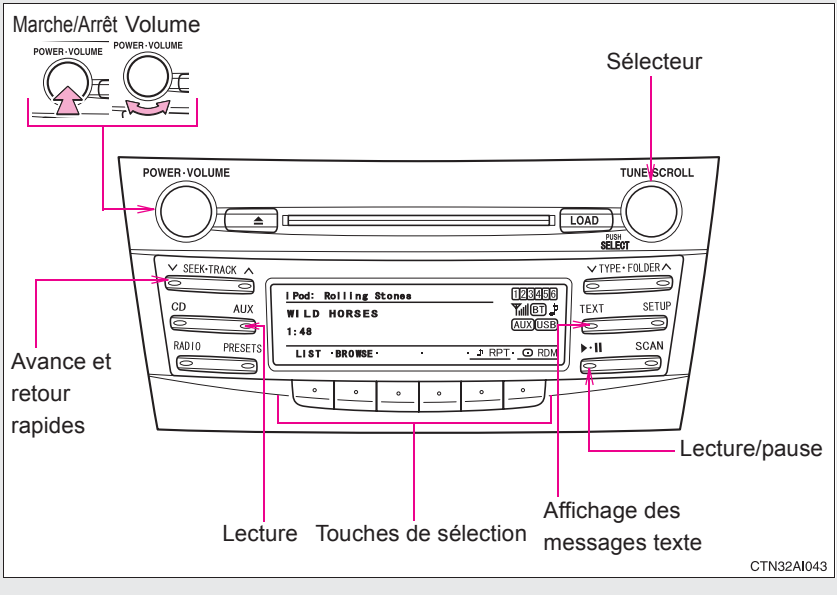

*: Sur modèles équipés

Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton correspondant à “MENU” pour accéder au menu des modes de lecture de l'iPod®.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton correspondant au mode de lecture souhaité.

■ Liste des modes de lecture

Mode de lecture	Première sélection	Deuxième sélection	Troisième sélection	Quatrième sélection
PLIST	Sélection liste de lecture	Sélection titre	-	-
ARTIST	Sélection artiste	Sélection album	Sélection titre	-
ALBUM	Sélection album	Sélection titre	-	-
GENRE	Sélection genre	Sélection artiste	Sélection album	Sélection titre
CHANSONS	Sélection titre	-	-	-
PODCST	Sélection album	Sélection titre	-	-
COMPSR	Sélection compositeur	Sélection album	Sélection titre	-
LIVRE	Sélection titre	-	-	-

Selon les modèles, il est possible d'afficher le nom de votre iPod® au début de la liste.

■ Sélectionner une liste

ÉTAPE 1 Tournez le bouton

pour afficher la liste correspondant à la première sélection.

ÉTAPE 2 Appuyez sur

pour sélectionner l'option souhaitée.

Un appui sur le bouton correspondant à “PLUS” fait passer à la liste correspondant à la seconde sélection.

ÉTAPE 3 Procédez de même pour sélectionner le titre de chanson de votre choix.

Pour repasser à la liste correspondant à la sélection précédente, appuyez sur le bouton correspondant à “ ↩ ”.

Sélection de chansons dans une liste

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton correspondant à “LISTE”.

La liste de lecture sélectionnée s'affiche.

ÉTAPE 2 Tournez le bouton

pour sélectionner la chanson de votre choix.

Un appui sur

permet à l'écran de la liste de sélection de revenir à l'écran précédent.

Sélection des chansons

Tournez le bouton

ou appuyez sur “∧” ou “∨” de la touche

pour sélectionner le titre souhaité.

Lecture de chansons et mise en pause

Appuyez sur .

Avance et retour rapides dans les chansons

Appuyez longuement du côté “∧” ou “∨” de

.

Lecture aléatoire

■ **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons d'une liste de lecture ou d'un album**

Appuyez sur le bouton correspondant à “ALÉ”.

Pour annuler, appuyez sur le bouton deux fois de suite.

■ **Lecture dans un ordre aléatoire des chansons de toutes les listes de lecture ou de tous les albums**

Appuyez sur le bouton correspondant à “ALÉ” deux fois de suite.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Appuyez sur le bouton correspondant à “RPT”.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Une fois que le dernier titre est terminé, même si la touche de lecture répétée n'est pas sélectionnée, la lecture se poursuit automatiquement à partir du premier titre de la liste de lecture sélectionnée.

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
titre de la piste → titre de la piste/nom de l'artiste → titre de la piste/nom de l'album → titre de la piste/temps écoulé

■ À propos d'iPod®

iPod® est une marque déposée d'Apple computer, Inc.

■ Fonctions de l'iPod®

- Lorsque vous connectez un iPod® et que vous sélectionnez le mode lecteur iPod® comme source audio, votre iPod® reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod® connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. En cas d'une anomalie de fonctionnement, le fait de déconnecter puis de reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certaines de ces anomalies.

■ **Problèmes avec l'iPod®**

Pour résoudre la plupart des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre iPod®, débranchez votre iPod® du branchement iPod® de votre véhicule et réinitialisez-le.
Pour savoir comment faire pour réinitialiser votre iPod®, reportez-vous au Manuel du propriétaire de votre lecteur iPod®.

■ **Passage de câble**

→P. 338

■ **Messages d'erreur**

“ERREUR IPOD”: ceci indique un problème interne au lecteur iPod®, au boîtier USB ou au branchement.

“AUCUN TITRÉ”: ceci indique qu'aucun fichier musical n'a été trouvé dans le lecteur iPod®.

“METTEZ VOTRE IPOD À JOUR”: ceci indique que la version du lecteur iPod® n'est pas compatible.

■ **Modèles compatibles**

- iPod® de 5ème génération v.1.2 et suivantes
- iPod® nano de 3ème génération v. 1.0 et suivantes
- iPod® nano de 2ème génération v. 1.1.2 et suivantes
- iPod® nano v. 1.2 et suivantes
- iPod® touch v. 1.1 et suivantes
- iPod® classic v. 1.0 et suivantes

Les iPhone®, iPod® mini, iPod® shuffle, iPod® photo, les modèles de quatrième génération et les modèles plus anciens d'iPod® ne sont pas compatibles avec ce système.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Nombre maximum de listes dans l'appareil: 9999
- Nombre maximum de chansons dans l'appareil: 65,025
- Nombre maximum de chansons par liste: 65,025

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas brancher de lecteur iPod® et ne pas en manipuler les commandes.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage au lecteur iPod®

- Ne pas laisser le lecteur iPod® à l'intérieur du véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer sur le lecteur iPod® ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est branché, sous peine de causer des dommages au lecteur iPod® ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur iPod® ou à son terminal.

Utilisation avec un lecteur USB*

Brancher un lecteur USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

■ Branchement d'un lecteur USB

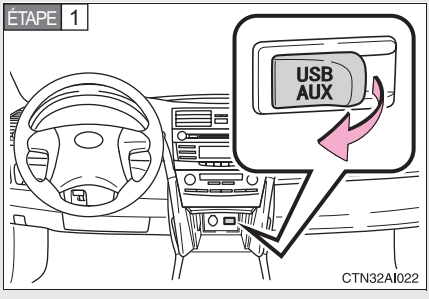

Ouvrez le couvercle et branchez le lecteur USB.

ÉTAPE 2 Appuyez sur AUX.

■ Façade de l'appareil

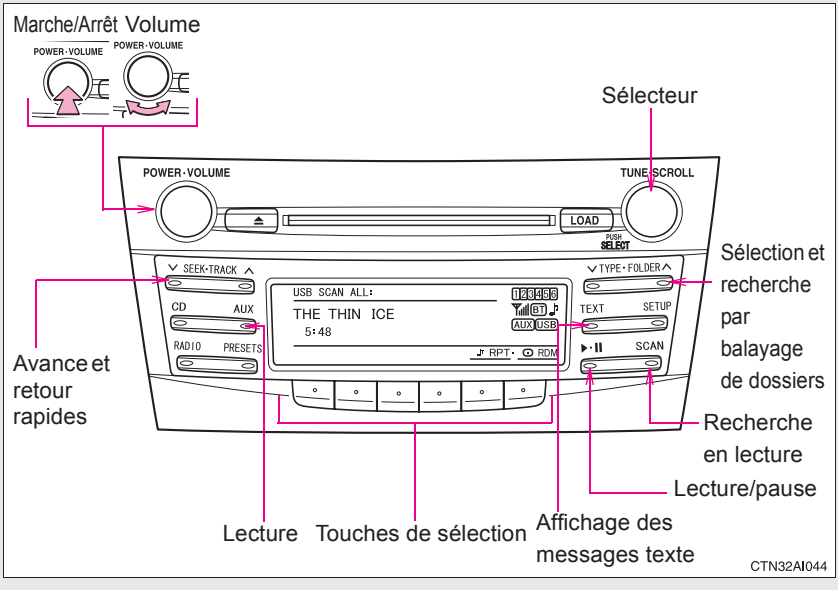

*: Sur modèles équipés

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

Sélection d'un dossier

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche

pour sélectionner le dossier souhaité.

Retour au premier fichier du premier dossier

Appuyez longuement sur "∨" de la touche

jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Recherche par balayage du premier fichier de tous les dossiers

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur

jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les dix premières secondes du premier fichier de chaque dossier.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le dossier recherché, appuyez à nouveau sur

.

Sélection et exploration des fichiers

Sélection du fichier

Tournez le bouton

ou appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche

pour sélectionner le fichier souhaité.

Recherche par balayage des fichiers d'un dossier

Appuyez sur

.

Le système lit les 10 premières secondes de chaque fichier.

Pour annuler, appuyez une nouvelle fois sur

.

Dès lors que vous avez trouvé le fichier recherché, appuyez à nouveau sur

.

Lecture de fichiers et mise en pause

Appuyez sur

.

Avance et retour rapides (fichiers)

Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de

.

Lecture aléatoire

Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier

Appuyez sur le bouton correspondant à “ALÉ”.

Pour annuler, appuyez sur le bouton deux fois de suite.

Lecture aléatoire de tous les fichiers du lecteur USB

Appuyez sur le bouton correspondant à “ALÉ” deux fois de suite.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Lecture répétée

Répétition d'un fichier

Appuyez sur le bouton correspondant à “RPT”.

Pour annuler, appuyez sur le bouton deux fois de suite.

Répétition de tous les fichiers d'un dossier

Appuyez sur le bouton correspondant à “RPT” deux fois de suite.

Pour annuler, appuyez sur le bouton une nouvelle fois.

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
titre de la piste → titre de la piste/nom de l'artiste → titre de la piste/nom de l'album → titre de la piste/temps écoulé

■ **Fonctions du lecteur USB**

Selon le lecteur USB branché au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. En cas d'une anomalie de fonctionnement, le fait de déconnecter puis de reconnecter à nouveau le lecteur peut résoudre certaines de ces anomalies.

■ **Passage de câble**

→P. 338

■ **Messages d'erreur**

“ERREUR USB”: ceci indique un problème interne au lecteur USB ou au branchement.

“PAS DE MUSIQUE”: ceci indique que le lecteur USB ne contient aucun fichier MP3/WMA.

Lecteur USB

Périphérique compatible

Lecteurs USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3 et WMA.

Il peut arriver qu'avec certains lecteurs USB, la lecture soit impossible.

Formats de périphériques compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants:

- Formats de communication USB: USB2.0 FS (12 mbits/s)
- Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de mémoire auxiliaire
  Les fichiers MP3 et WMA disponibles sous un format différent de ceux ci-dessus peuvent ne pas être joués correctement et les noms de fichiers et dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par appareil: 999 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 65,025
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'au 1/10ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media^{TM} Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux supports/formats sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III, MPEG2.5)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
  MPEG2.5: 8, 11,025 et 12 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 32-160 (kbits/s)
  MPEG2.5: 32-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, “joint stereo”, double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA v. 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 32-320 (kbits/s, VBR)

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1 et v. 2.2, 2.3, 2.4. les balises ID3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un appareil avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le lecteur USB sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les hauts-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture d'un fichier MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser ou de brancher un lecteur USB.

NOTE

Pour éviter tout dommage au lecteur USB

- Ne pas laisser le lecteur USB à l'intérieur du véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.
- Ne pas appuyer sur le lecteur USB ni le soumettre à une pression inutile alors qu'il est connecté, sous peine de lui causer des dommages ou à son terminal.
- Ne pas introduire de corps étrangers dans le port, sous peine de causer des dommages au lecteur USB ou à son terminal.

Utilisation optimale du système audio

▶ Type A

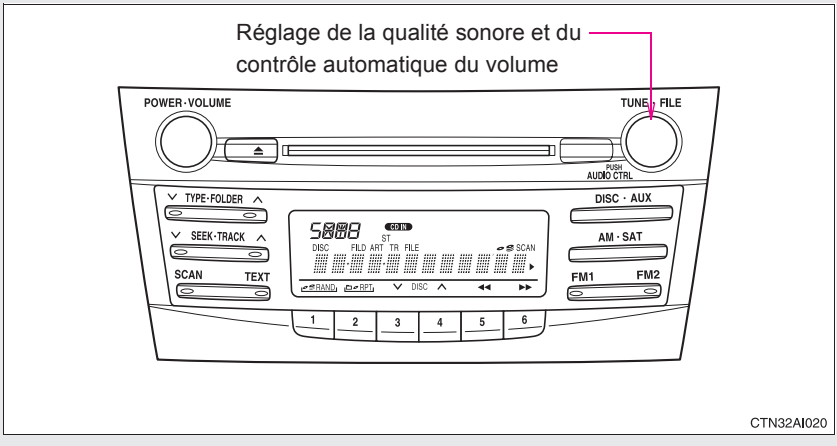

CTN32AI020

▶ Type B

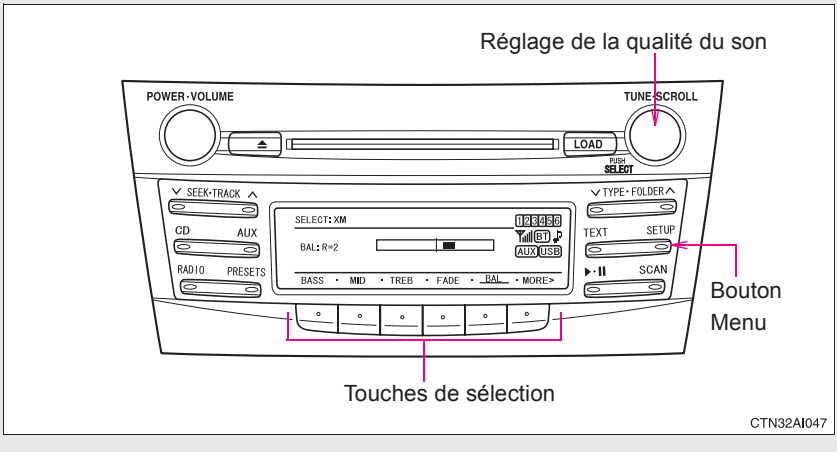

CTN32AI047

Utilisation de la fonction de contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

▶ Type A

Appuyez sur

pour sélectionner successivement les différents modes, dans l'ordre suivant:

“BAS”→“TRE”→“FAD”→“BAL”→“ASL”

▶ Type B

ÉTAPE 1 Appuyez sur

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur correspondant au mode souhaité.

“GRAVES”, “MIL”, “AIGUS”, “FADE” ou “BAL”.

■ Réglage de la qualité du son

Tournez

ou

pour régler le niveau.

▶ Type A

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
BAS	Graves*	de -5 à 5	Low (Bas)	Haut
TRE	Aigus*	de -5 à 5		
FAD	Balance avant/arrière	de F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance gauche/ droite	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode radio et le mode CD.

▶ Type B

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
GRAVES	Graves*	de -5 à 5	Insuffisant	Haut
MIL	Médiums*	de -5 à 5		
AIGUS	Aigus*	de -5 à 5		
FADE	Balance avant/arrière	de F7 à R7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance droite/ gauche	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode audio.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

▶ Types A

Lorsque la fonction “ASL” est sélectionnée, le fait de tourner

vers la droite modifie l'amplitude du contrôle automatique du volume dans le sens “LOW”, “MID” et “HIGH”.

Le fait de tourner

vers la gauche coupe l'ASL.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

▶ Type B

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP .

ÉTAPE 2 Appuyez sur correspondant à “PLUS”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur correspondant à “ASL”.

ÉTAPE 4 Appuyez sur correspondant à “MARCHE” ou “Désact”.

L'ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

■ **Sélection du nombre de pages présélectionnées (type B uniquement)**

Il est possible de présélectionner de 1 à 6 pages. Le réglage initial est de 6 pages.

ÉTAPE 1 Appuyez sur SETUP .

ÉTAPE 2 Appuyez sur correspondant à “PLUS”.

ÉTAPE 3 Appuyez sur correspondant à “PRESET”.

ÉTAPE 4 Appuyez sur correspondant au nombre souhaité de pages présélectionnées.

■ **Options de langue (type B uniquement)**

→P. 214

■ **Marque déposée par SRS Labs, Inc. (type A uniquement)**

Le système audio met en œuvre les technologies d'enrichissement audio SRS FOCUS® et SRS TruBass®, sous licence de SRS Labs, Inc., dans tous les modes sauf AM.

FOCUS, TruBass, SRS et sont des marques de SRS Labs, Inc.

Les technologies FOCUS et TruBass sont incorporées sous licence de SRS Labs, Inc.

Utilisation de l'adaptateur AUX

Cet adaptateur permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

ÉTAPE 1 Ouvrez le cache et branchez votre appareil audio portable.

▶ Type A

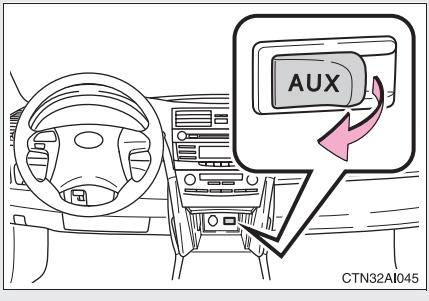

▶ Type B

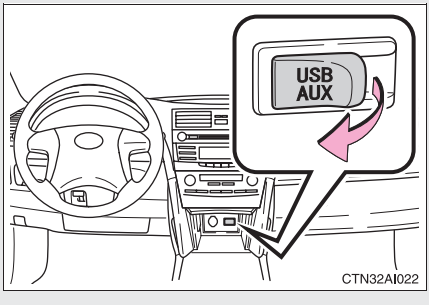

ÉTAPE 2 Appuyez sur DISC · AUX ou sur AUX .

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio**

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

■ **Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

■ **Passage de câble**

→P. 338

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.

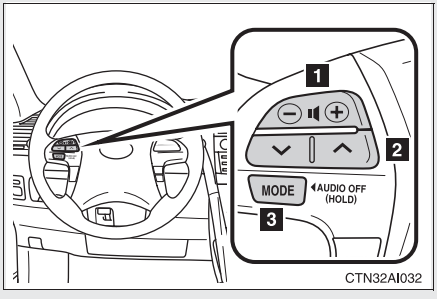

1 augmentation/diminution du volume

2 Mode autoradio: sélection des stations radio

Mode CD: sélection des pistes, des fichiers (MP3 et WMA) et des disques

Mode iPod®:

Sélection d'une chanson

Mode lecteur USB:

Sélection d'un fichier et d'un dossier

Bluetooth® audio mode:

Sélection d'une piste et d'un album

3 Mise en marche, sélection de la source audio

Mise en marche

Appuyez sur lorsque le système audio est éteint.

Vous pouvez éteindre le système audio en maintenant la touche enfoncée jusqu'à émission d'un bip.

Modification de la source audio

Appuyez sur lorsque le système audio est allumé. À chaque appui sur la touche, la source audio change.

Type A:

FM1→FM2→CD→AUX→AM→SAT1→SAT2→SAT3

Type B:

FM→SAT→CD→changeur de CD→Bluetooth® Audio→AUX→ USB/iPod®→AM

Réglage du volume

Appuyez sur le “+” de la touche pour monter le volume, et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur la touche pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive du volume.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur pour sélectionner le mode radio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “∨” ou sur “∧” de la touche pour sélectionner une station préréglée.

Pour rechercher par balayage toutes les stations reçues, appuyez longuement sur “∨” ou sur “∧” de jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'une plage, d'un fichier ou d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD, iPod® ou lecteur USB.

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de la touche pour sélectionner la piste ou le fichier souhaité.

Sélection d'un dossier

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode MP3 et WMA.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de la touche jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'un disque dans le lecteur de CD (lecteur de CD avec chargeur uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur MODE pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur "∨" ou sur "∧" de la touche jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

⚠ ATTENTION

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commutateurs du système audio au volant.

Système audio Bluetooth®*

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur audio numérique portable (lecteur portable) directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Ce système audio est compatible Bluetooth®, une norme numérique sans fil capable de lire la musique d'un lecteur audio portable sans aucun câble. Si votre lecteur portable n'est pas compatible Bluetooth®, le système audio Bluetooth® ne pourra pas fonctionner.

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Titre	Page
Utilisation du système audio Bluetooth®	P. 273
Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 279
Configuration d'un lecteur portable compatible Bluetooth®	P. 282
Configuration du système audio Bluetooth®	P. 288

■ **Conditions dans lesquelles le système est inopérant**

- Le lecteur portable utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le lecteur portable est éteint
- Le lecteur portable n'est pas connecté
- La batterie du lecteur portable est déchargée
- Si le lecteur portable se trouve derrière le siège, dans la boîte à gants ou dans le rangement de console
- Si le lecteur portable est en contact avec des matériaux métalliques ou en est recouvert

*: Sur modèles équipés

■ **Revente du véhicule**

Songez à initialiser le système de telle sorte que le nouveau propriétaire ne puisse pas accéder à vos données personnelles. (→P. 317)

■ **À propos de la norme Bluetooth®**

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ **Modèles compatibles**

- Caractéristiques techniques Bluetooth®: v. 1.2
- Profils suivants:
  - A2DP (Profil de transmission audio évolué) v. 1.0
  - AVRCP (Profil de commande à distance audio/vidéo) v. 1.0, et suivantes (recommandé: v. 1.3 et suivantes)

Les lecteurs portables doivent supporter les caractéristiques techniques ci-dessus pour pouvoir être connectés au système audio Bluetooth®. Toutefois, merci de prendre note du fait que, selon le type du lecteur portable, certaines fonctions peuvent être restreintes.

■ **Certification du système audio Bluetooth®**

FCC ID: BABFT0001A
IC ID: 2024B-FT0001A
MADE IN JAPAN

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et RSS-210. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il peut recevoir, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-210 Rules. Operation is subject to the following two conditions; (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

⚠ ATTENTION

■ AVERTISSEMENT FCC

Toute modification de construction non expressément approuvée par l'organisme responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux radiofréquences. Ce produit a été homologué pour une application mobile uniquement; pour être conforme à la réglementation de la FCC en vigueur quant à l'exposition aux radiofréquences, l'antenne doit être placée à une distance d'au moins 7,9 in. (20 cm) de toute personne présente pendant toute la durée de son utilisation.

Changes or modifications in construction not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radio frequency exposure. This device is approved for Mobile Application only and, to comply with applicable FCC radio frequency exposure regulations, must be used with a distance of at least 7.9in. (20cm) between the antenna and the body of any person at all time during use.

■ Précautions pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteurs portables et n'utilisez pas les touches de commande.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux lecteurs portables

Ne laissez pas de lecteur portable dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le lecteur risque d'en souffrir.

Utilisation du système audio Bluetooth®

■ Autoradio

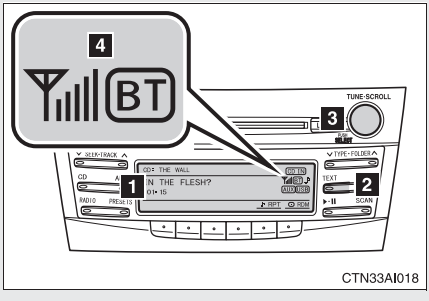

1 Affichage
Sont affichés un message, un nom, un numéro, etc.

Les caractères minuscules et les caractères spéciaux ne peuvent être affichés.

2 Affiche les messages trop longs pour pouvoir être affichés en une seul fois à l'écran (appui long)

3 Sélection des choix de menus et des numéros
Rotation: sélection d'un choix de menu
Appui: validation du choix sélectionné

4 Conditions de connexion Bluetooth®

Si “BT” n'est pas affiché, cela indique que le système audio Bluetooth® n'est pas fonctionnel.

■ Microphone

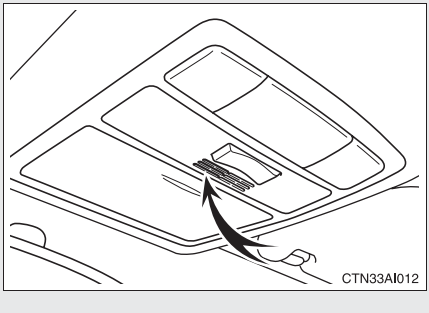

Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système audio Bluetooth® à la voix, sans avoir à regarder l'afficheur ou à manipuler

.

Procédure d'utilisation du système par commandes vocales

Appuyez sur le bouton d'activation vocale et suivez les instructions données vocalement.

Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

“Annuler”: quitte le mode système audio Bluetooth®
“répéter”: permet de répéter la précédente consigne vocale
“retour”: permet de revenir à la procédure précédente
“aide”: permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système audio Bluetooth®

Avant de pouvoir utiliser le système audio Bluetooth®, il est nécessaire de déclarer au système un lecteur portable compatible Bluetooth®. Appliquez la procédure suivante pour déclarer un lecteur portable:

ÉTAPE 1 Appuyez sur AUX jusqu'à afficher l'indication “BT AUDIO”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton correspondant à “CONFIG”.

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du lecteur portable.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “jumeler lecteur audio” par commande vocale ou avec TUNE-SCROLL PUSH SELECT.

ÉTAPE 4 Déclarez le nom de votre lecteur portable par l'une ou l'autre des méthodes suivantes:

a. Sélectionnez “Enregistrer nom” avec TUNE-SCROLL PUSH SELECT, puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 5 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

Un code d'accès est affiché et énoncé vocalement, et vous êtes invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans le lecteur portable.

ÉTAPE 6 Entrez le code d'accès dans le lecteur portable.

Consultez le mode d'emploi fourni avec le lecteur portable pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Si le lecteur portable est également un téléphone Bluetooth®, vous pouvez choisir de déclarer le téléphone en même temps. (→P. 297)

Liste des menus du système audio Bluetooth®

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
“configurer”	“configuration Audio Bluetooth”	“jumeler lecteur audio”	Déclaration d'un lecteur portable
		“sélectionner lecteur audio”	Sélection du lecteur portable à utiliser
		“changer nom”	Changement du nom déclaré d'un lecteur portable
		“lister lecteurs audio”	Liste de tous les lecteurs portables déclarés
		“définir mot de passe”	Modification du code d'accès
		“supprimer lecteur audio”	Suppression d'un lecteur portable déclaré
	“configuration système”	“Volume du guidage”	Réglage du volume de la voix synthétique
		“Nom de l'appareil”	Affichage de l'adresse matérielle et du nom de l'appareil Bluetooth®
		“initialiser”	Initialisation du système

“configuration Audio Bluetooth” peut être annulé par appui sur la commande de décrochage ou par énoncé de la commande vocale “Annuler”.

■ **Lorsque vous utilisez une commande vocale**

Pour les nombres, énoncez les chiffres un à un, entre zéro et neuf.

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une route accidentée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule**

- Piloter le système avec le bouton

- Déclarer un lecteur portable au système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 286

Utilisation d'un lecteur portable compatible Bluetooth®

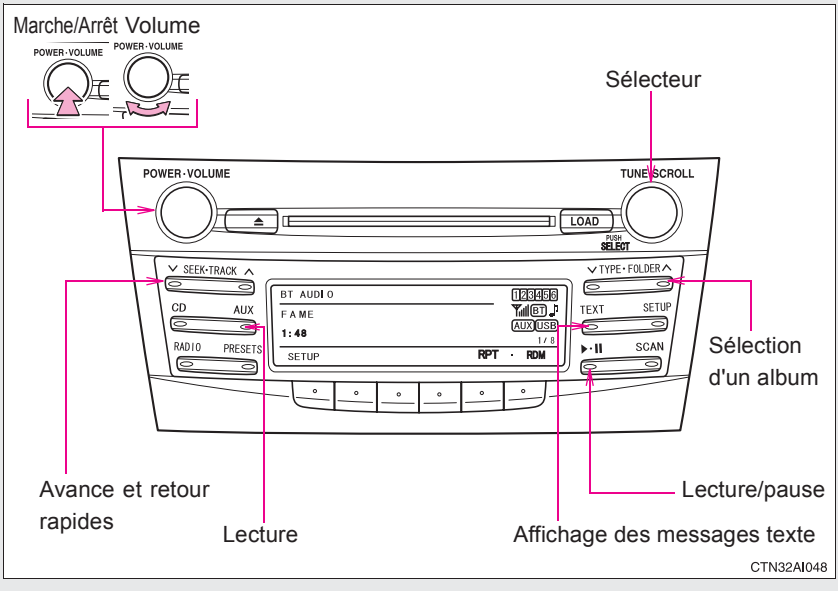

Sélection d'un album

Appuyez sur "∨" ou sur "∧" de la touche

.

Sélection des pistes

Appuyez sur "∧" ou sur "∨" de la touche

.

Lecture de pistes et mise en pause

Appuyez sur

.

Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement du côté "∧" ou "∨" de

.

Choix de l'affichage

Appuyez sur

.

À chaque appui sur

, le système sélectionne les différents types de programmes dans l'ordre suivant:
titre de la piste → titre de la piste/nom de l'artiste → titre de la piste/nom de l'album → titre de la piste/temps écoulé

Utilisation des commandes audio au volant

→P. 267

■ **Fonctions du système audio Bluetooth®**

Selon le lecteur portable connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles.

■ **Messages d'erreur**

“Error de Audio BT”: Ceci indique un problème interne au système.

Pour que le système fonctionne normalement, il faut déclarer un lecteur portable au système audio Bluetooth®. Dès lors qu'un lecteur portable est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

ÉTAPE 1 Appuyez sur

jusqu'à afficher l'indication “BT AUDIO”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton correspondant à “CONFIG”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'une des fonctions suivantes par commande vocale ou avec

.

- Déclaration d'un lecteur portable
  “jumeler lecteur audio”
- Sélection du lecteur portable à utiliser
  “sélectionner lecteur audio”
- Changement du nom déclaré
  “changer nom”
- Liste de tous les lecteurs portables déclarés
  “lister lecteurs audio”
- Modification du code d'accès
  “définir mot de passe”
- Suppression d'un lecteur portable déclaré
  “supprimer lecteur audio”

Déclaration d'un lecteur portable

Sélectionnez “jumeler lecteur audio” par commande vocale ou avec

, et appliquez la procédure de déclaration d'un lecteur portable.
(→P. 275)

Sélection du lecteur portable à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “sélectionner lecteur audio” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “depuis voiture” ou “depuis audio”, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec

.

Si “depuis voiture” est sélectionné, le lecteur portable est automatiquement connecté chaque fois que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou en mode DÉMARRAGE.

Changement du nom déclaré d'un lecteur portable

ÉTAPE 1 Sélectionnez “changer nom” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du lecteur portable à modifier par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable voulu.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton d'activation vocale ou sélectionnez “Enregistrer nom” avec

, et prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

Liste de tous les lecteurs portables déclarés

Sélectionnez “lister lecteurs audio” par commande vocale ou avec

. La liste des lecteurs portables déclarés est énoncée à voix haute.
Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient sur “configuration Audio Bluetooth”.

Appuyez sur le bouton d'activation vocale alors que le nom d'un lecteur portable est énoncé à voix haute pour le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélection d'un lecteur portable: “sélectionner lecteur audio”
- Modification d'un nom mémorisé: “changer nom”
- Suppression d'un lecteur portable: “supprimer lecteur audio”

Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “définir mot de passe” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'activation vocale, prononcez le code de 4 à 8 chiffres, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur

.

Si le numéro à mémoriser comporte 8 chiffres, il est inutile d'appuyer sur le bouton.

Suppression d'un lecteur portable déclaré

ÉTAPE 1 Sélectionnez “supprimer lecteur audio” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le lecteur portable à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec

:

a. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et prononcez le nom du lecteur portable concerné.

b. Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “lister lecteurs audio”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le lecteur portable voulu, appuyez sur le bouton d'activation vocale.

Si le lecteur portable à supprimer est couplé à un téléphone Bluetooth®, vous pouvez choisir de supprimer la déclaration du téléphone mobile en même temps. Vous êtes invité par la voix synthétique à supprimer le téléphone mobile.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

■ Nombre de lecteurs portables pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 2 lecteurs portables.

Configuration du système audio Bluetooth®

■ **Options de configuration système et mode opératoire**

→P. 314

Particularités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)*

Ce système est compatible avec la technologie sans fil Bluetooth®, qui vous permet de téléphoner avec votre mobile sans avoir besoin de brancher le moindre fil, et sans quitter le volant des mains.
Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le "Système de navigation Manuel du propriétaire".

■ Abrégé d'utilisation du système mains libres

ÉTAPE 1 Configuration d'un téléphone mobile. (→P. 294)

ÉTAPE 2 Ajouter une entrée au répertoire (vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 noms) (→P. 319)

ÉTAPE 3 Appel d'un numéro par entrée du nom. (→P. 304)

*: Sur modèles équipés

Titre	Page
Utilisation du système téléphonique mains libres ■ Pilotage du système par commande vocale ■ Première utilisation du système téléphonique mains libres ■ Liste des menus du système téléphonique mains libres	P. 294
Passer un appel téléphonique ■ Appeler un numéro par entrée de celui-ci ■ Appeler un numéro par entrée du nom ■ Appeler un numéro abrégé ■ Lorsqu'on vous appelle au téléphone ■ Transfert d'un appel ■ Utiliser l'historique des appels	P. 303
Configuration d'un téléphone mobile ■ Déclaration d'un téléphone mobile ■ Sélection du téléphone mobile à utiliser ■ Modification d'un nom mémorisé ■ Liste des téléphones mobiles déclarés ■ Suppression d'un téléphone mobile ■ Modification du code d'accès ■ Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres	P. 308
Configuration du système et sécurité ■ Définition ou modification du code PIN ■ Verrouillage ou déverrouillage du répertoire ■ Réglage du volume de la voix synthétique ■ Initialisation	P. 314

Titre	Page
Utiliser le répertoire ■Ajout d'un nouveau numéro de téléphone ■Programmation des numéros abrégés ■Modification d'un nom mémorisé ■Suppression de données mémorisées ■Suppression des numéros abrégés ■Liste des données mémorisées	P. 319

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

Le système téléphonique mains libres risque de ne pas fonctionner normalement dans les conditions suivantes:

- Le téléphone mobile est éteint ou hors de la zone de couverture du réseau.
- La pile du téléphone mobile est épuisée.
- Le téléphone mobile n'est pas connecté au système.
- Le téléphone mobile est posé derrière le siège ou dans la boîte à gants, ou il est couvert ou en contact avec un objet métallique.

■ **Revente du véhicule**

Songez à initialiser le système de telle sorte que le nouveau propriétaire ne puisse pas accéder à vos données personnelles.

Profils nécessaires pour le mobile

- HFP (Hands Free Profile) v. 1.0
- OPP (Object Push Profile) v. 1.1

À propos de la norme Bluetooth®

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

Certification du système téléphonique mains libres

FCC ID: BABFT0001A
IC ID: 2024B-FT0001A
MADE IN JAPAN

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et RSS-210. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il peut recevoir, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-210 Rules. Operation is subject to the following two conditions; (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

⚠ ATTENTION

■ AVERTISSEMENT FCC

Toute modification de construction non expressément approuvée par l'organisme responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Exposition aux radiofréquences. Ce produit a été homologué pour une application mobile uniquement; pour être conforme à la réglementation de la FCC en vigueur quant à l'exposition aux radiofréquences, l'antenne doit être placée à une distance d'au moins 7,9 in. (20 cm) de toute personne présente pendant toute la durée de son utilisation.

Changes or modifications in construction not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Radio frequency exposure. This device is approved for Mobile Application only and, to comply with applicable FCC radio frequency exposure regulations, must be used with a distance of at least 7.9in. (20cm) between the antenna and the body of any person at all time during use.

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth®.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages au téléphone mobile

Ne laissez jamais le téléphone mobile dans le véhicule. La température qui y règne pouvant être très élevée, le téléphone risque d'en souffrir.

Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Autoradio

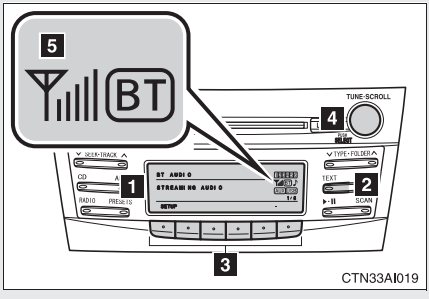

1 Affichage
Sont affichés un message, un nom, un numéro de téléphone, etc.

Les caractères minuscules, les caractères spéciaux tels que [ë, ï, ü], ne peuvent être affichés.

2 Affiche les messages trop longs pour pouvoir être affichés en une seul fois à l'écran (appui long)

3 Sélection des numéros abrégés

4 Sélection des choix de menus ou des numéros
Rotation: sélection d'un choix de menu
Appui: validation du choix sélectionné

5 Conditions de connexion et niveau de réception Bluetooth®

Si le pictogramme “BT” n'est pas affiché, cela indique que le système téléphonique mains libres n'est pas fonctionnel.

Volant de direction

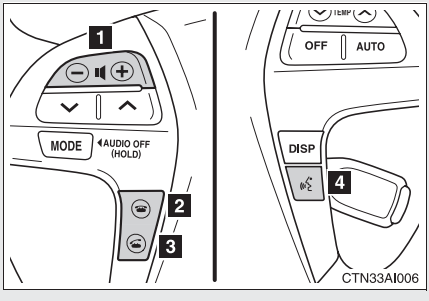

1 Volume

Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Bouton de raccrochage

Permet de mettre le système mains libre sur arrêt/raccrocher/refuser un appel

3 Bouton de décrochage

Permet de mettre le système mains libres sur marche/passer un appel

4 Commande d'activation vocale

Permet de mettre sur marche (appui court)/arrêt (appui long) le système de commande vocale

Microphone

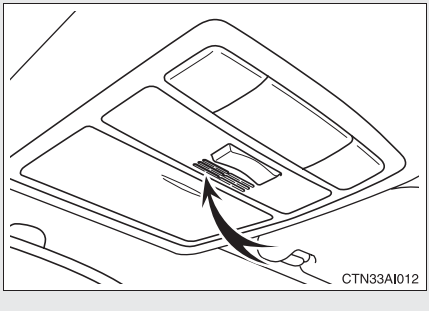

Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via le haut-parleur, vous pouvez piloter le système téléphonique mains libres à la voix, sans avoir à regarder l'afficheur ou à manipuler

.

Procédure d'utilisation du système par commande vocale

Appuyez sur le bouton d'activation vocale et suivez les instructions données vocalement.

Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

Annuler: permet de quitter le système téléphonique mains libres
répéter: permet de répéter la précédente consigne vocale
retour: permet de revenir à la procédure précédente
aide: permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système téléphonique mains libres

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres, vous devez déclarer un téléphone mobile au système. Le système passe automatiquement en mode de déclaration du mobile lorsque vous le mettez en marche, si aucun mobile n'est encore déclaré. Suivez les explications qui vous sont données ici pour déclarer un téléphone mobile:

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande de décrochage ou sur la commande d'activation vocale.

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du téléphone mobile.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “jumeler téléphone” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 3 Déclarez le nom de votre mobile, par l'une ou l'autre des 2 méthodes suivantes.

a. Sélectionnez “Enregistrer nom” avec le bouton

, puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer pour votre mobile.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer pour votre mobile.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

▶ Déclaration au système téléphonique mains libres uniquement

ÉTAPE 5 Sélectionnez “téléphone uniquement” par commande vocale ou avec

.

▶ Déclaration simultanément au système téléphonique mains libres et au système audio Bluetooth®

ÉTAPE 5 Sélectionnez “audio interne (Audio interne)” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 6 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

S'affiche alors à l'écran un code d'accès, que vous entendez également vocalement; vous êtes ensuite invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans votre téléphone mobile.

ÉTAPE 7 Entrez le code d'accès dans le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Liste des menus du système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
rappel automatique	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels entrants
recomposer	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels sortants
composer par numéro	-	-	Appeler un numéro par entrée de celui-ci
composer par nom	-	-	Appeler un numéro par entrée du nom correspondant dans le répertoire
annuaire	ajouter entrée	-	Ajouter un nouveau numéro
	changer nom	-	Modifier un nom déjà en mémoire dans le répertoire
	supprimer entrée	-	Supprimer des données du répertoire
	supprimer composition rapide	-	Supprimer un numéro abrégé en mémoire
	lister noms	-	Répertorier les données du répertoire
	définir composition rapide (Composition rapide)	-	Mémoriser un numéro abrégé

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
configurer	sécurité	définir NIP	Programmer un code PIN
		annuaire bloquer	Verrouiller le répertoire
		annuaire débloquer	Déverrouiller le répertoire
	configuration téléphone	jumeler téléphone	Déclarer le téléphone mobile à utiliser
		changer nom	Modifier le nom déclaré d'un téléphone mobile
		supprimer téléphone	Supprimer un téléphone mobile déclaré
		lister téléphones	Liste des téléphones mobiles déclarés
		sélectionner téléphone	Sélectionner le téléphone mobile à utiliser
		définir mot de passe	Modification du code d'accès
		alimentation mains libres	Connexion/déconnexion du système mains libres
	configuration système	Volume du guidage	Réglage du volume de la voix synthétique
		Nom de l'appareil	Afficher l'information relative à l'appareil
		initialiser	Initialisation

■ Utilisation des raccourcis

Premier menu	Second menu	Détail de l'opération
composer “XXX (nom)”	-	Appeler un numéro mémorisé dans le répertoire
composer “XXX (numéro)”	-	Appeler un numéro en numérotant
annuaire ajouter entrée	-	Ajouter un nouveau numéro
annuaire changer nom	-	Modifier le nom associé à un numéro de téléphone dans le répertoire
annuaire supprimer entrée	-	Supprimer des données du répertoire
annuaire définir composition rapide	-	Mémoriser un numéro abrégé
annuaire supprimer composition rapide	-	Supprimer un numéro abrégé
annuaire	annuaire débloquer	Déverrouiller le répertoire
	annuaire bloquer	Verrouiller le répertoire

■ **Correction automatique du volume**

Lorsque vous roulez à plus de 50 mph (80 km/h), le volume augmente automatiquement. Le volume revient au réglage initial lorsque vous ralentissez jusqu'à moins de 43 mph (70 km/h).

■ **Lorsque vous utilisez une commande vocale**

Pour les numéros, prononcez une suite de chiffres simples entre 0 et 9, # (pound), ∗ (star) et + (plus).

Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas reconnaître votre voix**

- Lorsque vous roulez sur une chaussée dégradée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ **Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule**

- Piloter le système avec le bouton

- Déclarer un téléphone mobile au système

■ **Modification du code d'accès**

→P. 312

Passer un appel téléphonique

■ **Passer un appel téléphonique**

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
  “composer par numéro”
- Appeler un numéro par entrée du nom
  “composer par nom”
- Appeler un numéro abrégé
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels passés
  “recomposer”
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels reçus
  “rappel automatique”

■ **Recevoir un appel téléphonique**

- Répondre au téléphone
- Refuser l'appel

■ **Transfert d'un appel**

■ **Utiliser l'historique des appels**

- Numérotation
- Mémoriser les données dans le répertoire
- Suppression

Appeler un numéro par entrée de celui-ci

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “composer par numéro”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la commande d'activation vocale et énoncez le numéro de téléphone.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande de décrochage.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “composer”.

c. Sélectionnez “Composer” avec le bouton

.

Appeler un numéro par entrée du nom

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “composer par nom”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom mémorisé à entrer par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom mémorisé que vous souhaitez appeler.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande de décrochage.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “composer”.

c. Sélectionnez “Composer” avec le bouton

.

Appeler un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Appuyez sur la commande de décrochage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro mémorisé.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la commande de décrochage.

Lorsqu'on vous appelle au téléphone

Répondre au téléphone

Appuyez sur la commande de décrochage.

Refuser l'appel

Appuyez sur la commande de raccrochage.

Transfert d'un appel

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système à n'importe quel moment: pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel, ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

a. Servez-vous de votre téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

b. Appuyez sur la commande de décrochage[*1].

c. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “transfert d'appel”[*2].

[*1]: cette action n'est possible que lorsque vous transférez l'appel de votre téléphone mobile au système, pendant l'appel.

[*2]: tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule.

Utiliser l'historique des appels

Suivez les explications qui vous sont données ici pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton d'activation vocale et dites “recomposer” (lorsque le numéro à utiliser est dans l'historique des appels passés) ou “rappel automatique” (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels reçus).

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “précédent” ou “retour” jusqu'à afficher le numéro désiré.

b. Sélectionnez le numéro voulu avec le bouton

.

Les actions suivantes sont alors possibles:

Numérotation: Appuyez sur la commande de décrochage ou sélectionnez “composer” par commande vocale ou avec le bouton

.

Mise en mémoire du numéro dans le répertoire: Sélectionnez “enregistrer” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

Suppression: Sélectionnez “supprimer” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

■ **Historique des appels**

Les historiques des appels entrants et sortants ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ **Pendant une conversation téléphonique**

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

Configuration d'un téléphone mobile

Il faut déclarer un téléphone mobile au système téléphonique mains libres pour pouvoir utiliser ce dernier. Dès lors qu'un téléphone mobile est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, sélectionnez les options suivantes par commande vocale ou avec le bouton 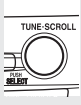

:

- Déclaration d'un téléphone mobile
  1. “configurer” → 2. “configuration téléphone” → 3. “jumeler téléphone”
- Sélection du téléphone mobile à utiliser
  1. “configurer” → 2. “configuration téléphone” → 3. “sélectionner téléphone”
- Modification d'un nom mémorisé
  1. “configurer” → 2. “configuration téléphone” → 3. “changer nom”
- Liste des téléphones mobiles déclarés
  1. “configurer” → 2. “configuration téléphone” → 3. “lister téléphones”
- Suppression d'un téléphone mobile
  1. “configurer” → 2. “configuration téléphone” → 3. “supprimer”
- Modification du code d'accès
  1. “configurer” → 2. “configuration téléphone” → 3. “définir mot de passe”

Déclaration d'un téléphone mobile

Sélectionnez “jumeler téléphone” par commande vocale ou avec le bouton

, et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile. (→P. 297)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “sélectionner téléphone” par commande vocale ou avec le bouton

.

▶ Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites le nom du téléphone souhaité.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

▶ Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser avec le bouton

.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “changer nom” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom du téléphone concerné, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le numéro de téléphone voulu, appuyez sur la commande d'activation vocale.

c. Sélectionnez le nom du téléphone concerné avec le bouton

.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la commande d'activation vocale ou sélectionnez “Enregistrer nom” avec le bouton

, puis prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

Liste des téléphones mobiles déclarés

Sélectionnez “lister téléphones” par commande vocale ou avec le bouton

; le système énumère vocalement la liste de tous les téléphones mobiles déclarés.
Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient sur le menu “Configuration téléphone”.

Appuyez sur la commande d'activation vocale lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile qui vous intéresse, afin de le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélectionner un téléphone mobile: “sélectionner téléphone”
- Modification d'un nom mémorisé: “changer nom”
- Suppression d'un téléphone mobile: “supprimer téléphone”

Suppression d'un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionnez “supprimer téléphone” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites le nom du téléphone mobile concerné.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur la commande d'activation vocale.

Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez “définir mot de passe” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la commande d'activation vocale, prononcez 1 par 1 les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code d'accès, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

Les chiffres composant le code doivent être entrés 1 par 1.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont tous été entrés, appuyez à nouveau sur

.

Activation/désactivation de la connexion automatique du téléphone mains libres

■ Désactivation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “alimentation mains libres” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “désactiver” par commande vocale ou avec

.

■ Activation de la connexion automatique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “alimentation mains libres” par commande vocale ou avec

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “activer” par commande vocale ou avec

.

■ Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 6 téléphones mobiles.

Configuration du système et sécurité

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

■ Options de sécurité et mode opératoire

- Définition ou modification du code PIN (Numéro d'identification personnel)
  1. “configurer” → 2. “sécurité” → 3. “définir NIP”
- Verrouiller le répertoire
  1. “configurer” → 2. “sécurité” → 3. “annuaire bloquer”
- Déverrouiller le répertoire
  1. “configurer” → 2. “sécurité” → 3. “annuaire débloquer”

■ Options de configuration système et mode opératoire

- Réglage du volume de la voix synthétique
  1. “configurer” → 2. “configuration système” → 3. “Volume du guidage”
- Initialisation
  1. “configurer” → 2. “configuration système” → 3. “initialiser”

La configuration du système est possible avec le bouton

uniquement.

Définition ou modification du code PIN

■ Définition d'un code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez “définir NIP” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN de votre choix par commande vocale ou avec le bouton

.

Si vous utilisez le bouton

, entrez 1 par 1 les chiffres du code.

■ Modification du code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez “définir NIP” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN déjà mémorisé par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE 3 Entrez le nouveau code PIN par commande vocale ou avec le bouton

.

Si vous utilisez le bouton

, entrez 1 par 1 les chiffres du code.

Verrouillage ou déverrouillage du répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez “annuaire bloquer” ou “annuaire débloquer” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et énoncez le code PIN mémorisé.

b. Entrez un nouveau code PIN avec le bouton

.

Réglage du volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Volume du guidage” avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.

Pour diminuer le volume: tournez

vers la gauche.

Pour augmenter le volume: tournez

vers la droite.

Initialisation

ÉTAPE 1 Sélectionnez “initialiser” puis “valider” avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “valider” avec le bouton

.

■ **Initialisation**

● Il est possible d'initialiser les données système suivantes:

- Phonebook
- Historique des appels sortants et entrants
- Numéros abrégés
- Données des téléphones mobiles déclarés
- Code de sécurité

● À l'issue de l'initialisation, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

■ **Lorsque le répertoire est verrouillé**

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

● Appeler un numéro par entrée du nom

● Appeler un numéro abrégé

● Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels

● Utiliser le répertoire

Utiliser le répertoire

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
  1. “annuaire” → 2. “ajouter entrée”
- Programmation des numéros abrégés
  1. “annuaire” → 2. “définir composition rapide (Composition rapide)”
- Modification d'un nom mémorisé
  1. “annuaire” → 2. “changer nom”
- Suppression de données mémorisées
  1. “annuaire” → 2. “supprimer entrée”
- Suppression de numéros abrégés
  1. “annuaire” → 2. “supprimer composition rapide”
- Liste des données mémorisées
  1. “annuaire” → 2. “lister noms”

Ajout d'un nouveau numéro de téléphone

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile
- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton

- Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

■ Procédure d'ajout

ÉTAPE 1 Sélectionnez “ajouter entrée” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

▶ Entrée du numéro de téléphone par commande vocale

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “par la voix” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE2-2 Appuyez sur la commande d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “valider” par commande vocale.

▶ Transfert des données depuis le téléphone mobile

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “par téléphone”, puis “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur les transferts de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “précédent” ou “suivant” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “valider” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton

.

▶ Entrée du numéro de téléphone avec le bouton

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Saisie manuelle” avec le bouton

.

ÉTAPE2-2 Entrez le numéro de téléphone avec le bouton

, puis appuyez une nouvelle fois sur

.

Entrez 1 par 1 les chiffres composant le numéro de téléphone.

▶ Sélection d'un numéro de téléphone dans l'historique des appels sortants ou entrants

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “historique des appels” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE2-2 Sélectionnez “appel de départ” ou “appel d'arrivée” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “précédent” ou “retour” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “valider” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton

.

ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à mémoriser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites le nom souhaité.

b. Sélectionnez “Enregistrer nom” avec le bouton

, et prononcez le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

À l'ÉTAPE 3, sélectionner “définir composition rapide (Composition rapide)” au lieu de “valider” permet de mémoriser le nouveau numéro de téléphone comme numéro abrégé.

Programmation des numéros abrégés

ÉTAPE 1 Sélectionnez “définir composition rapide (Composition rapide)” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale, énoncez le numéro souhaité puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur la commande d'activation vocale et sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

c. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton

.

ÉTAPE 3 Sélectionnez la touche de présélection à laquelle vous souhaitez affecter le numéro, et mémorisez les données dans le numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la touche de présélection de votre choix, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

b. Appuyez longuement sur la touche de présélection voulue.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “changer nom” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier par l'une des méthodes suivantes.

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale, dites le nom souhaité puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister noms”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur la commande d'activation vocale et sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

c. Sélectionnez le nom concerné avec le bouton

.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Enregistrer nom” avec le bouton

ou la commande d'activation vocale.

ÉTAPE 4 Prononcez le nouveau nom, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

Suppression de données mémorisées

ÉTAPE 1 Sélectionnez “supprimer entrée” soit par commande vocale, soit avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

:

a. Appuyez sur la commande d'activation vocale et prononcez le nom associé au numéro de téléphone à supprimer.

b. Appuyez sur la commande d'activation vocale et dites “lister téléphones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le numéro de téléphone voulu, appuyez sur la commande d'activation vocale.

Suppression des numéros abrégés

ÉTAPE 1 Sélectionnez “supprimer composition rapide” par commande vocale ou avec le bouton

.

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro abrégé concerné, puis sélectionnez “valider” par commande vocale ou avec le bouton

.

Liste des données mémorisées

Sélectionnez “lister noms” par commande vocale; le système énumère vocalement la liste de toutes les coordonnées déclarées.

Une fois l'énumération de la liste terminée, le système revient au menu “annuaire”.
Appuyez sur la commande d'activation vocale au moment où la voix synthétique prononce les coordonnées pour les sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles.

- Numérotation: “composer”
- Modification d'un nom mémorisé: “changer nom”
- Suppression d'une entrée: “supprimer entrée”
- Définition d'un numéro abrégé: “définir composition rapide (Composition rapide)”

Limitation du nombre de chiffres

Il n'est pas possible de mémoriser des numéros de téléphone composés de plus de 24 chiffres.

Détail des éclairages intérieurs

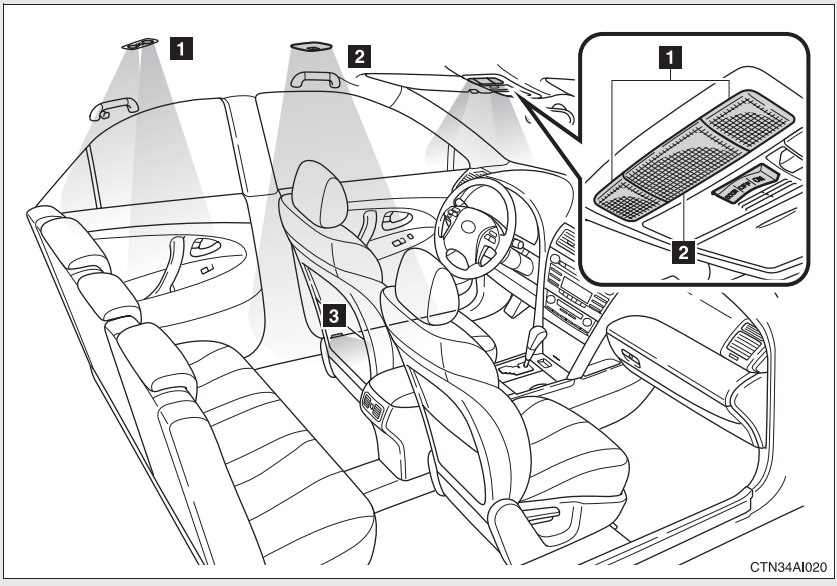

1 Éclairages individuels (→P. 331)

2 Éclairage intérieur (→P. 330)

3 Éclairage d'accueil sur porte avant

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

L'éclairage intérieur (commutateur en position “DOOR”) s'allume/s'éteint automatiquement en fonction du mode du bouton “POWER”, de la détection ou non de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou bien ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Si l'éclairage intérieur reste allumé lorsque la porte n'est pas complètement fermée, alors que le commutateur d'éclairage intérieur est en position “DOOR”, les éclairages s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier les paramètres (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages). (Fonctions personnalisables →P. 525)

Éclairage intérieur

▶ Véhicules sans toit ouvrant

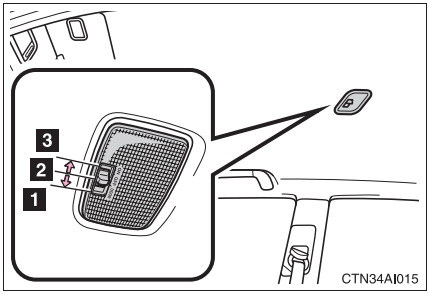

1 Position de porte
2 Désactivé
3 Activé

▶ Véhicules avec toit ouvrant

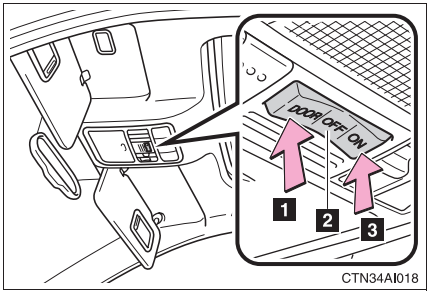

1 Position de porte
2 Désactivé
3 Activé

Éclairages individuels

▶ Avant

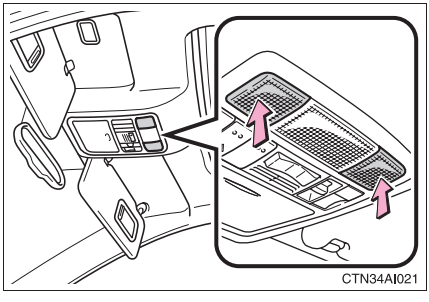

Activé/désactivé

▶ Arrière (véhicules équipés d'un toit ouvrant)

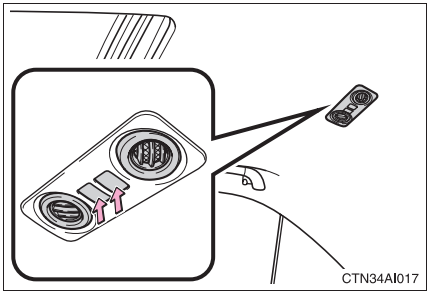

Activé/désactivé

Lorsque l'une des portes arrière est ouverte, les éclairages de ce côté s'allument automatiquement. Ils s'éteignent à la fermeture des portes arrière.

Détail des rangements

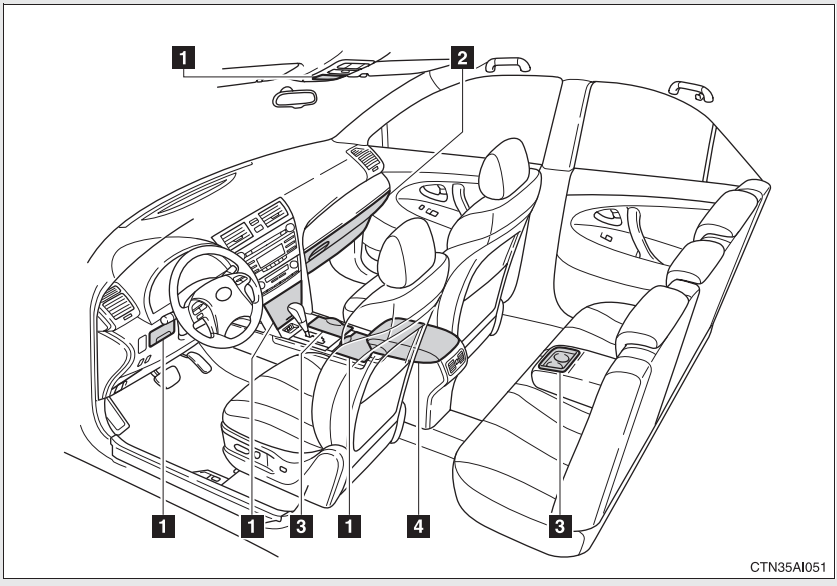

1 Casiers auxiliaires
2 Boîte à gants
3 Porte-gobelets
4 Rangement de console

Boîte à gants

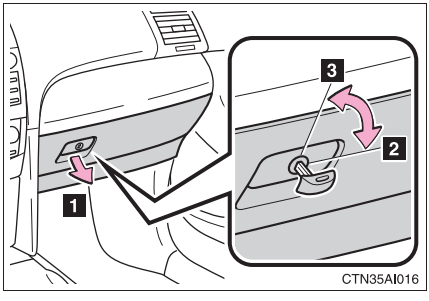

1 Ouvrir (tirez sur la poignée)
2 Verrouillage avec la clé conventionnelle
3 Déverrouillage avec la clé conventionnelle

Éclairage de boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux de position sont allumés.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Rangement de console

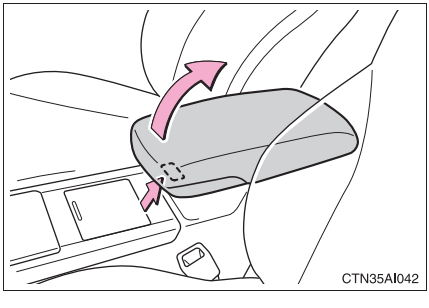

Soulevez le couvercle en tirant le levier.

Lorsque vous utilisez le couvercle du rangement de console comme accoudoir (sur modèles équipés)

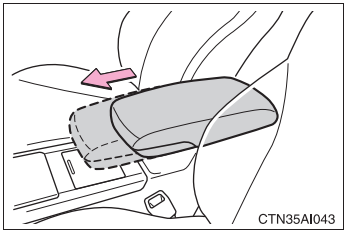

Si nécessaire, vous pouvez avancer le couvercle du rangement de console. Saisissez le couvercle par l'avant et tirez-le pour l'avancer.

Vide-poche du rangement de console

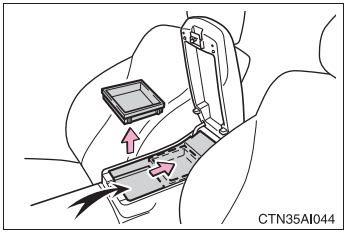

Le plateau peut coulisser vers l'avant et vers l'arrière et est amovible.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Porte-gobelets

▶ Avant

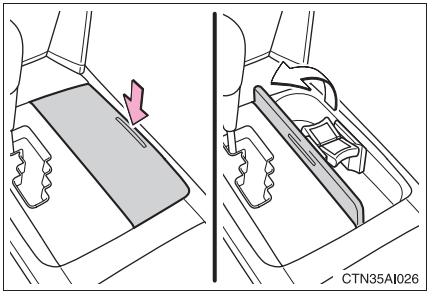

Soulevez le couvercle.

▶ Arrière

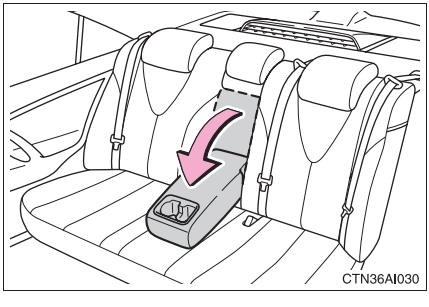

Abaissez l'accoudoir.

■Utilisation du porte-gobelets (avant) pour ranger des objets de petite taille

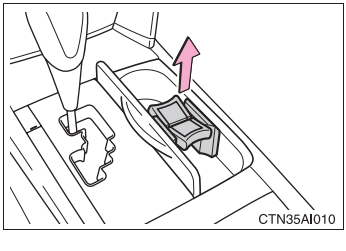

Retirez le porte-gobelets.

⚠ ATTENTION

■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez dans les porte-gobelets aucun objet autre que des gobelets ou des canettes en aluminium.
En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Laissez les porte-gobelets en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Casiers auxiliaires

▶ Tableau de bord côté conducteur

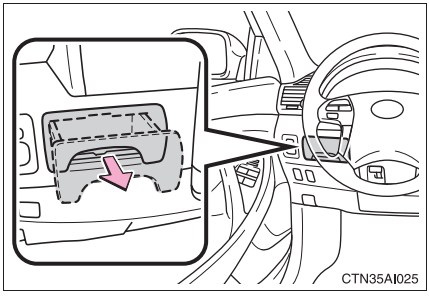

Tirez sur la poignée.

▶ Console de pavillon

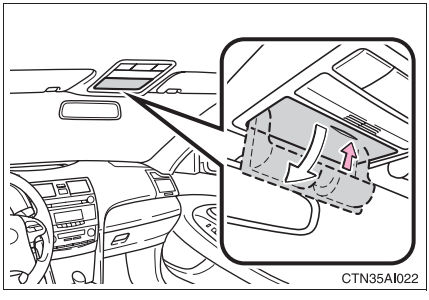

Soulevez le couvercle.

▶ Console avant

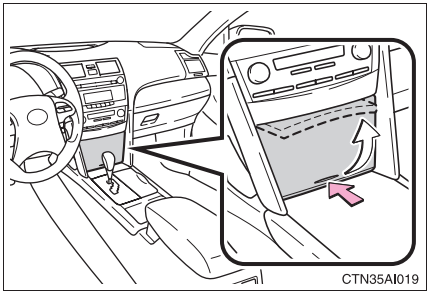

Soulevez le couvercle.

▶ Console centrale (type A)

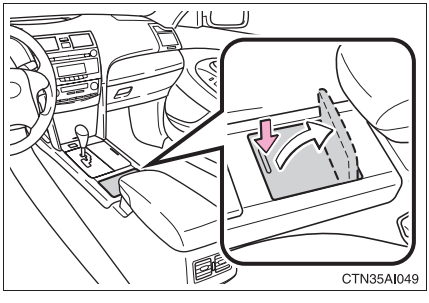

Soulevez le couvercle.

▶ Console centrale (type B)

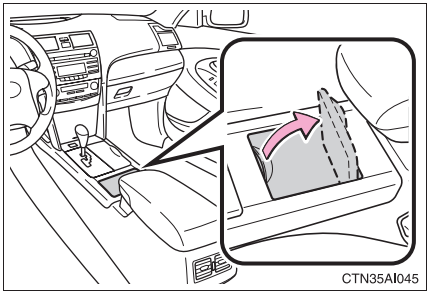

Tirez le couvercle vers le haut.

Passage de câble

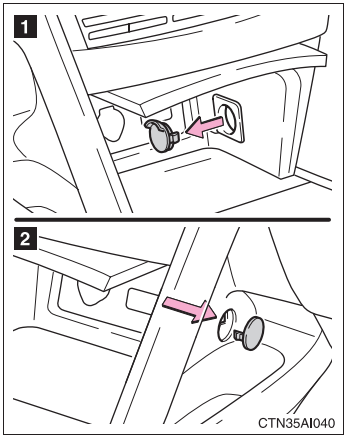

Le casier auxiliaire de la console avant comporte une ouverture permettant de faire passer les câbles entre l'habitacle et la prise d'alimentation et l'adaptateur AUX ou USB/AUX.

1 Ouvrez le couvercle.

2 Appuyez sur le couvercle extérieur et retirez-le.

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez les casiers auxiliaires en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Objets à ne pas laisser à demeure dans la console de pavillon

Évitez de laisser dans la console une paire de lunettes ou un briquet.
Le briquet risque d'exploser et les lunettes de se déformer ou de se casser sous l'effet d'une forte chaleur dans l'habitacle du véhicule.

Pare-soleil

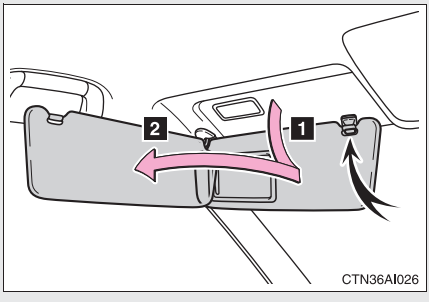

1 Position vers l'avant: abaissez.

2 Position sur le côté: abaissez, décrochez et rabattez sur le côté.

Miroirs de courtoisie

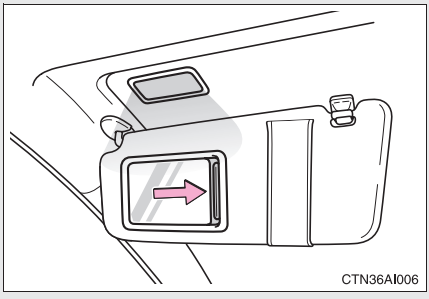

Faites glisser le cache.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache. (sur modèles équipés)

Montre

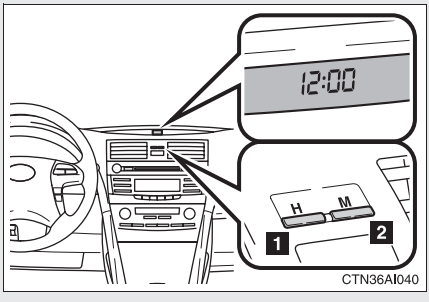

1 Réglage de l'heure.

2 Réglage des minutes.

La montre s'affiche quand

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

Cendrier*

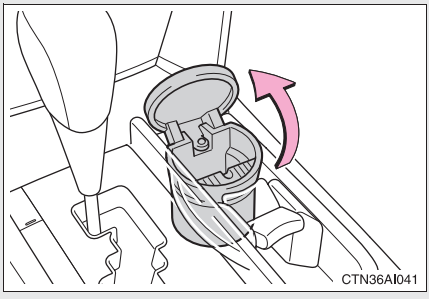

Il est possible d'installer un cendrier dans un des porte-gobelets. (→P. 335)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Laissez le cendrier en position fermée.
Un passager pourrait être blessé en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

- Éteignez complètement allumettes et cigarettes avant de les mettre dans le cendrier, et veillez à bien refermer ce dernier.
- Ne jetez aucun papier ni objet inflammable dans le cendrier.

*: Sur modèles équipés

Prise d'alimentation

La prise d'alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

▶ Console avant

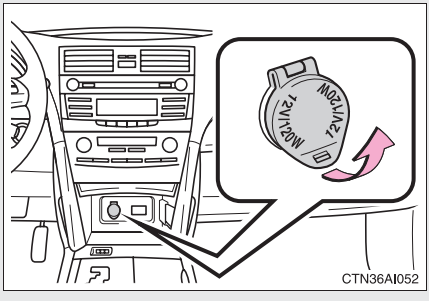

▶ Console centrale

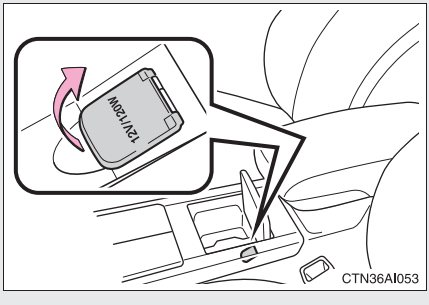

■ **La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque...**

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ **Passage de câble**

Les câbles à brancher peuvent être passés par l'ouverture prévue pour cela dans le casier auxiliaire, du côté passager avant. (→P. 338)

NOTE

Pour éviter d'occasionner des dommages à la prise d'alimentation

Refermez le couvercle lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

Pour éviter que le fusible ne grille

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sièges chauffants*

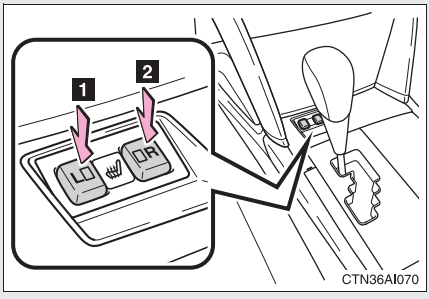

1 Chauffe le siège avant gauche

2 Chauffe le siège avant droit

Le témoin s'allume.

■ **Sièges chauffants fonctionnels**

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ **Lorsque vous ne vous en servez pas**

Arrêtez le dispositif de chauffage des sièges. Le témoin s'éteint.

⚠ ATTENTION

■ **Risques de brûlures**

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.

*: Sur modèles équipés

NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au siège chauffant**

Ne posez sur le siège aucun d'objet dont le poids est mal réparti et ne piquez pas le siège avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Placez les boutons en position arrêt lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

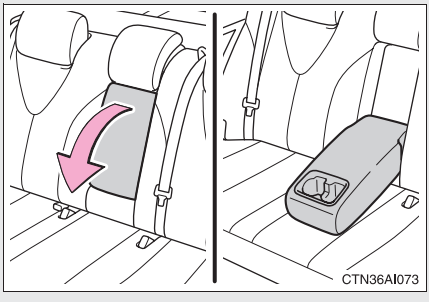

Pour le mettre en position, rabattez l'accoudoir vers le bas.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout risque de casse de l'accoudoir**

Évitez de faire peser un poids trop important sur l'accoudoir.

Tapis de sol

Fixez solidement un tapis dont la taille s'adapte parfaitement au format prévu dans la moquette.

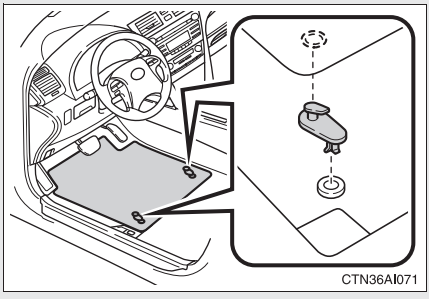

Côté conducteur, fixez solidement le tapis aux crochets prévus à cet effet.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous installez un tapis de sol

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol risque de glisser et de gêner le mouvement des pédales pendant la conduite, ce qui pourrait provoquer un accident.

- Assurez-vous que le tapis de sol est correctement placé sur la moquette et que le dessus en est bien orienté vers le haut.
- Ne superposez pas les tapis de sol.

■ Crochets pour sac à provisions

■ Filet à bagages

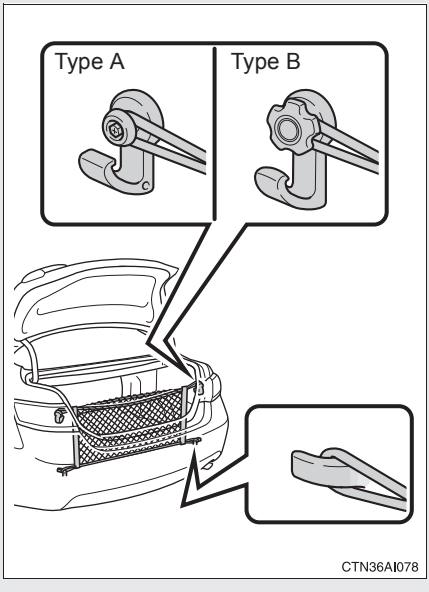

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les crochets du filet de chargement**

Évitez d'y suspendre autre chose qu'un filet de chargement.

Commande d'ouverture de la porte de garage*

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique, un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

Cette commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

Pour garantir une programmation correcte de l'émetteur HomeLink®, équipez la télécommande d'une pile neuve avant de programmer. À défaut d'équiper la télécommande d'une pile neuve, la portée et la précision de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule risquent d'être amoindries.

Orientez le côté de la télécommande renfermant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink® pendant la programmation.

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.

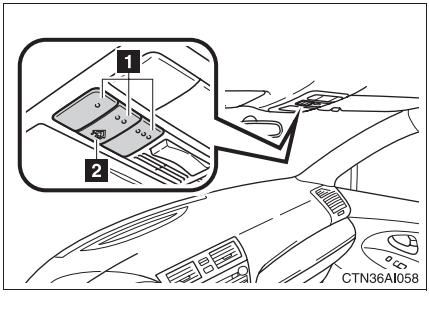

1 Touches
2 Témoin indicateur

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

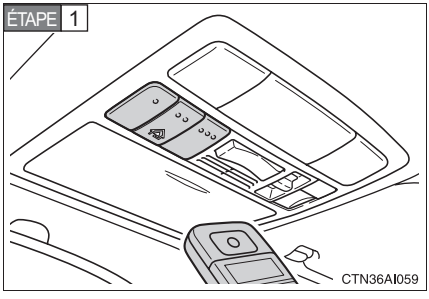

Pointez la télécommande du système à piloter en direction des boutons de commande HomeLink®, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 et 75 mm).

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.

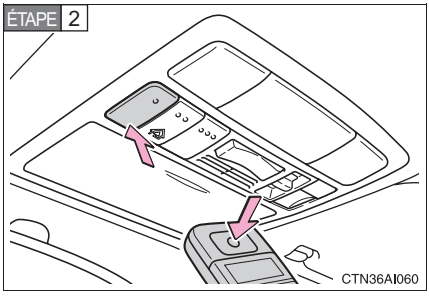

Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsqu'après 20 secondes le témoin HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.

ÉTAPE 3

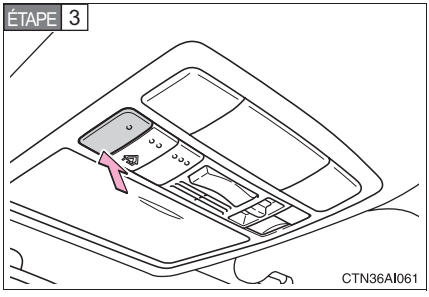

Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous programmez une commande d'ouverture de porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si l'émetteur situé dans votre garage n'est pas du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La porte de garage est équipée du dispositif à code aléatoire si le témoin (sur la commande HomeLink®) clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre émetteur est du type à code aléatoire, reportez-vous à la rubrique “Programmation d'un système à code aléatoire”.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si le système à commander utilise un code électronique aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé “Programmation de l'émetteur HomeLink®” avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage installé au plafond. La position exacte et la couleur du bouton peuvent varier en fonction de la marque de la commande d'ouverture de la porte de garage.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage pour localiser précisément ce bouton de synchronisation.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de synchronisation.

Après cette étape, vous disposez de 30 secondes pour commencer l'étape 3 décrite ci-dessous.

ÉTAPE 3 Appuyez 2 fois, brièvement, sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule. La porte du garage peut éventuellement s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois, brièvement. Ce troisième appui doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

Le mécanisme d'ouverture de votre porte de garage reconnaît en principe désormais votre émetteur HomeLink® et manœuvre la porte de garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada

ÉTAPE 1 Éloignez l'émetteur de 1 à 3 in. (de 25 à 75 mm) de la surface de la commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche que vous avez choisie de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les boutons de la télécommande à raison de 2 secondes chacun, jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Dès lors que le témoin indicateur de l'émetteur compatible HomeLink® se met à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ Programmation d'autres dispositifs

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire Toyota agréé et demandez-lui conseil.

■ Reprogrammation d'une touche

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer un bouton, suivez les instructions de programmation.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur de l'émetteur/récepteur HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink® continue à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)

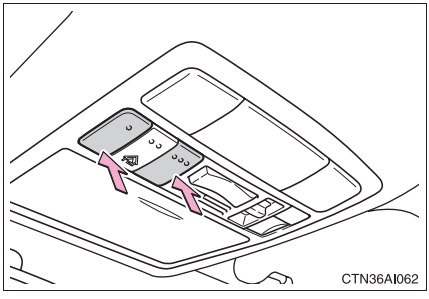

Appuyez sur les 2 touches extérieures pendant 20 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

FCC ID : CB2300NHL3

Ce système est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC et répond à la norme RSS-210 (Industrie Canada).
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT: cette télécommande a été testée et est conforme aux réglementations FCC et Industrie Canada. Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet appareil.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS-210 of the IC Rules.
Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

WARNING: This transmitter has been tested and complies with FCC and IC rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

Lorsque vous avez besoin d'une assistance

Connectez-vous sur www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

⚠ ATTENTION

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur anti-éblouissement indique le cap suivi par le véhicule.

■ Opération

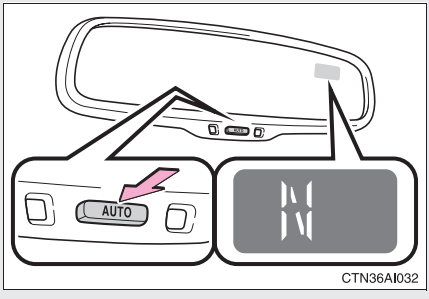

Pour allumer et éteindre la boussole, appuyez longuement sur “AUTO” pendant 3 secondes.

■ Caps et affichages

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Étalonnage de la boussole

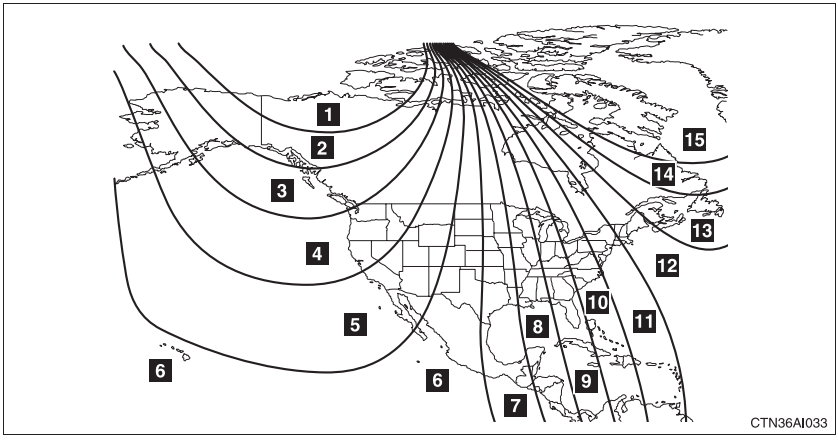

Le cap affiché dérive par rapport au cap vrai déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de cette dérive varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dérive.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, procédez comme suit.

■ Étalonnage de la dérive

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez lui faire faire un cercle complet en toute sécurité.

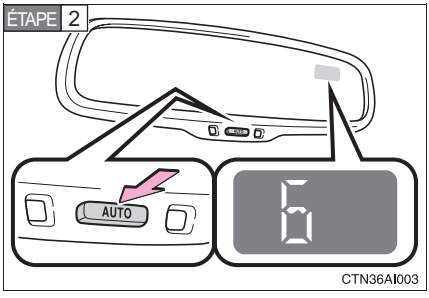

Appuyez longuement sur “AUTO” pendant 6 secondes.

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'afficheur de la boussole.

ÉTAPE 3 Appuyez sur “AUTO” et, en vous reportant à la carte ci-dessus, choisissez le numéro de la zone où vous êtes.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

■ Étalonnage par cercle complet

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez lui faire faire un cercle complet en toute sécurité.

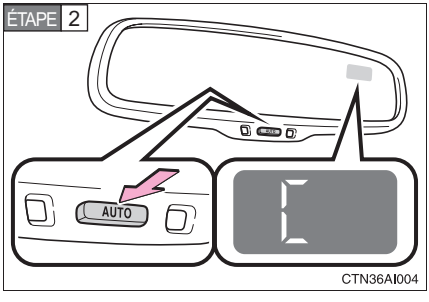

Appuyez longuement sur “AUTO” pendant 9 secondes.

La lettre C apparaît sur l'afficheur de la boussole.

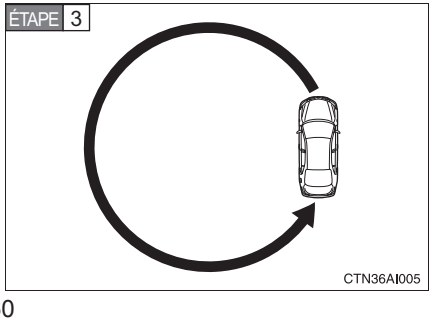

Roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du quartier jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas la bonne direction dans les situations suivantes:

- Le véhicule est stoppé immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule est sur une surface inclinée.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
  (Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur anti-éblouissement.)
- La batterie de servitude (12 V) a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

⚠ ATTENTION

Pendant la conduite du véhicule

Ne réglez pas l'affichage. Veillez à régler l'écran uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. N'enfreignez pas les règlements locaux de la circulation lorsque vous procédez à l'étalonnage par cercle complet.

NOTE

■ **Pour éviter les anomalies de la boussole**

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur anti-éblouissement.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ **Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole**

- N'étalonnez pas la boussole par cercle complet dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Lors de l'étalonnage, n'actionnez aucun dispositif électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.) étant donné qu'ils pourraient gêner l'étalonnage.

Entretien et soin 4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 364

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 367

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 370

Entretien général..... 373

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution..... 376

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 378

Capot 382

Positionnement du cric..... 383

Compartiment moteur 385

Batterie 12 V 395

Pneus..... 399

Pression de gonflage des pneus 409

Jantes 413

Filtre de climatisation 415

Pile de la clé..... 418

Vérification et remplacement des fusibles..... 421

Ampoules..... 433

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampooing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ **Stations de lavage automatique**

- Escamotez les rétroviseurs avant de passer le véhicule au lavage.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant de prendre une place dans la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Jantes en aluminium**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs**

Ne les frottez pas avec des agents abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ **Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, faites attention à ne pas toucher le tuyau avant son refroidissement (risques de brûlures).

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)**

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
  - Après avoir roulé en bord de mer
  - Après avoir roulé sur une route salée
  - En cas de traces de goudron ou de résine d'arbre sur la peinture
  - En cas de traces d'insectes sur la peinture
  - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
  - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
  - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Nettoyage des optiques**

- Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.
  Vous risqueriez d'abîmer les optiques.
- Ne lustrez pas la surface des projecteurs.
  Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

  Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit aéré et à l'ombre.

Garnissages en simili

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge humectée d'eau savonneuse sur les garnissages en simili.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'ajoutez pas d'eau. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Profitez de l'occasion pour vérifier régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

⚠ ATTENTION

Eau à l'intérieur du véhicule

- Prenez toutes les précautions possibles pour ne renverser aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur les ouïes de ventilation de la batterie du système hybride ou dans le coffre.
  En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des composants électriques, etc.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 105)

  Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- N'utilisez pas de dissolvants organiques tels que benzène, essence, solution acide ou alcaline, colorant, eau de Javel ou bien d'autres détergents. Cela risquerait de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer.
- Ne pas utiliser de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment.

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir en cas de contact avec l'eau des composants électriques sous le plancher, sans compter le risque accru de corrosion de la carrosserie.

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistance du système de dégivrage de la lunette arrière ou l'antenne. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez bien soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances du système de dégivrage ou l'antenne radio.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

Entretien général

Il est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Il est à effectuer aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.
Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” et au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ ATTENTION

■ Avertissement en cas de manipulation de la batterie 12 V

- Certains des composants des gaz d'échappement et de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou de nuire aux organes reproducteurs. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 397)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau est-il correct? (→P. 393)
Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance	Le niveau est-il correct? (→P. 390)
Huile moteur	Le niveau est-il correct? (→P. 386)
Ligne d'échappement	Fumées ou bruits inhabituels?
Radiateur/condenseur/durites	Colmatés/encombrés de corps étrangers? (→P. 392)
Liquide de lave-glace	Le niveau est-il correct? (→P. 394)

Coffre

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 395)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Course sans points durs?
Mécanisme “Park” de la transmission	• Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer, avec le sélecteur de vitesses sur “P”?
Pédale de frein	• Course sans points durs? • La hauteur par rapport au plancher est-elle suffisante et la garde à la pédale est-elle correcte?
Freins	• Le véhicule tire-t-il d'un côté quand vous freinez? • Perte d'efficacité des freins? • Consistance spongieuse à la pédale de frein? • La pédale touche presque le plancher?
Appuis-têtes	• Course sans points durs et verrouillage correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Fonctionnement normal?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Course sans points durs? • Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité sont-elles agréables à manipuler? • Les sangles paraissent-elles abîmées?
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?

Éléments	Points de contrôle
Volant de direction	• Course sans points durs? • Jeu au neutre normal? • Aucun bruit anormal?

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Porte/coffre	• Manœuvre sans points durs?
Capot moteur	• Le système de verrouillage fonctionne normalement?
Fuites de liquide	• Traces sous le véhicule après un stationnement?
Pneus	• Pression de gonflage correcte? • Bandes de roulement usées ou abîmées? • Permutation effectuée selon le programme d'entretien? • Écrous de roues desserrés?

ATTENTION

■ Si le système hybride est en fonction

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (Autodiagnostic de bord). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ **Si le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer les programmes d'entretien et de contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ **Votre véhicule risque de ne pas passer les programmes d'entretien et de contrôle antipollution:**

● En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

● Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume pour alerter de l'anomalie passagère et votre véhicule risque d'être recalé aux programmes d'entretien et de contrôle antipollution.

■ **Cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets**

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ **Au cas où votre véhicule ne passerait pas les programmes d'entretien et de contrôle antipollution**

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 395)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 393)	—
Niveau liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance (→P. 390)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Pour les États-Unis: “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» dilué à raison de 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée.

Éléments	Pièces et outils
Niveau liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance (→P. 390)	Pour le Canada: “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» dilué à raison de 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 386)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalente • Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir (réservé aux appoints en huile)
Fusibles (→P. 421)	Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 433)	Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine
Radiateur et condenseur (→P. 392)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 409)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 394)	• Liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter d'être blessé ou tué, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que le témoin du bouton “POWER” et que le témoin “READY” sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur thermique, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Il en est de même pour l'huile et autres liquides.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Leurs vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des motoventilateurs de refroidissement ou du radiateur

Vérifiez que le bouton “POWER” est en mode ARRÊT.
Lorsque le bouton “POWER” est en mode MARCHE, les motoventilateurs de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 392)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les chutes ou projections de corps solides et contre les éclaboussures de liquides, etc.

NOTE

Si vous démontez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

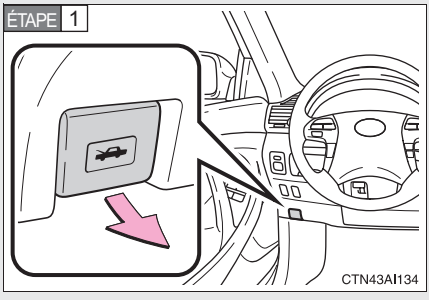

Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

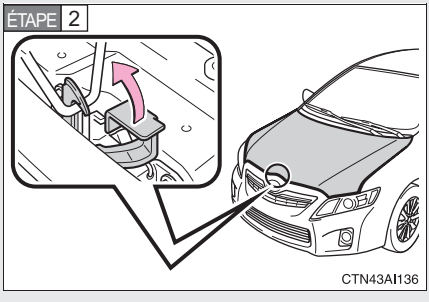

Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

■ Avant

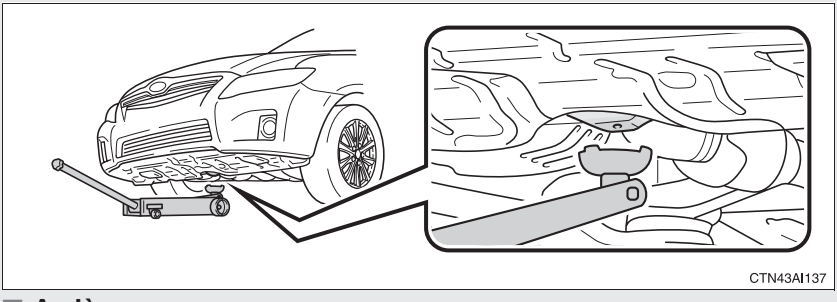

■ Arrière

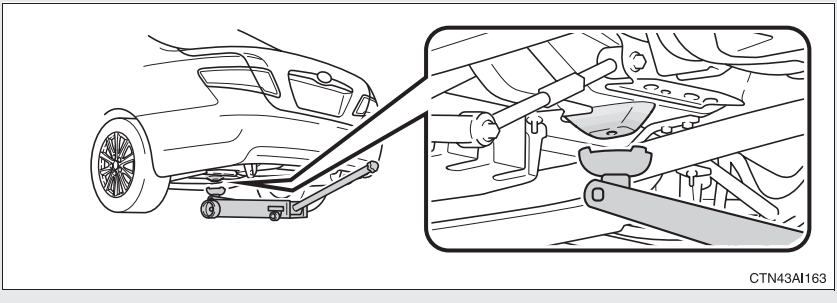

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:

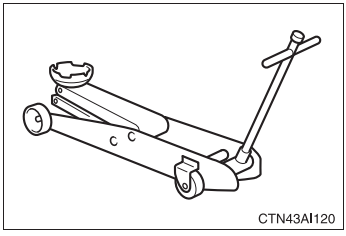

- Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.
- Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- Ne vous glissez pas ni n'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
  Utilisez toujours le cric et/ou les chandelles sur un sol plan, dur et de niveau.
- Ne laissez pas le système hybride en marche et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol dur, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur “P”.
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage.
  Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

Compartiment moteur

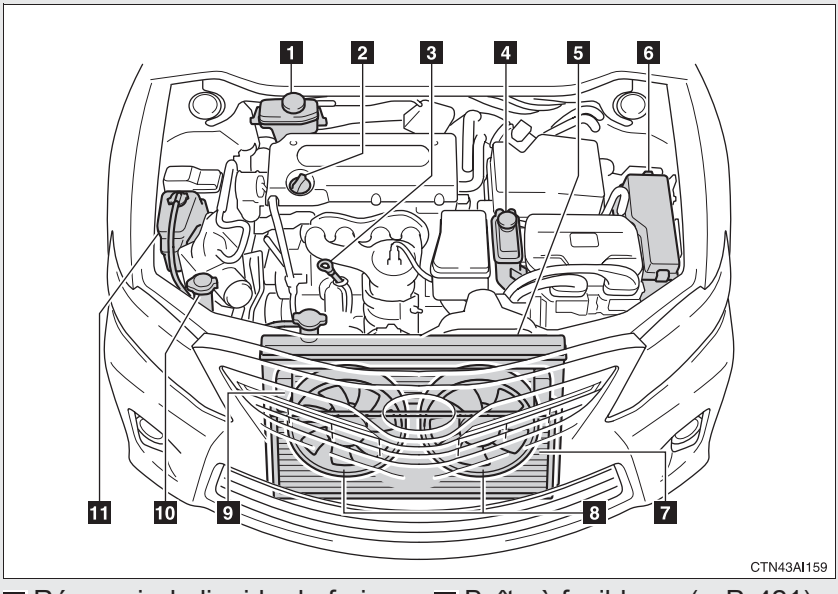

1 Réservoir de liquide de frein (→P. 393)

2 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 387)

3 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 386)

4 Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 390)

5 Radiateur de refroidissement du moteur thermique (→P. 392)

6 Boîte à fusibles (→P. 421)

7 Condenseur (→P. 392)

8 Motoventilateur de refroidissement

9 Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 392)

10 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 394)

11 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 390)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Arrêtez le moteur, puis attendez plus de cinq minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

ÉTAPE 2

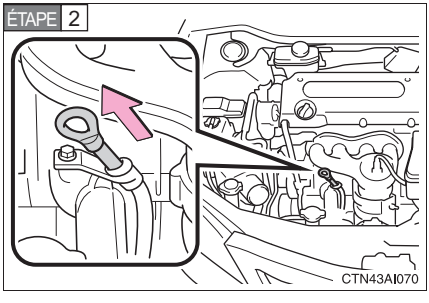

Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

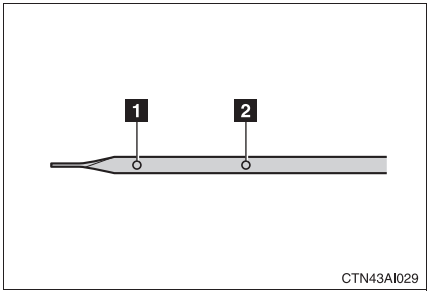

1 Insuffisant

2 Niveau maxi

■ Appoint en huile moteur

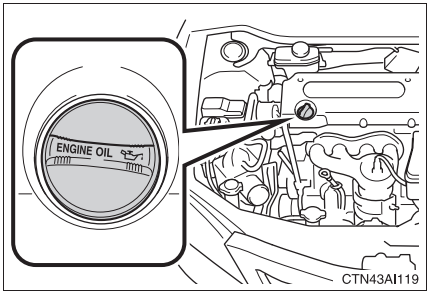

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 501
Quantité d'huile (niveau mini → niveau maxi)	1,2 qt. (1,1 L, 1,0 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage, en le tournant vers la droite.

■ **Consommation en huile moteur**

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augment lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: Max. 1,1 qt./600 miles, 0,9 Imp. qt./600 miles (1,0 L pour 1000 km)
- Si vous consommez plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Après vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis uniquement)**

Pour réinitialiser l'indicateur de vidange, appliquez la méthode suivante:

ÉTAPE 1 Mettez le système hybride sur arrêt alors que l'écran multifonctionnel affiche le kilométrage du totalisateur partiel A. (→P. 168)

ÉTAPE 2 Il faut que le bouton “POWER” soit en mode MARCHE pendant que vous appuyez longuement sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel. Le message “OIL MILEAGE RESET MODE” s'affiche alors à l'écran.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton sans le relâcher pendant au moins 5 secondes. Le message “COMPLETE” s'affiche, puis le message “OIL MILEAGE RESET MODE” disparaît.

⚠ ATTENTION

■ Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

⚠ NOTE

■ Pour prévenir toute panne moteur grave

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile.

Liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du vase d'expansion, système hybride froid.

▶ Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur

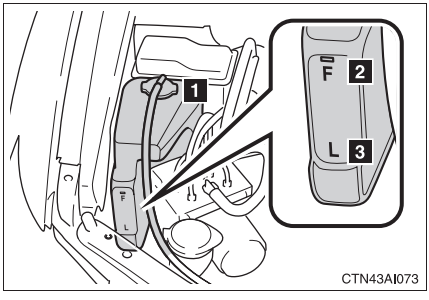

1 Capuchon du réservoir
2 Repère MAXIMUM
3 Repère MINIMUM

Si le niveau est sous le repère “L” ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère “F”. (→P. 490)

▶ Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

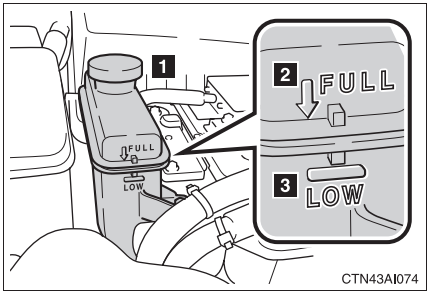

1 Capuchon du réservoir
2 “FULL” (maxi.)
3 “LOW” (mini.)

Si le niveau du liquide est sous le niveau “LOW” ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au niveau “FULL”. (→P. 492)

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons des vases d'expansion de liquide de refroidissement, le bouchon de radiateur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

■ **Choix du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement du “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps.

États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque le système hybride est chaud**

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser grièvement.

NOTE

Appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une efficacité suffisante en termes de lubrification, de protection anticorrosion et de refroidissement. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateurs et condenseur

Vérifiez les radiateurs et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Les radiateurs et le condenseur sont chauds après utilisation

Ne touchez ni aux radiateurs ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous brûler.

Liquide de frein

Contrôle du niveau de liquide

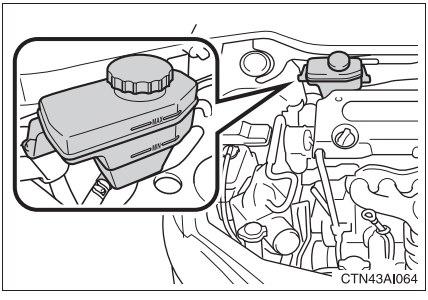

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

Si le niveau est bas, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire Toyota. Ne conduisez pas votre véhicule si le voyant rouge du système de freinage est allumé. Demandez l'assistance d'un concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de projection de liquide dans les yeux, rincez-les immédiatement à l'eau propre.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est élevé.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Liquide de lave-glace

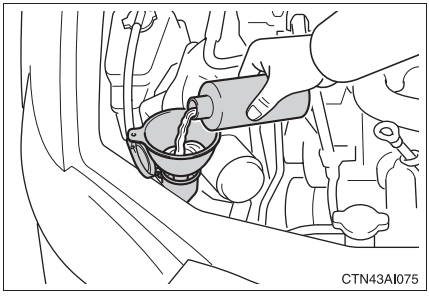

Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes.

- Aucune des buses de lave-glace ne fonctionne.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

⚠ ATTENTION

Lors de l'appoint en liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie s'il était renversé sur le système hybride, etc..

⚠ NOTE

N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur le bidon de liquide de lave-glace.

Emplacement

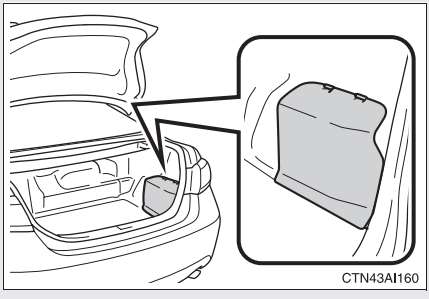

La batterie de servitude (12 V) est située sur le côté droit du coffre.

Démontage de l'habillage de la batterie 12 V

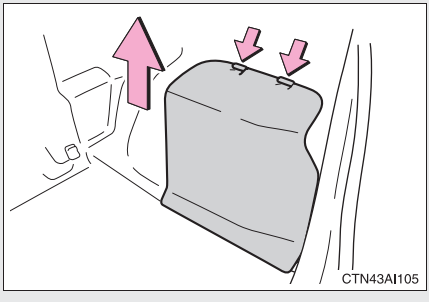

Démontage de l'habillage de la batterie de servitude (12 V).

Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

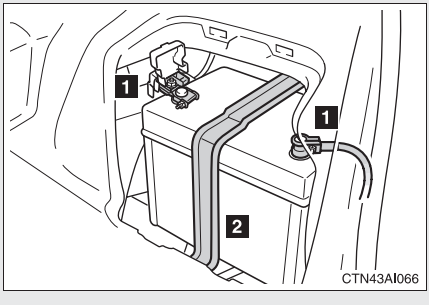

1 Bornes
2 Bride de maintien

■ **Avant la mise en charge**

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ **Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie de servitude (12 V)**

Dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Suivez l'une des procédures suivantes ou les deux:

- Après avoir ouvert puis refermé la porte conducteur, attendez 10 secondes, puis essayez de démarrer le système hybride. (Si le système ne démarre pas la première fois, recommencez la procédure.)
- Levier de sélecteur sur “P” et bouton “POWER” en mode ARRÊT, ouvrez puis refermez la porte conducteur, puis essayez de démarrer le système hybride.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives quelle que soit la méthode, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact avec un outil des bornes de la batterie 12 V.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

⚠ ATTENTION

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Prenez ensuite du lait de magnésium, un œuf frais battu ou de l'huile végétale. Consultez d'urgence un médecin.

■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V

Utilisez une batterie de servitude (12 V) conçue pour la CAMRY HYBRID. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie de servitude (12 V), consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Si vous devez recharger la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneumatiques

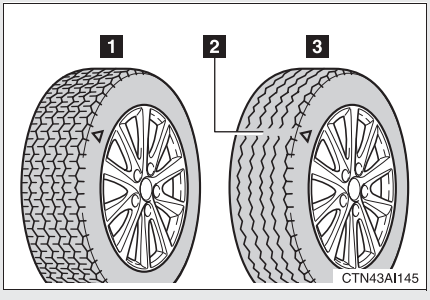

1 Profil neuf

2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère (“TWI” ou “△”, etc.) moulé sur le flanc du pneumatique.

En absence de permutation, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

Permutation des roues

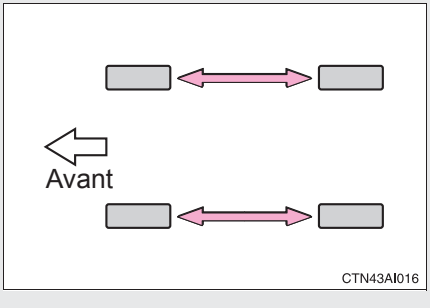

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Pour égaliser l'usure des pneumatiques et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes intervalles que ceux de l'inspection des pneus.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Votre Toyota est équipée d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 450)

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage d'une nouvelle valve à émetteur, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 402)

Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

■ Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques doit être initialisé dès lors que la pression de gonflage des pneus est modifiée (pour un long trajet sur autoroute, par exemple).

Lors de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

ÉTAPE 1 Garez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système hybride.

L'initialisation n'est pas effectuée pendant la marche du véhicule.

ÉTAPE 2 Gonflez tous les pneumatiques à la pression préconisée à froid. (→P. 506)

Assurez-vous que vous gonflez les pneumatiques à la pression préconisée pour le gonflage à froid. En effet, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus prend cette pression pour référence pour vous signaler tout problème.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE.

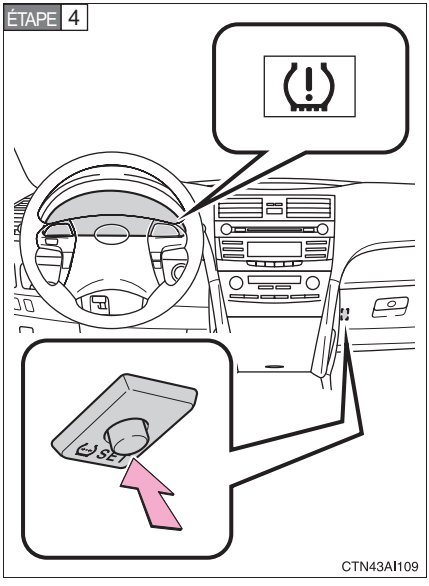

Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus jusqu'à ce que le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques clignote 3 fois lentement.

ÉTAPE 5 Patientez quelques minutes avec le bouton “POWER” en mode MARCHE, puis mettez-le sur le mode ARRÊT.

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous procédez au remplacement d'une valve ou d'un émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est nécessaire d'enregistrer le code d'identification de la valve et de l'émetteur concernés. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume de manière permanente (après avoir clignoté pendant 1 minute) pour signaler une anomalie du système.

Longévité des pneumatiques

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus neige ont perdu toute efficacité.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus

Si l'initialisation aboutit, corrigez la pression des pneus à la valeur préconisée et initialisez à nouveau le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, il peut arriver dans les cas suivants que les valeurs ne soient pas mémorisées et que le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne clignote pas à 3 reprises.
- Une fois la procédure d'initialisation terminée, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques clignote pendant 1 minute puis reste allumé après avoir roulé pendant environ 20 minutes.

■ Contrôles réguliers de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de vos pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique de remplacement est supérieure à 1/2 le poids maximal autorisé par essieu (PMAE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

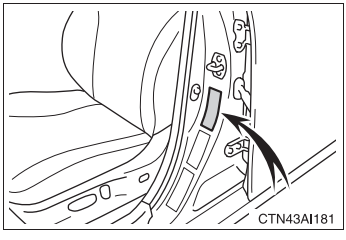

Pour connaître le PMAE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximum de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 511)

Types de pneus

1 Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Etant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes performances de traction que les pneus d'hiver, ils ne conviennent pas pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

2 Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes performances de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, l'accélération est moins forte avec les pneus toutes saisons et la tenue de route est moins bonne par rapport aux pneus d'été lors de la conduite sur autoroute.

3 Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine sur votre Toyota. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 193)

Initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Procédez à l'initialisation du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques en vous assurant préalablement que ces derniers sont gonflés à la pression préconisée.

■ **Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques**

FCC ID: PAXPMV107J

FCC ID: HYQ13BCX

IC ID: 3729A-PMV107J

IC ID: 1551A-13BCX

▶ Pour véhicules vendus aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

▶ Pour véhicules vendus au Canada

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
  De même, n'utilisez pas sur le même train des pneus extrêmement différents en degré d'usure.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas sur le même train des pneus de structure différente (à carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus d'été, d'hiver et toutes saisons.

■ Lorsque vous initialisez le système de surveillance de la pression de gonflage

N'appuyez pas sur le bouton de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Dans le cas contraire, le voyant de pression de gonflage des pneumatiques pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer lorsque la pression de gonflage actuelle des pneus.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter de causer des dommages aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est inégal ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions risquent de provoquer une chute de pression, réduisant d'autant l'effet d'amortissement des pneumatiques. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **En cas de perte de pression dans les pneus pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 506)

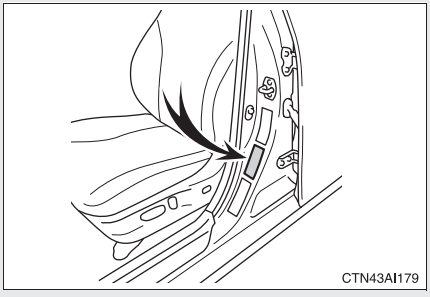
CTN43AI179

Une des étiquettes suivantes doit être apposée sur le montant central côté conducteur.

Type A

TIRE AND LOADING INFORMATION
SEATING CAPACITY : TOTAL X
FRONT X : REAR X
The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
REAR	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
SPARE	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

INFORMATION SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT
NOMBRE DE PLACES ASSISES : TOTAL X
AVANT X : ARRIÈRE X
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais être supérieur à XXX kg ou XXX lb.

PNEUS	DIMENSION	PRESSION DE GONFLAGE À FROID
AVANT	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
ARRIÈRE	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
SECOURS	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VOIR LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

XX XXXXX

Type B

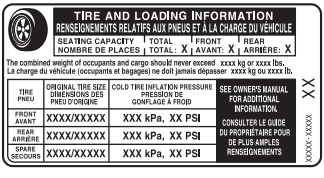
TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE DU VÉHICULE
SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES : TOTAL : X / FRONT AVANT : X / REAR ARRIÈRE : X
The combined weight of occupants and cargo should never exceed xxxx kg or xxxx lbs.
La charge du véhicule (occupants et bagages) ne doit jamais dépasser xxxx kg ou xxxx lb.

TIRE PNEU	ORIGINAL TIRE SIZE DIMENSIONS DES PNEUS D'ORIGINE	COLD TIRE INFLATION PRESSURE PRESSION DE GONFLAGE À FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION. CONSULTER LE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	
REAR ARRIÈRE	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	
SPARE SECOURS	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	

XX
XXXX-XXXXX

Type C

TIRE AND LOADING INFORMATION
SEATING CAPACITY : TOTAL X
FRONT X : REAR X
The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE
FRONT	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
REAR	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
SPARE	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT
NOMBRE DE PLACES : TOTAL X
AVANT X : ARRIÈRE X
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb.

PNEU	DIMENSIONS	PRESSION DES PNEUS À FROID
AVANT	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
ARRIÈRE	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI
DE SECOURS	XXX/XXXXX	XXXkPa, XXPSI

VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

XX XXXXX

Type D

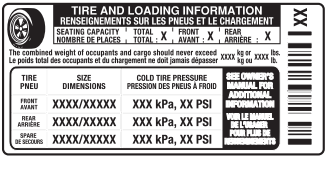
TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT
SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES : TOTAL : X / FRONT AVANT : X / REAR ARRIÈRE : X
The combined weight of occupants and cargo should never exceed xxxx kg or xxxx lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxxx kg ou xxxx lb.

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS À FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	
REAR ARRIÈRE	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	
SPARE DE SECOURS	XXXX/XXXXX	XXX kPa, XX PSI	

XX
XXXX-XXXXX

CTN43AI182

■ Procédure de contrôle et de réglage

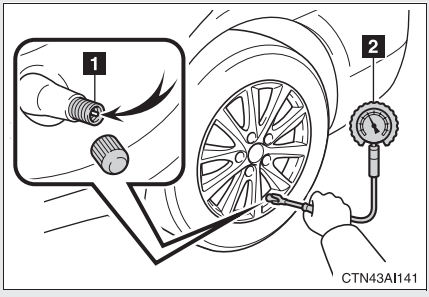

1 Valve du pneu
2 Manomètre pour pneumatiques

ÉTAPE 1 Retirer le capuchon de valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression du pneu n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le téton au centre de la valve pour réduire la pression.

ÉTAPE 5 Une fois la mesure et le réglage de la pression de gonflage des pneus terminés, appliquer de l'eau savonneuse sur la valve pour détecter une fuite éventuelle.

ÉTAPE 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
  Pour obtenir une valeur de pression correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
  L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

⚠ NOTE

■ Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez un capuchon, remplacez-le dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer.
À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de type ou dimensions différentes
- Des jantes d'occasion
- Jante déformée ayant été redressée

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre Toyota sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 400)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

Filtre de climatisation

Le filtre de la climatisation doit être nettoyé ou changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT.

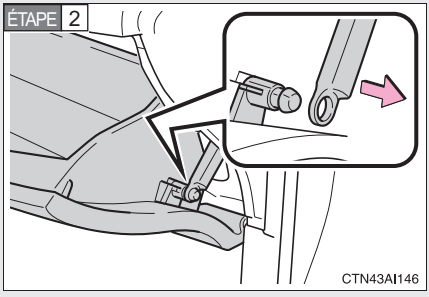

Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le bras.

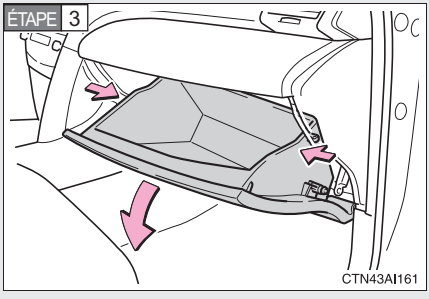

Appuyez sur la boîte à gants comme indiqué pour libérer les ergots.

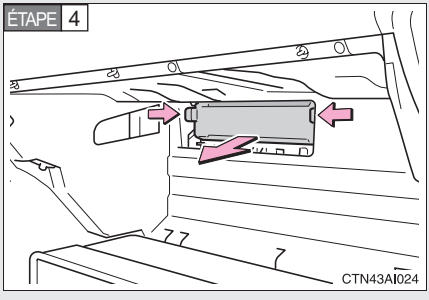

Retirez le couvercle du filtre.

■ Méthode de nettoyage

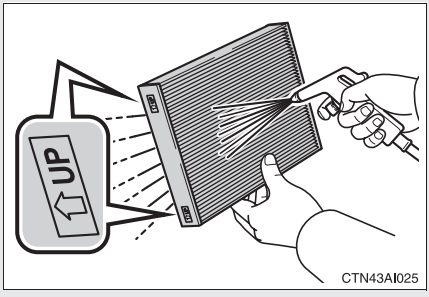

Si le filtre est encrassé, nettoyez-le à l'air comprimé dans le sens inverse de filtration.

Maintenez la soufflette à 2 in. (5 cm) du filtre et nettoyez le filtre pendant environ 2 minutes sous une pression de 72 psi (500 kPa, 5,0 kgf/cm^2 ou bar).

Si vous ne disposez pas d'une soufflette à air comprimé, faites nettoyer le filtre par votre concessionnaire Toyota.

■ Méthode de remplacement

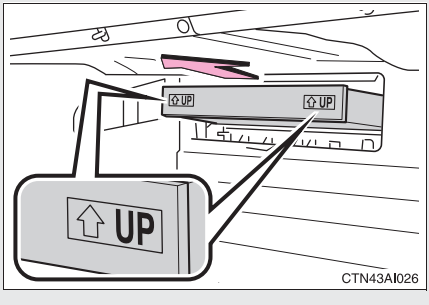

Déposez le filtre de la climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères "↑UP" sur le filtre doivent pointer vers le haut.

■ **Intervalle d'entretien**

Vérifiez, nettoyez et remplacez le filtre de la climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Dans les régions poussiéreuses ou les zones de trafic très dense, vous devrez le nettoyer plus fréquemment ou bien le changer avant l'échéance préconisée. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”).

■ **En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs**

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter toute risque de détérioration du système**

- Lorsque vous utilisez le système de climatisation, assurez-vous que son filtre est toujours en place.
- N'utilisez pas d'eau pour nettoyer le filtre.

Pile de la clé

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat (pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.)
- Petit tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
- Pile au lithium modèle CR1632

■ Remplacement de la pile

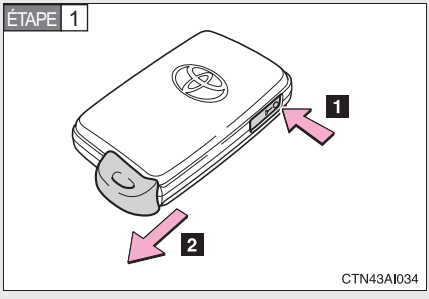

Tirez la clé conventionnelle.

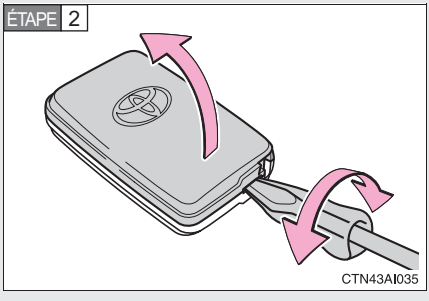

Ouvrez le couvercle.

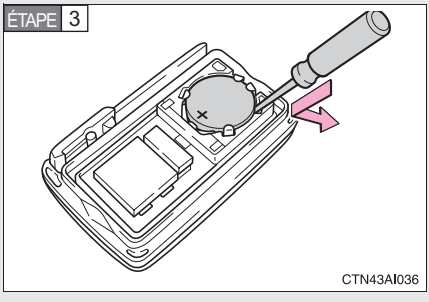

Retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

■ **En cas de décharge de la batterie**

Les symptômes suivants peuvent se manifester.

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement.
- Réduction de la portée utile.

■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR1632**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, dans les bijouteries ou les magasins de photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même type ou un type équivalent recommandé par votre concessionnaire Toyota.
- Jetez les piles usagées conformément à la réglementation locale.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants.
Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

- Opérez toujours avec les mains sèches.
  La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur

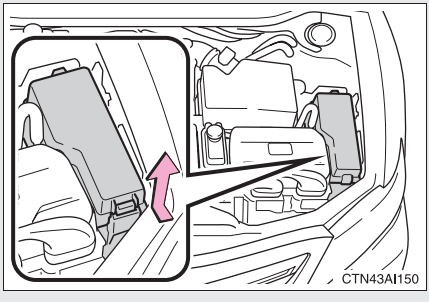

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle vers le haut.

▶ Sous le tableau de bord côté conducteur

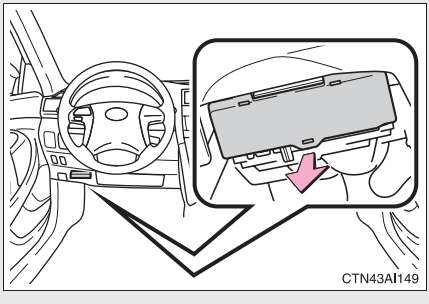

Ouvrez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne d'un équipement électrique, consultez le tableau “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 423) pour repérer le fusible à vérifier.

ÉTAPE 4

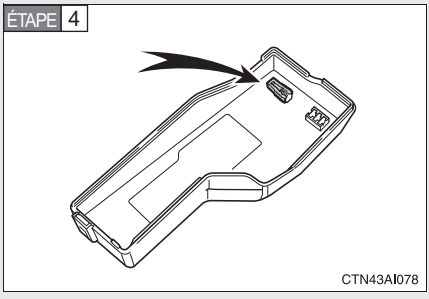

Sortez l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

▶ Type A

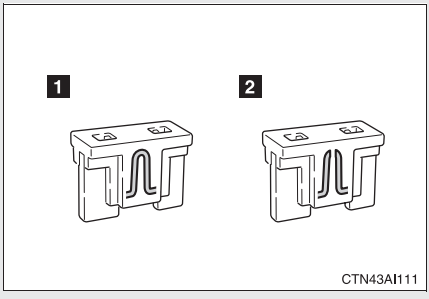

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Type B

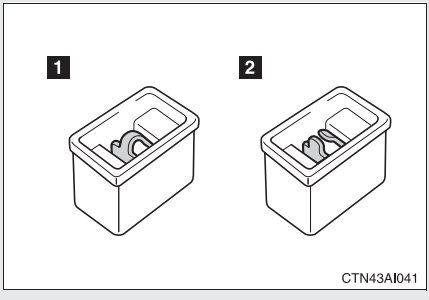

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Type C

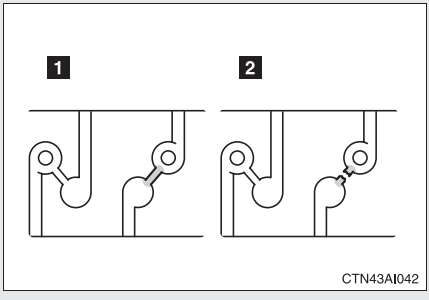

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur

▶ Couvercle de la boîte à fusibles

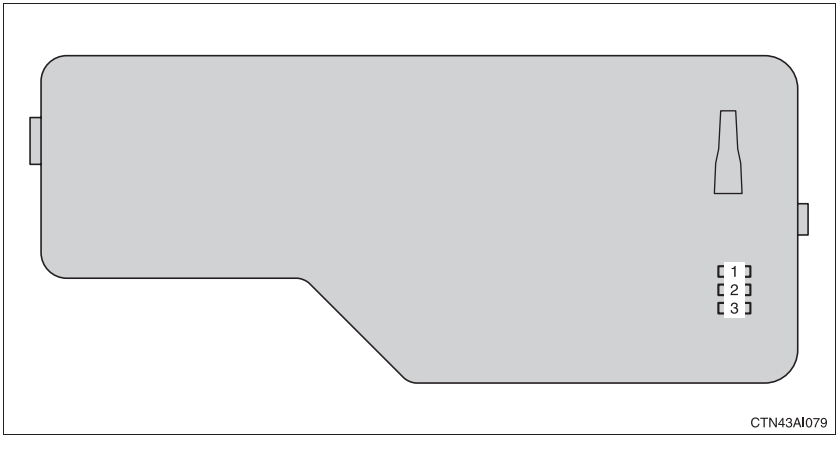

▶ Boîte à fusibles

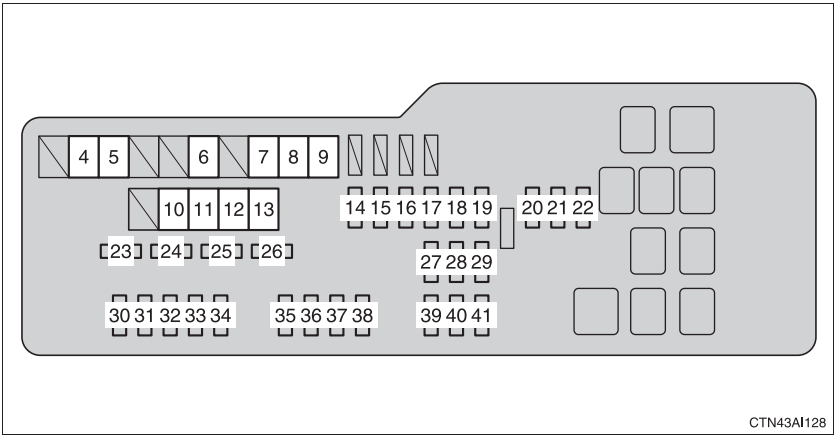

Fusible		Ampérage	Circuit
1	SPARE	30 A	Fusible de rechange
2	SPARE	15 A	Fusible de rechange
3	SPARE	10 A	Fusible de rechange
4	RDI FAN	40 A	Motoventilateur de refroidissement
5	CDS FAN	40 A	Motoventilateur de refroidissement
6	RR DEF	50 A	Dégivrage de la lunette arrière, MIR HTR
7	HTR SUB1	50 A	Thermistance CTP
8	HTR SUB2	50 A	Thermistance CTP
9	HTR	50 A	Système de climatisation
10	ABS MTR1	50 A	Système de freinage à pilotage électronique

Fusible		Ampérage	Circuit
11	ABS MTR2	40 A	Système de freinage à pilotage électronique
12	EPS	80 A	Direction assistée électrique
13	DC/DC	120 A	HTR, RR DEF, HTR SUB1, HTR SUB2, RDI FAN, CDS FAN, TAIL, PANEL, FR FOG, CIG, RADIO No.2, ECU-ACC, PWR OUTLET, GAUGE No.1, ECU-IG No.1, ECU-IG No.2, H-LP LVL, WASH, A/C No.2, S-HTR, WIP, P/SEAT, DOOR No.2, POWER, RR DOOR LH, RR DOOR RH, ECU-B No.2, OBD, FUEL OPN, PWR, STOP, S/ROOF, TI&TE, A/C, AM1
14	STR LOCK	20 A	Antivol de direction
15	IG2	20 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système de démarrage, GAUGE NO.2, INJ, IGN
16	HAZ	15 A	Feux de détresse
17	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système hybride
18	BATT FAN	10 A	Ventilateur de la batterie du système hybride
19	ABS MAIN NO.3	10 A	Système de freinage à pilotage électronique
20	ABS MAIN NO.1	10 A	Système de freinage à pilotage électronique

Fusible		Ampérage	Circuit
21	ABS MAIN NO.2	10 A	Système de freinage à pilotage électronique
22	AM2	7.5 A	ECU principal carrosserie
23	EFI MAIN	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, dispositif de commande électronique de l'accélérateur, EFI NO.3
24	AMP	25 A	Système audio
25	IGCT	30 A	ECU du système hybride
26	DOOR NO.1	25 A	ECU principale carrosserie, verrouillage centralisé des portes
27	RADIO NO.1	15 A	Système audio, système de navigation
28	ECU-B NO.1	10 A	Système de classification des occupants du siège passager avant, ECU principale carrosserie
29	DOME	10 A	Compteurs et instruments, éclairage de courtoisie, éclairage du coffre, éclairage du bouton “POWER”, éclairage d'accueil sur porte, éclairage intérieur, éclairages individuels, montre, système d'accès et de démarrage “mains libres”
30	H-LP(LH)	15 A	Projecteur côté gauche (feu de route)

Fusible		Ampérage	Circuit
31	H-LP(RH)	15 A	Projecteur côté droit (feu de route)
32	H-LP(LL)	15 A	Projecteur côté gauche (feux de croisement)
33	H-LP(RL)	15 A	Projecteur côté droit (feux de croisement)
34	HORN	10 A	Avertisseurs
35	EFI NO.1	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système d'accès et de démarrage “mains libres”
36	MPX-B	10 A	Instruments et compteurs
37	A/F	20 A	Non utilisé
38	S-HORN	7.5 A	Non utilisé
39	INV W/P	15 A	ECU du système hybride, batterie du système hybride, convertisseur DC/DC, système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
40	IGCT No.2	10 A	ECU du système hybride, ECU de la génératrice
41	EFI NO.3	10 A	Système de réservoir à carburant, système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle

■ Sous le tableau de bord

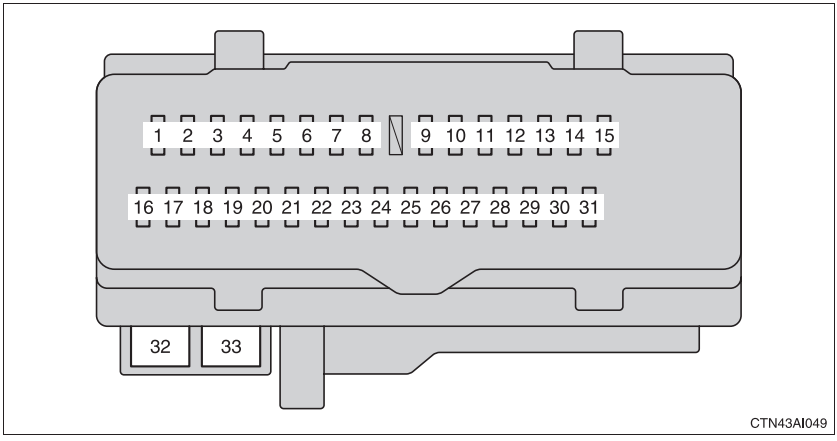

Fusible		Ampérage	Circuit
1	RR DOOR RH	25 A	Fenêtre arrière droite à commande électrique
2	RR DOOR LH	25 A	Fenêtre arrière gauche à commande électrique
3	FUEL OPN	7.5 A	Commande d'ouverture de la trappe à carburant, système hybride
4	FR FOG	15 A	Projecteurs antibrouillards
5	OBD	7.5 A	Système de diagnostic embarqué
6	ECU-B NO.2	7.5 A	Lève-vitres électriques
7	STOP	10 A	Feux de stop, troisième feu stop, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, ECU principale carrosserie, système de freinage à pilotage électronique, dispositif de commande électronique de l'accélérateur

Fusible		Ampérage	Circuit
8	TI&TE	30 A	Non utilisé
9	AM1	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
10	A/C	7.5 A	Système de climatisation
11	PWR	25 A	Lève-vitres électriques
12	DOOR NO.2	25 A	ECU principal carrosserie
13	S/ROOF	30 A	Toit ouvrant
14	TAIL	15 A	Feux de position latéraux/feux de stationnement avant, feux de stop/ positions, feux de position latéraux arrières, éclairage de plaque d'immatriculation, clignotants avant, ECU principale carrosserie
15	PANEL	7.5 A	Système de navigation, dispositifs de chauffage des sièges, feux de détresse, système de climatisation, système audio, horloge, éclairage de boîte à gants, éclairage du tableau de bord, commandes au volant, dégivrage de la lunette arrière
16	ECU IG NO.1	10 A	ECU principale carrosserie, toit ouvrant électrique, système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique, circuit de démarrage, système de navigation
17	ECU IG NO.2	7.5 A	Système de freinage à pilotage électronique, système de direction assistée électrique, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur

Fusible		Ampérage	Circuit
18	A/C NO.2	10 A	Système de climatisation, dégivrage de la lunette arrière
19	WASH	10 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
20	S-HTR	20 A	Sièges chauffants
21	GAUGE NO.1	10 A	Feux de détresse, feux de recul
22	WIP	25 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
23	H-LP LVL	7.5 A	Non utilisé
24	INJ	15 A	Non utilisé
25	IGN	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, dispositif de sac de sécurité gonflable SRS, antivol de direction, système de classification des occupants du siège passager avant, système d'accès et de démarrage “mains libres”, système de commande électronique de l'accélérateur
26	GAUGE NO.2	7.5 A	Instruments et compteurs, montre
27	ECU-ACC	7.5 A	Horloge, ECU carrosserie, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, rétroviseurs extérieurs, système d'accès et de démarrage “mains libres”
28	CIG	20 A	Non utilisé
29	PWR OUTLET	20 A	Prise d'alimentation
30	RADIO NO.2	7.5 A	Système audio, système de navigation
31	MIR HTR	10 A	Dégivrage des rétroviseurs extérieurs

Fusible		Ampérage	Circuit
32	POWER	30 A	Lève-vitres électriques
33	P/SEAT	30 A	Siège électrique

Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 433)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de surcharge électrique des circuits

Les fusibles ont pour fonction de fondre avant que tout le faisceau électrique ne soit endommagé.

ATTENTION

Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'une panne, voire d'un incendie ou d'un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet conducteur.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
  Cela peut avoir pour conséquences des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles ni la boîte à fusibles.

NOTE

Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer les ampoules ci-après par vous-même. La difficulté du remplacement dépend de l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préparez une ampoule de rechange.

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 507)

■ Emplacement des ampoules

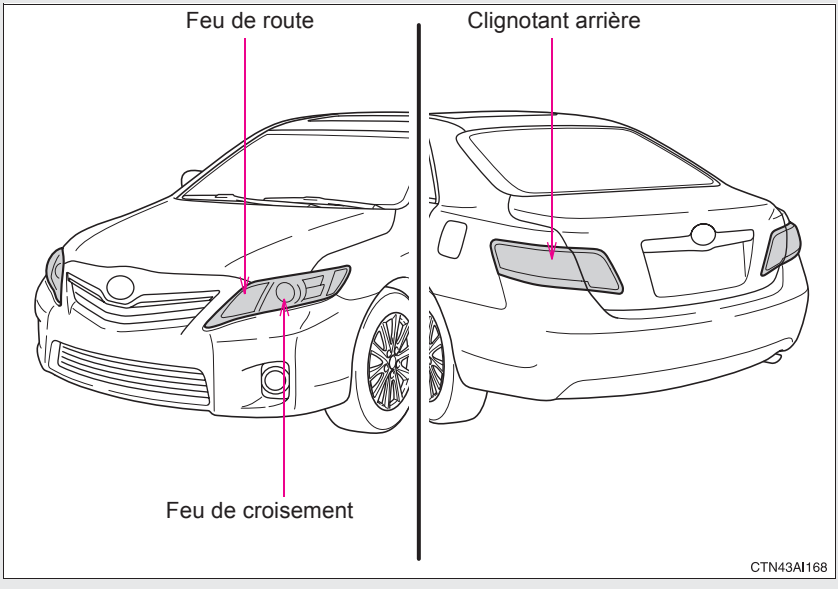

Remplacement des ampoules

Projecteurs

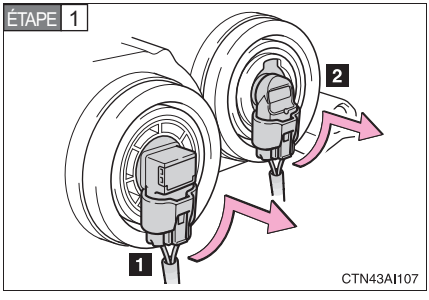

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Projecteur (feu de croisement)
2 Projecteur (feu de route)

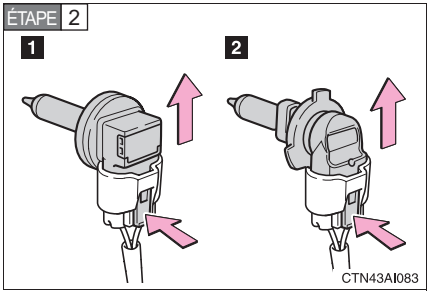

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

1 Projecteur (feu de croisement)
2 Projecteur (feu de route)

■ Clignotants arrière

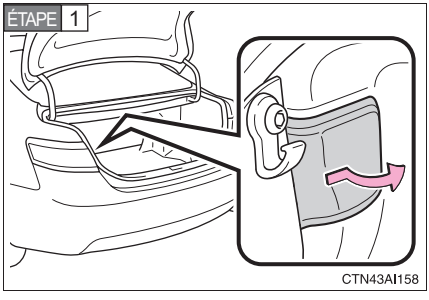

Ouvrez le coffre et retirez le cache.

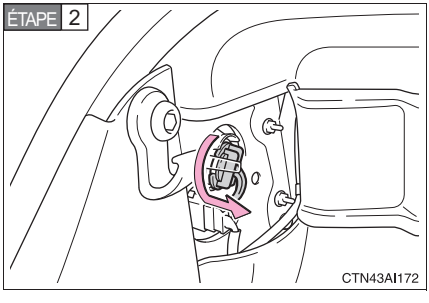

Tournez les culots d'ampoule vers la gauche.

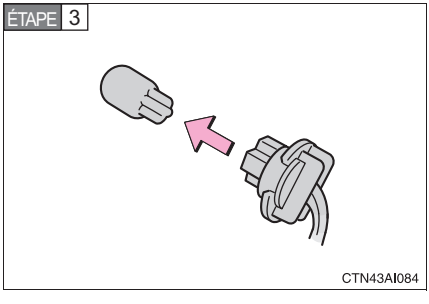

Retirez l'ampoule.

Éclairages autres que ceux ci-dessus

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Projecteurs antibrouillards (sur modèles équipés)
- Clignotants avant
- Troisième feu stop
- Feux de position latéraux avant/stationnement
- Feux stop et de position
- Feux de recul
- Éclairage de plaque d'immatriculation
- Feux de position arrière latéraux

Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

Feux stop/de position et troisième feu stop à DEL

Les feux stop/arrière et le troisième feu stop sont constitués d'un ensemble de diodes électroluminescentes. Si l'une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les projecteurs. N'essayez pas de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les projecteurs.
  Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule avec les doigts. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
  Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique, susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 5

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 440
Remorquage du véhicule..... 441
Vous suspectez un problème..... 444
Enregistreur de bord 445

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche... 447
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel..... 457
En cas de crevaison..... 468
Si le système hybride ne démarre pas..... 479
Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P” 481
Si vous perdez vos clés 482
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 483
Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée..... 486
Lorsque le véhicule chauffe 490
Si votre véhicule est bloqué 495

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.

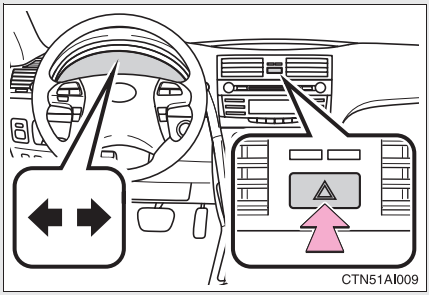

Enfoncez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le commutateur.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Remorquage du véhicule

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.
Si le véhicule doit être remorqué par l'avant, ses roues et son essieu arrière doivent être en état. (→P. 442)
S'ils ont subi des dommages, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Avant l'opération de remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de boîte de vitesses. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Le système hybride est fonctionnel, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

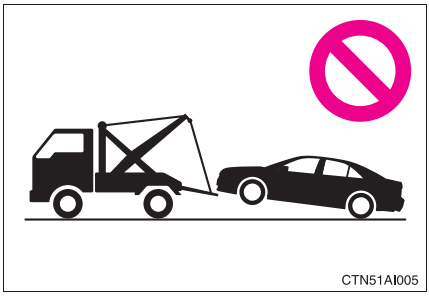

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la carrosserie

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

Remorquage par l'avant avec une dépanneuse à paniers

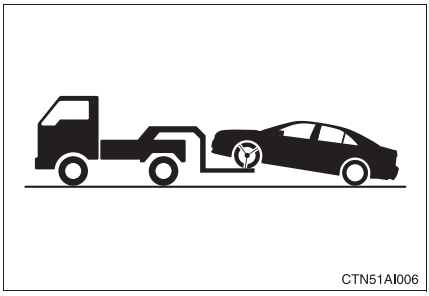

Desserrez le frein de stationnement.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages au véhicule

Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

Remorquage par l'arrière avec une dépanneuse à paniers

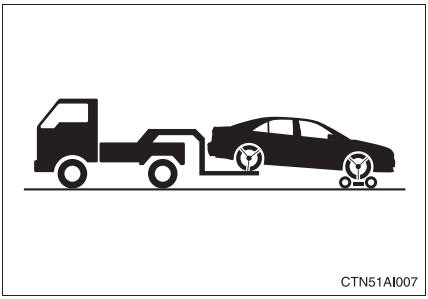

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

NOTE

Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

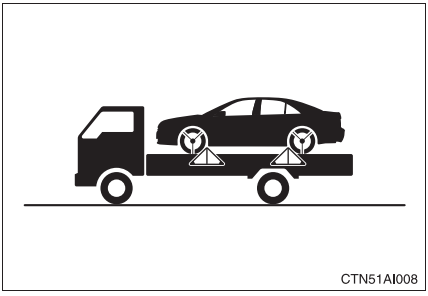

Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement en permanence une température supérieure à la normale

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou ne tourne pas régulièrement
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Enregistreur de bord

Votre véhicule est muni des ordinateurs qui surveillent et contrôlent certains aspects de votre véhicule. Ces ordinateurs vous assistent pendant la conduite et garantissent une performance optimale du véhicule.

En plus de mémoriser des données utiles pour la recherche des pannes, l'enregistreur de bord garde la trace des événements ayant conduit à un accident ou à une manœuvre d'urgence.

En cas d'accident ou de manœuvre d'urgence

L'EDR est intégré dans le capteur de sac de sécurité gonflable SRS. Lors d'un choc ou d'un accident, ce dispositif peut enregistrer les informations suivantes, en totalité ou en partie:

- régime du moteur thermique
- s'il y a eu action sur la pédale de frein ou non
- la vitesse du véhicule
- le degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur
- la position du sélecteur de vitesses de la transmission
- si le conducteur et le passager avant portaient leur ceinture de sécurité
- la position du siège conducteur
- classification des occupants du siège passager avant
- données de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS
- données de diagnostic du dispositif de sac de sécurité gonflable SRS
- classification des occupants du siège passager avant

Les informations ci-dessus sont destinées à améliorer les performances du véhicule en matière de sécurité. A la différence des enregistreurs de bords ordinaires, l'EDR n'enregistre pas de données sonores telles que les conversations des passagers.

Divulgation des données

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- ces informations font l'objet d'une demande officielle de la part de la police ou toute autre autorité compétente
- ces informations s'avéreraient utiles pour la défense de Toyota lors d'une poursuite judiciaire
- ces informations font l'objet d'une injonction d'une court de justice

Cependant, si ceci s'avère nécessaire, Toyota pourra:

- utiliser les données à des fins de recherche en matière de performance de sécurité des véhicules Toyota
- divulguer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les renseignements concernant le propriétaire du véhicule et ce, uniquement si cela est absolument nécessaire
- divulguer des données compilées, où les informations permettant d'identifier les véhicules auront été effacées, à une organisation autre que Toyota à des fins de recherche

Si un témoin s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

Le témoin d'alerte suivant indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Voyant	Nature/Explications
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Voyant de système de freinage (témoin rouge) et signal sonore*** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage à pilotage électronique Ce témoin est allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

*: Signal sonore avec le frein de stationnement serré: Le bruiteur se déclenche pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré (alors que le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Le voyant suivant indique la possibilité d'une détérioration du véhicule pouvant provoquer un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Voyant	Nature/Explications
	Voyant du circuit de charge Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Voyant	Nature/Explications
(États-Unis) (Canada)	**Voyant d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système de gestion électronique du moteur; • le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • le système de gestion de la boîte de vitesses.
	Voyant SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • le système des sacs de sécurité gonflables SRS; • le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité.
(États-Unis) (Canada)	**Voyant ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • ABS; ou • le dispositif d'assistance au freinage d'urgence.
	Voyant du système de freinage (témoin jaune) Signale la présence d'une anomalie dans: • le système de freinage récupératif ou • le système de freinage à pilotage électronique.
	Voyant de direction assistée électrique Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique).

Au cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allumerait pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin doit normalement s'éteindre après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Fonctionnement du voyant du système de freinage

Les manifestations suivantes ne signalent pas un dysfonctionnement:

- Une fois le système hybride en marche, les voyants rouge et jaune du système de freinage peuvent rester allumés pendant 60 secondes environ.
- Si vous appuyez sur la pédale de frein à plusieurs reprises, le voyant rouge du système de freinage s'allume et le signal sonore se déclenche.

Suivez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le voyant d'alerte s'éteint.

Voyant	Nature/Explications	Procédure de correction
	Voyant d'ouverture des portes (signal sonore)[*1] Signale qu'une porte ou que le coffre est mal fermé.	Vérifiez que toutes les portes ainsi que le coffre sont bien fermés.
	Voyant de réserve de carburant Signale qu'il ne reste plus que 2,5 gal. (9,8 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur (signal sonore)[*2] Avertit la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.
 (sur la console centrale)	**Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant (signal sonore)**[*2] Avertit la personne assise à la place du passager avant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.

Voyant	Nature/Explications	Procédure de correction
(États-Unis)	**Voyant de surveillance de la pression de gonflage**	
	Lorsque le voyant s'allume: Pneus sous-gonflés.	Corrigez la pression de gonflage des pneumatiques.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Voyant d'alerte principal Le voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.	→P. 457

*1: Alarme d'ouverture des portes:

Le signal sonore de porte(s) ouverte(s) se déclenche pour indiquer au conducteur qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*2: Signal de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant:

Le signal de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant retentit pour avertir ces derniers que leur ceinture de sécurité n'est pas attachée. Il retentit de manière intermittente pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ **Capteur d'occupation du siège passager avant et rappel de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager avant, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer l'allumage du voyant, alors que personne n'occupe pas ce siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du voyant.

■ **Lorsque le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume**

Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez à la valeur préconisée. Une pression sur le commutateur de réinitialisation de la surveillance de la pression des pneus ne permet pas d'éteindre le voyant de surveillance de la pression des pneus.

■ **Le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume par suite d'une cause naturelle**

Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante peut s'allumer en raison de circonstances naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression de gonflage liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneumatiques pour que le voyant s'éteigne (après quelques minutes).

■ **En cas de crevaison nécessitant l'utilisation de la roue de secours**

La roue de secours compacte ne dispose pas d'une valve de surveillance de la pression de gonflage et d'un émetteur. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:
(Si tout est normal, le système fonctionne correctement.)

- Si les pneumatiques utilisés ne disposent pas de valves ni d'émetteurs de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.
- Si la pression de gonflage des pneumatiques est supérieure ou égale à 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar).

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:
(Si tout est normal, le système fonctionne correctement.)

- A proximité de dispositifs ou d'équipements électroniques utilisant des fréquences d'ondes radio similaires.
- Si une radio réglée sur des fréquences similaires est en état de marche dans le véhicule.
- Si un film teinté qui affecte les signaux des ondes radio est installé sur la vitre.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- En cas d'utilisation d'autres jantes que celles d'origine Toyota. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si les chaînes à neige sont en cours d'utilisation.

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume après avoir souvent clignoté pendant 1 minute alors que le bouton “POWER” était en mode MARCHE, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Le signal de rappel de bouclage de ceinture de sécurité assujetti à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 525)
Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de bouclage des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager avant qu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

⚠ ATTENTION

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume

Respectez les précautions suivantes. A défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Garez votre véhicule en un endroit sûr dès que possible. Ajustez immédiatement la pression de gonflage des pneumatiques.
- Si le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume après que vous ayez vérifié la pression des pneumatiques, il est probable qu'un pneumatique soit crevé. Contrôlez les pneumatiques. Si un pneumatique est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneumatique crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Evitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction et des freins.

Si un éclatement de pneumatique ou une fuite d'air soudaine se produit

Il est possible que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne le signale pas immédiatement.

ATTENTION

Entretien des pneumatiques

Par temps froid, chaque pneumatique, y compris celui de secours, devrait être vérifié une fois par mois et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneumatique (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneumatique [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage pour ces pneumatiques.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un voyant de pression de gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le témoin de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de surveillance de la pression de gonflage (TPMS).

⚠ ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin de pression de gonflage insuffisante clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence est répétée à chaque nouvelle utilisation du véhicule, tant que l'anomalie est présente. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système n'est pas en mesure de détecter ni de signaler une pression de gonflage insuffisante dans les pneus comme il le devrait.

Le système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]). Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS [tire pressure warning system]) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

Précaution lors de la pose de pneumatiques différents

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

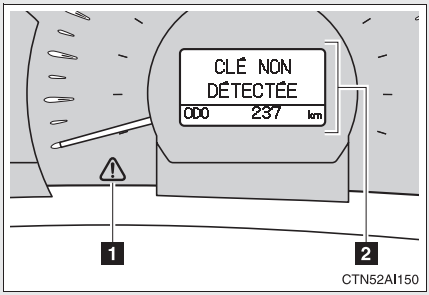

1 Voyant d'alerte principal

Le voyant d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

Si un voyant quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, contactez votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

● Le voyant suivant indique la possibilité d'une détérioration du véhicule pouvant provoquer un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte	Explications
 (Canada) 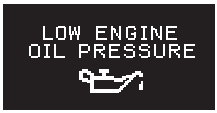 (États-Unis) 	**Signale une pression d'huile moteur anormale.** Un signal sonore retentit également. Le voyant s'allume en cas de pression d'huile insuffisante.
 	Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride. Un signal sonore retentit également.

● Le voyant suivant indique la possibilité d'une détérioration du véhicule pouvant provoquer un accident. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et laissez le moteur refroidir.

Message d'alerte	Explications
 	Signale que la température du liquide de refroidissement est trop élevée. Un signal sonore retentit également.

● Le voyant suivant indique la possibilité d'une détérioration du véhicule pouvant provoquer un accident. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et laissez refroidir le module de commande de puissance et le moteur électrique.

Message d'alerte	Explications
	Signale que la température du liquide de refroidissement du module de commande de puissance ou du moteur électrique est trop élevée. Un signal sonore retentit également.

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Message d'alerte	Explications
	Signale la présence d'une anomalie dans le système de l'antivol de direction. Un signal sonore retentit également.

Suivez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le voyant d'alerte s'éteint.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées. Un signal sonore retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).	Vérifiez que toutes les portes sont bien fermées.
	Signale que le coffre est mal fermé. Un signal sonore retentit pour indiquer que le coffre est mal fermé (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).	Fermez le coffre.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé (alors que le bouton "POWER" est en mode ARRÊT et que la porte conducteur est ouverte). Un signal sonore retentit également.	Fermez le toit ouvrant.
	Indique que le frein de stationnement est toujours serré alors que le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h). Un signal sonore retentit également.	Desserrez le frein de stationnement.
	Signale une insuffisance de liquide de lave-glace. Un signal sonore retentit également.	Ajoutez du liquide de lave-glace.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
MAINT REQD SOON (États-Unis uniquement)	**Indique que selon le programme d'entretien, la vidange moteur doit être effectuée.** Un signal sonore retentit également.	Vérifiez le niveau d'huile moteur, et faites la vidange si nécessaire.
	S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la vidange de l'huile moteur. (Le témoin ne fonctionne correctement qu'en cas de remise à zéro de l'indicateur de vidange).	
MAINT REQD (États-Unis uniquement)	**Indique que la vidange moteur doit impérativement être effectuée.** Un signal sonore retentit également.	Vérifiez et vidangez l'huile moteur.
	S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la vidange de l'huile moteur (et remise à zéro de l'indicateur de vidange).	
BATTERIE TRACTION FAIBLE,ARRÊTER VÉHIC.ET PASSER EN POSITION P 	**Signale que le niveau de charge de la batterie du système hybride est bas.** Un signal sonore retentit également.	Arrêtez le véhicule et amenez le levier de sélecteur sur “P”.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale que le levier de sélecteur n'est pas sur "P" lorsque vous essayez de démarrer le système hybride. Un signal sonore retentit également.	Amenez le levier de sélecteur sur "P" avant d'appuyer sur le bouton "POWER".

■ **Vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis seulement)**

Veillez à ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur de vidange. (→P. 388)

Messages affichés lors du ravitaillement en carburant

Les messages suivant s'affichent après avoir actionné la commande d'ouverture de la trappe à carburant. Si les messages ne défilent pas ou s'ils restent affichés en permanence, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Message	Explications
	Préparation du véhicule au ravitaillement en carburant. Attendez quelques instants.
	Vous pouvez commencer à ravitailler. Ravitaillez en carburant en moins de 30 minutes.
	Fermez la trappe à carburant.

Autres messages

Si le message suivant s'affiche, agissez conformément au message affiché à l'écran multifonctionnel.

Message	Explications
	La porte conducteur est ouverte alors que le levier de sélecteur n'est pas sur “P” et que le système hybride est en marche. Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”. Un signal sonore retentit également.

Suivez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le voyant d'alerte s'éteint.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	—	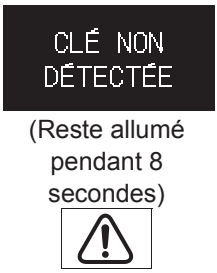 (Reste allumé pendant 8 secondes)	Signale que la clé électronique n'est pas détectée lors de l'actionnement du bouton “POWER”.	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	3 fois		Signale qu'une porte autre que celle côté conducteur a été ouverte et fermée, alors que le bouton “POWER” n'était pas en mode ARRÊT et que la clé électronique se trouvait hors du périmètre de détection.	Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.
1 fois	3 fois		Signale que la porte conducteur a été ouverte puis fermée alors que le levier de sélecteur était sur “P”, que le bouton “POWER” n'était pas en mode ARRÊT et que la clé électronique se trouvait hors du périmètre de détection.	Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT ou confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Continu	Continu	CLÉ NON DÉTECTÉE PASSER EN POSITION P (Affichage alterné) 	Signale que la porte conducteur a été ouverte et fermée (alors que le levier de sélecteur n'était pas sur “P”, que le bouton “POWER” n'était pas en mode ARRÊT et que la clé électronique se trouvait hors du périmètre de détection).	• Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”. • Confirmez que vous êtes en possession de la clé électronique.
1 fois	—	PILE DE CLÉ FAIBLE 	Signale que la pile de la clé est presque usée.	Changez la pile. (→P. 418)
1 fois	—	EN DÉMARRANT LE MOTEUR ENFONCER LA PÉDALE DE FREIN	Signale qu'une porte a été ouverte ou fermée et que le bouton “POWER” a été mis 2 fois en mode ACCESSOIRES avec retour en mode ARRÊT.	Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton “POWER”.

Bruiteur intérieur	Bruiteur extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
1 fois	—	ENFONCER LA PÉDALE DE FREIN ET TOUCHER LE BOUTON "POWER" AVEC LA CLÉ	Signale que la clé électronique ne fonctionne pas normalement.	→P. 484
1 fois	—	POUR DÉMARRER, ENFONCER LA PÉDALE DE FREIN ET APPUYER SUR LE BOUTON "POWER"		
1 fois	—	LE VERROUILLAGE DU VOLANT EST ACTIVÉ	Signale que l'antivol de direction ne s'est pas désarmé dans les 3 secondes qui ont suivi votre appui sur le bouton "POWER".	Appuyez une nouvelle fois sur le bouton "POWER" tout en freinant et en tournant le volant.

En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

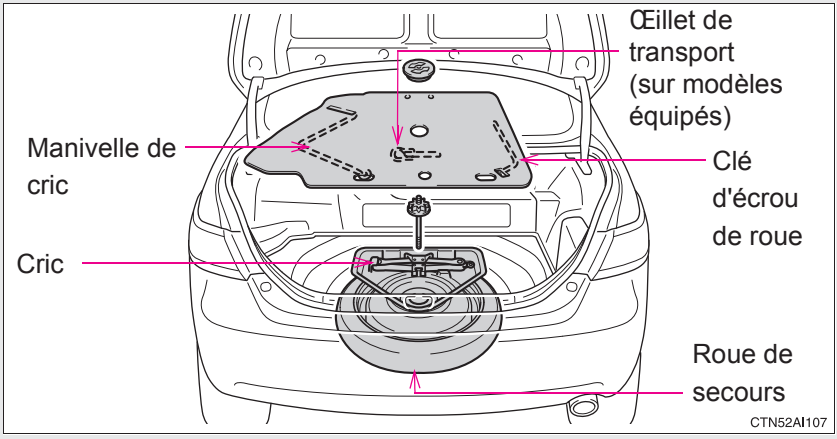

Sortie de la roue de secours de son logement et du cric

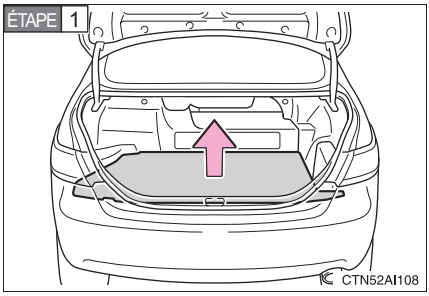

Enlevez le cache-plancher.

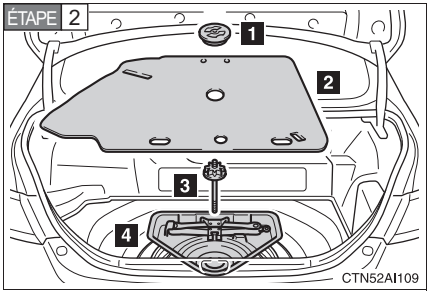

1 Desserrez l'écrou et retirez-le.
2 Enlevez le cache de la roue de secours.
3 Desserrez la vis et retirez-la.
4 Retirez la cuvette dans laquelle est logé le cric.

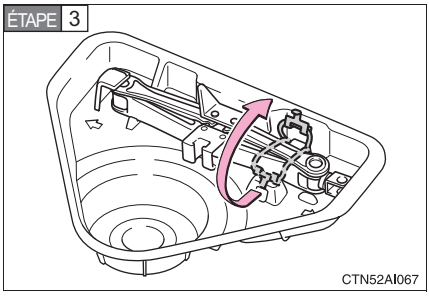

Déposez le crochet.

Remplacement d'une roue crevée

ÉTAPE 1

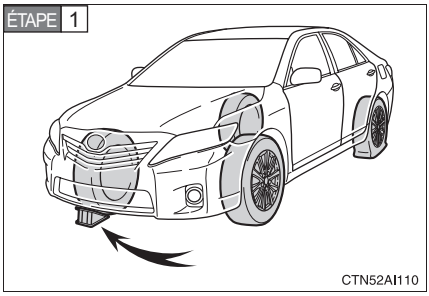

Calez les pneus.

Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

ÉTAPE 2

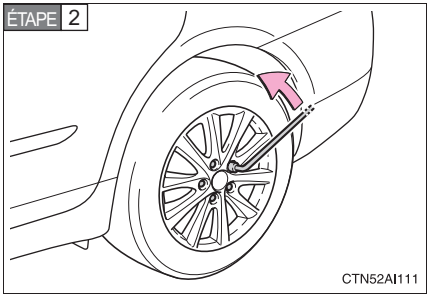

Desserrez d'un tour les écrous de roue.

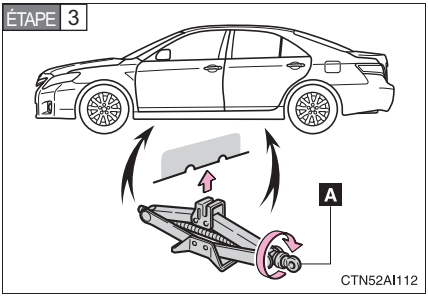

Tournez la partie “A” du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

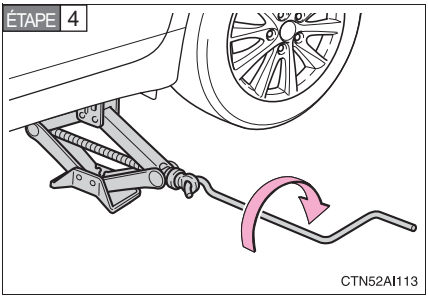

Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

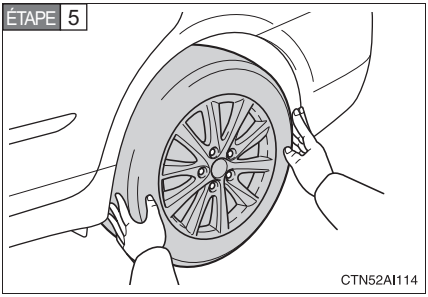

Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

Mettez en place la roue

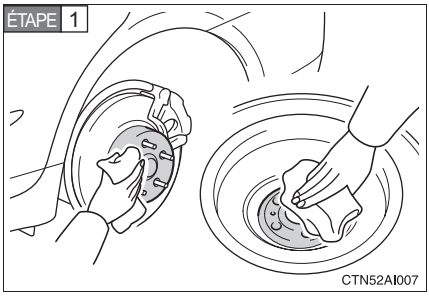

Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Tout corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue.

ÉTAPE 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

▶ Remplacement d'une roue à jante aluminium par une roue de secours compacte

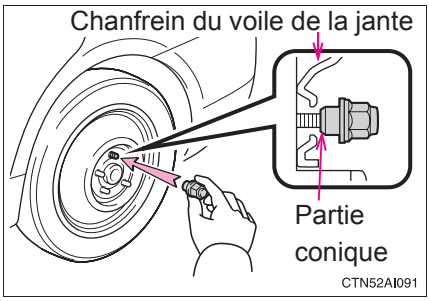

Serrez les écrous jusqu'au contact de leur partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.

▶ Remplacement d'une roue à jante aluminium par une roue aluminium

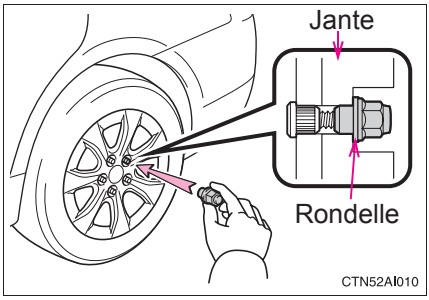

Serrez les écrous jusqu'au contact de leur rondelle avec la jante.

ÉTAPE 3

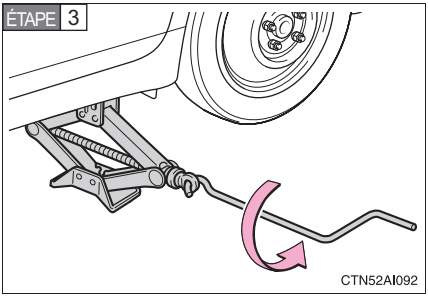

Reposez le véhicule au sol.

ÉTAPE 4

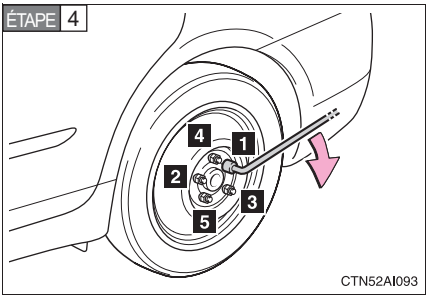

Serrez vigoureusement les écrous, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

ÉTAPE 5 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

■Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention “TEMPORARY USE ONLY” moulée sur son flanc.
  N'utilisez la roue de secours compacte qu'en cas d'urgence, et très provisoirement.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 506)

■En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques se soit allumé, le voyant reste allumé.

En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée

Montez la roue de secours compacte à l'arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant.

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

Une fois le pneu remplacé (États-Unis uniquement)

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 401)

Repère du point de levage

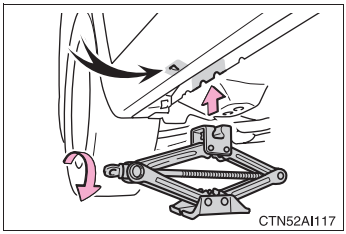

Les repères de point de levage se trouvent sous le longeron. Ils marquent la position du point de levage.

ATTENTION

Utilisation du cric de bord

Une mauvaise utilisation du cric peut conduire à la chute brutale du véhicule, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
  Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne glissez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Ne disposez pas d'objets sur le cric ou dessous lors du levage du véhicule.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

ATTENTION

Remplacement d'une roue crevée

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous.
  L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse risquent d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue, avec pour conséquence un risque d'accident grave. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
  Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue et un risque d'accident grave, voire mortel.

En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte a été spécialement conçue pour être utilisée sur votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne roulez pas avec 2 roues de secours compactes en même temps.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Adoptez une conduite souple et coulée (pas d'accélérations, ralentissements, freinages et virages trop brusques).

ATTENTION

Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- VDIM
- Système de navigation (sur modèles équipés)

NOTE

■ **Ne roulez pas avec un pneu crevé.**

Ne poursuivez pas votre route avec un pneu crevé.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Lorsque vous remplacez les pneumatiques**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter de causer des dommages aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation habituelle, où le véhicule est équipé de ses 4 roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur mauvaise route (revêtement dégradé, bosselé).

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

Si le système hybride ne démarre pas

Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

■ **Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 152)**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 483)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 99)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 480)

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 486)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 486)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tentez la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton “POWER” fonctionne normalement.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur “P”.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton “POWER” pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P”

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du sélecteur (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4

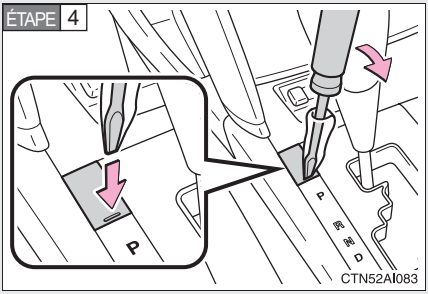

Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.

ÉTAPE 5 Appuyez sur le bouton “POWER” et mettez en marche le système hybride. Pour plus de sécurité, maintenez la pédale de frein enfoncée.

ÉTAPE 6

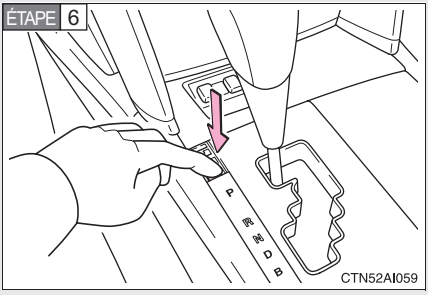

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine Toyota, à condition de lui fournir l'autre clé livrée avec le véhicule et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 44) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans un tel cas, appliquez la procédure décrite ci-après pour ouvrir les portes et le coffre ou pour démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du coffre avec la clé conventionnelle

▶ Portes

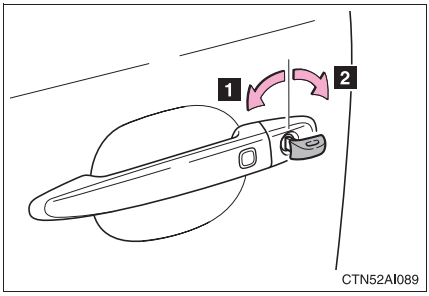

Utilisation de la clé conventionnelle (→P. 38) afin d'effectuer les opérations suivantes:

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

▶ Coffre

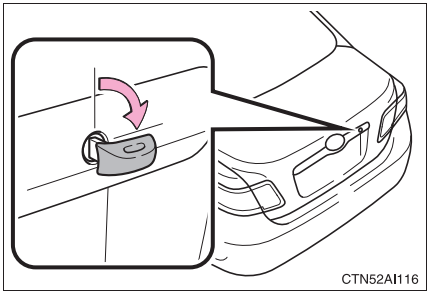

Tournez la clé conventionnelle vers la droite pour ouvrir.

Changement de mode du bouton “POWER” et démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Placez le levier de sélecteur en position “P” et appuyez sur la pédale de frein.

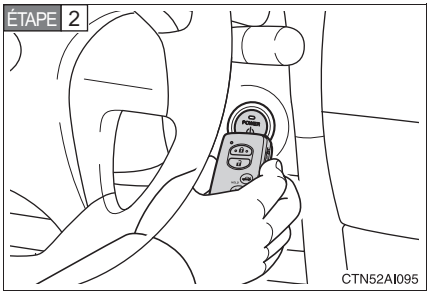

Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton “POWER”.

Si vous ouvrez ou fermez une porte pendant que vous faites contact entre la clé et le bouton “POWER”, le système indique par une alarme sonore que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé électronique.

ÉTAPE 3 Pour changer le mode du bouton “POWER”: Dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton “POWER”. Chaque appui sur le bouton permet de changer de mode. (→P. 153)

Pour démarrer le système hybride: Appuyez sur le bouton “POWER” dans les 10 secondes qui suivent le signal sonore, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le sélecteur de vitesses sur “P” et appuyez sur le bouton “POWER” comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure décrite précédemment étant une mesure de secours, il est recommandé de remplacer la pile de la clé électronique dès qu'elle commence à donner des signes de faiblesse. (→P. 418)

Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule. Vous pouvez appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous disposez d'un jeu de câbles de démarrage et d'un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre Toyota en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Ouvrez le couvercle de coffre et retirez l'habillage de la batterie 12 V. (→P. 395)

Au cas où le mécanisme d'ouverture du coffre serait inopérant, ouvrez le coffre avec la clé conventionnelle. (→P. 483)

ÉTAPE 2

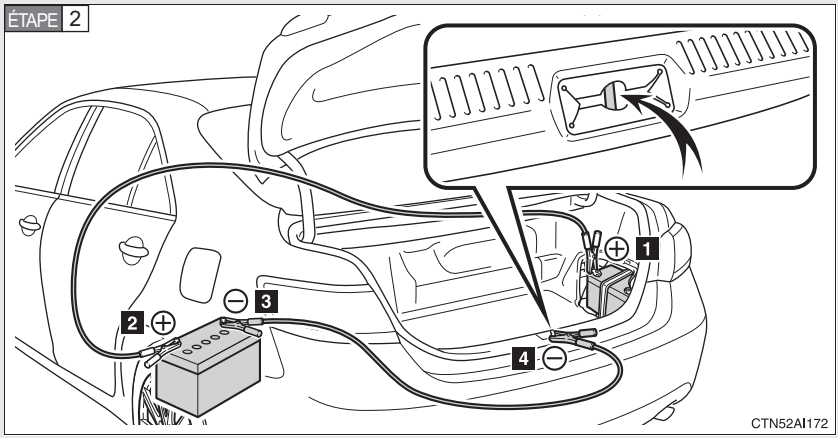

Branchement des câbles de démarrage

1 Borne positive (+) de la batterie de votre véhicule

2 Borne positive (+) de la batterie du second véhicule

3 Borne négative (-) de la batterie du second véhicule

4 Connectez le câble de jonction à la masse du véhicule comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime du moteur thermique et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de servitude (12 V) de votre véhicule.

ÉTAPE 4 Ouvrez et fermez l'une des portes, avec le bouton “POWER” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 5 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE, puis démarrez le système hybride.

Assurez-vous que le témoin “READY” s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 6 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ **Pour éviter la décharge complète de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'embouteillage, etc.).

■ **En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V**

Le système hybride risque de ne pas démarrer. (→P. 396)

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie de servitude (12 V) est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V.

- Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage aux bonnes bornes, en respectant les polarités.
- Veillez à ne pas faire contact entre les extrémités du câble de démarrage utilisé pour les bornes “+” et les surfaces en métal nu, quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les bornes “+” et “-” des câbles de démarrage.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou l'allume-cigare à sa proximité directe.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie de servitude (12 V).

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
  Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie de servitude (12 V).
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

NOTE

Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Prenez garde que les câbles de démarrage ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement, lorsque vous les branchez ou débranchez.

Lorsque le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- Le message “LA TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT EST ANORMALE” est affiché à l'écran multifonctionnel:
  Le moteur thermique est peut-être en surchauffe.
- Le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” apparaît sur l'écran multifonctionnel:
  Le module de commande de puissance est peut-être en surchauffe.

Suivez la procédure de retour à la normale ci-dessous.

Remèdes

Si le message “LA TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT EST ANORMALE” est affiché à l'écran multifonctionnel

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Si vous voyez de la vapeur:

Arrêtez le système hybride. Une fois le dégagement de vapeur arrêté, ouvrez prudemment le capot puis redémarrez le système hybride.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Regardez si le motoventilateur de refroidissement est en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que la température du moteur thermique (indiquée au tableau de bord) ait commencé à baisser, puis arrêtez le système hybride.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4

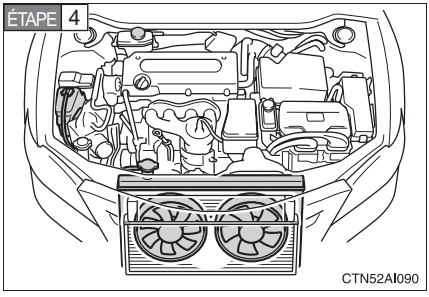

Après que le système hybride ait suffisamment refroidi, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et recherchez une fuite au niveau du radiateur.

ÉTAPE 5

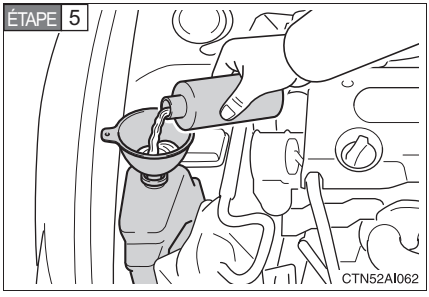

Faites, au besoin, l'appoint en liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 503)

Si le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” apparaît sur l'écran multifonctionnel

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que le message “SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE” disparaisse, puis arrêtez le système hybride.

Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota le plus proche.

ÉTAPE 4

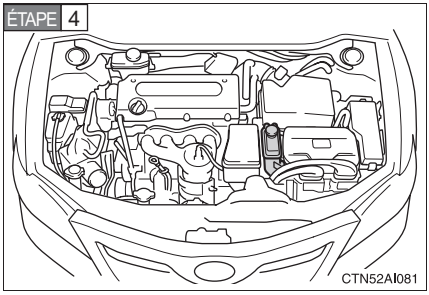

Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du module de commande de puissance et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

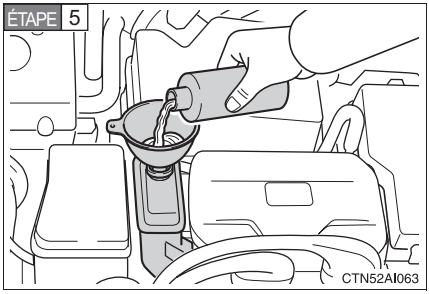

Faites l'appoint en liquide de refroidissement du module de commande de puissance si nécessaire.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement pour module de commande de puissance, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence. (→P. 503)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ **Surchauffe**

Les symptômes suivants risquent d'apparaître lorsque le véhicule surchauffe:

- La puissance développée par le système hybride diminue.
- De la vapeur s'échappe par le compartiment moteur.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur risque d'être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, telles des brûlures.
- Avec un véhicule à propulsion hybride, il peut arriver que le moteur thermique démarre tout seul ou que les ventilateurs de refroidissement se mettent en marche soudainement. Ne touchez pas les pièces en mouvement (ventilateurs, courroies d'entraînement) et tenez-vous bien à l'écart. Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez de vous faire happer les doigts, les vêtements ou un outil, et par conséquent de vous faire blesser accidentellement.
- N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

⚠ NOTE

■ Lors de l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance.
Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent.

ÉTAPE 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de sélecteur sur “P”.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur “D” ou “R” et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

■ Crochets de remorquage (sur modèles équipés)

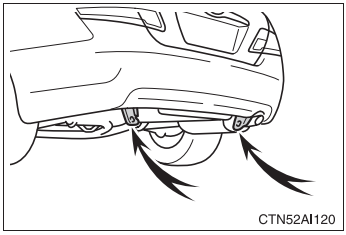

Lorsque votre véhicule est bloqué et ne peut plus bouger, il est possible, en cas d'urgence, d'utiliser les crochets de remorquage pour dégager votre véhicule à l'aide d'un autre véhicule.
Votre véhicule n'est pas conçu pour remorquer un autre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et marches arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires, afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la boîte de vitesses et au véhicule en général

- Evitez de faire patiner les roues.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques du véhicule 6

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 498

Carburant 508

Renseignements sur les pneus 511

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 525

6-3. Initialisation

Systèmes à initialiser 529

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		189,2 in. (4805 mm)
Largeur hors-tout		71,7 in. (1820 mm)
Hauteur hors-tout*		57,9 in. (1470 mm)
Empattement		109,3 in. (2775 mm)
Bande de roulement	Avant	62,0 in. (1575 mm)
	Arrière	61,6 in. (1565 mm)
Charge utile du véhicule (occupants + bagages)		900 lb. (410 kg)

*: Véhicule à vide

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

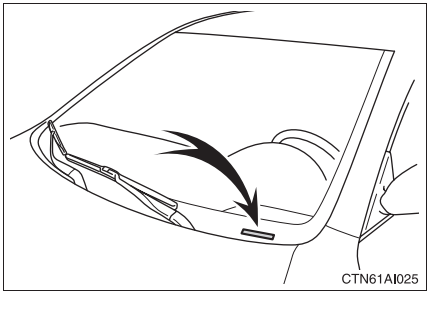

Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

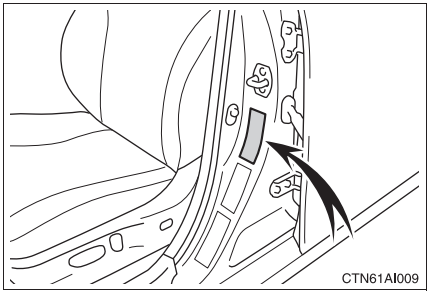

Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation apposée sur le montant central côté conducteur.

■ Numéro du moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

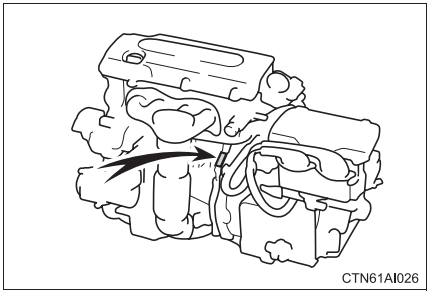

Moteur

Modèle	Moteur 2AZ-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,48 × 3,78 in. (88,5 × 96,0 mm)
Cylindrée	144,1 cu.in. (2362 cm^3)
Tension de la courroie de commande	Réglage automatique
Jeu aux soupapes (moteur froid) Admission Echappement	 0,007 — 0,011 in. (0,19 — 0,29 mm) 0,015 — 0,019 in. (0,38 — 0,48 mm)

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus
Capacité du réservoir de carburant	17,2 gal. (65 L, 14,3 Imp. gal.)

Moteur électrique

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	105 kW
Couple maximal	199 ft•lbf (270 N•m, 27,5 kgf•m)

Batterie du système hybride

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Contenance	6,5 Ah (3HR)
Quantité	34 modules
Tension totale	244,8 V

Circuit de lubrification

Contenance d'huile (vidange et remplissage)	
Avec filtre	4,5 qt. (4,3 L, 3,8 Imp. qt.)
Sans filtre	4,3 qt. (4,1 L, 3,6 Imp. qt.)

■ Choix de l'huile moteur

Le moteur de votre Toyota est lubrifié avec “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile moteur Toyota homologuée “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou l'équivalent afin de répondre aux qualité et viscosité d'huile préconisées suivantes.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC

Viscosité recommandée: SAE 5W-20 ou 0W-20

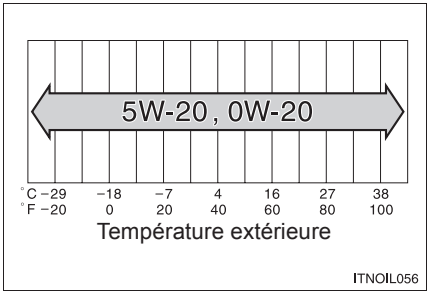

L'huile moteur SAE 5W-20 ou 0W-20 peut être utilisée. L'huile SAE 0W-20 constitue néanmoins le meilleur choix pour votre véhicule, car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

La valeur 0W de l'indice de viscosité de l'huile indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.

L'indice 20 (0W-20) indique la viscosité de l'huile à température de fonctionnement. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé est mieux adaptée aux véhicules utilisés aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre choix.

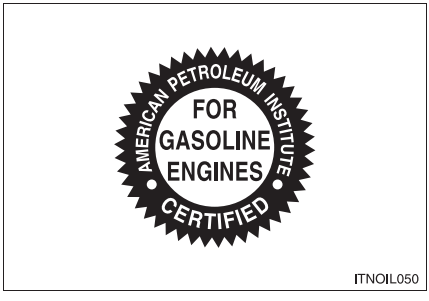

Circuit de refroidissement

Moteur à essence Module de commande de puissance	6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp. qt.) 3,1 qt. (2,9 L, 2,6 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants. • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Circuit d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO SK20R11 NGK IFR6A11
Jeu	0,043 in. (1,1 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utiliser uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie 12 V Tension à vide à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Charge moyenne 11,8 — 12,0 V Déchargée (Contrôle de la tension effectué 20 minutes après arrêt du système hybride et extinction de l'ensemble de l'éclairage)
Intensités de charge	5 A max.

Boîte-pont

Contenance d'huile*	4,3 qt. (4,1 L, 3,6 Imp. qt.)
Type d'huile	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance d'huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type d'huile pour transmission

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants à la transmission de votre véhicule.

Freins

Course de la pédale *1	3,1 in. (80 mm)
Garde de la pédale	0,04 — 0,08 in. (1 — 2 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement *2	7 — 10 crans
Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), système hybride en fonction

*2: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 67 lbf (300 N, 31 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

Dimensions des pneus	P215/60R16 94V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Utilisation en conditions normales Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kg/cm^2 ou bar)* Arrière: 32 psi (220 kPa, 2,2 kg/cm^2 ou bar)* Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) *: Si vous comptez rouler à vitesse soutenue, au-delà de 100 mph (160 km/h), dans les pays où ces vitesses sont autorisées par la loi, ajoutez 3 psi (20 kPa, 0,2 kg/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression maximale de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	16 × 6 1/2 J ou 16 × 6 1/2 JJ, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoules N°	W	Type
Extérieur	Projecteurs Feux de croisement Feux de route	— 9005	55 60	A B
	Feux de position latéraux avant/ stationnement	—	5	D
	Clignotants avant	—	21	D
	Clignotants arrière	—	21	C
	Éclairage de plaque d'immatriculation	—	5	C
	Feux de recul	921	16	C
	Projecteurs antibrouillards (sur modèles équipés)	—	55	A
Intérieur	Éclairages individuels	—	5	C
	Éclairage intérieur	—	8	E
	Éclairage d'accueil sur porte	168	5	C
	Éclairage de courtoisie	—	8	C
	Éclairage de boîte à gants	—	1,2	C
	Éclairage du coffre	—	3,8	C

A: Ampoules halogène H11
B: Ampoules halogène HB3
C: Ampoules à culot poussoir (blanches)
D: Ampoules à culot poussoir (ambre)
E: Ampoules navettes

Carburant

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.
Utilisez un carburant indice d'octane 87 (Indice d'octane de recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb ayant un indice d'octane inférieur à 87 risque d'engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Faites appel à votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des carburants

- Les constructeurs de transmissions automatiques aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour les carburants améliorés appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale sur le carburant) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les Etats-Unis ont adopté la catégorie 4.

- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air, en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client, par l'amélioration des performances.

■ Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

■ Toyota recommande l'utilisation de carburants propres

Les essences propres, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Éther méthyl-tertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ Toyota déconseille les essences mélangées

- Toyota autorise l'utilisation d'essence mélangée à des additifs oxygénés d'une teneur maximale en éthanol de 10% ou en éther méthyl-tertiobutylique de 15%.
- Si vous utilisez du gasohol dans votre Toyota, veillez à ce qu'il ait un indice d'octane d'au moins 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez ce type de carburant, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le voyant d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments risque de s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour réparation.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant qui ne convienne pas. Si vous utilisez un carburant qui ne convient pas, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  Le carburant plombé risque d'endommager le convertisseur catalytique de votre véhicule et d'induire un mauvais fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'autre gasohol que celui indiqué ici.
  Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec du gasohol**

Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

Symbologie courante des pneumatiques

▶ Pneu standard

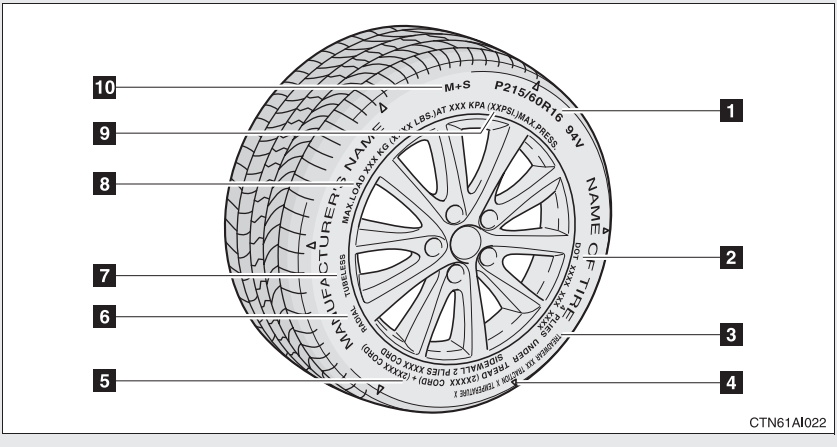

▶ Roue de secours compacte

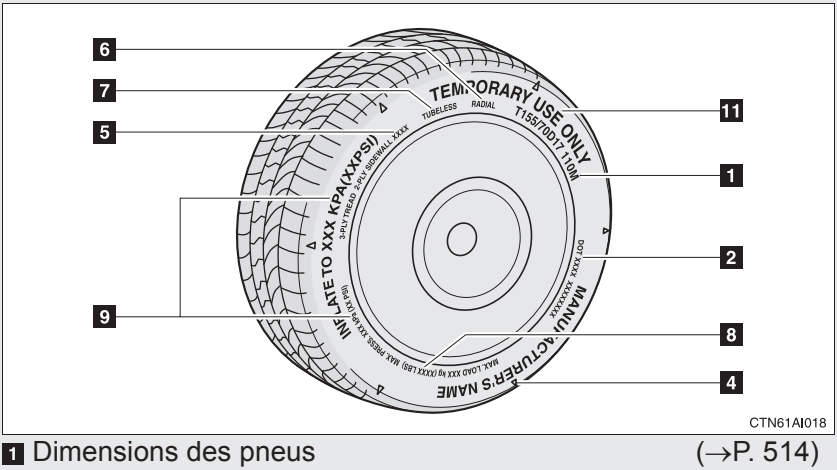

1 Dimensions des pneus (→P. 514)

2 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 513)

3 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous à “Niveau de qualité uniforme des pneumatiques” ci-après.

4 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 399)

5 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

6 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

La mention “RADIAL” figure sur le flanc du pneu radial. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

7 “TUBELESS” ou “TUBE TYPE”

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

8 Limite de charge à pression maximale de gonflage à froid (→P. 404)

9 Pression maximale de gonflage à froid (→P. 506)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

10 Pneus d'été ou pneus toutes-saisons (→P. 405)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.

11 “TEMPORARY USE ONLY” (→P. 473)

Une roue de secours compacte est reconnaissable grâce au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Symbole DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

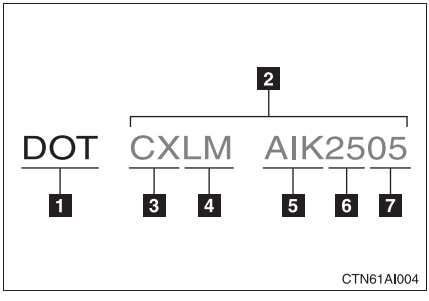

1. Indice DOT*
2. Numéro d'identification du pneu (TIN)
3. Marque d'identification du fabricant du pneu
4. Code dimensionnel du pneu
5. Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
6. Semaine de fabrication
7. Année de fabrication

*: Le symbole “DOT” atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

Informations dimensionnelles du pneu

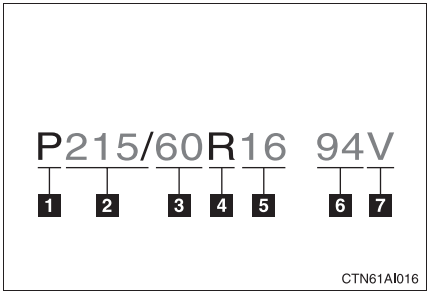

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.

1. Utilisation du pneu (P = Voiture de tourisme, T = Utilisation temporaire)
2. Largeur de section (en millimètres)
3. Rapport hauteur du pneu sur largeur de section
4. Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)
5. Diamètre de jante (en pouces)
6. Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
7. Indice de vitesse (1 caractère alphabétique)

Dimensions du pneu

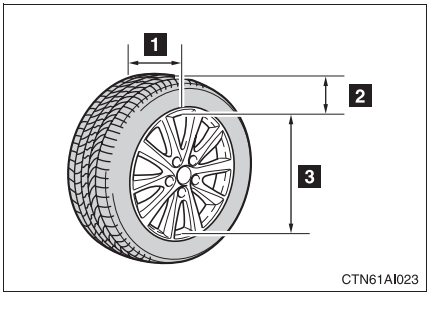

1. Largeur de section
2. Hauteur du pneu
3. Diamètre de jante

Appellations des parties du pneu

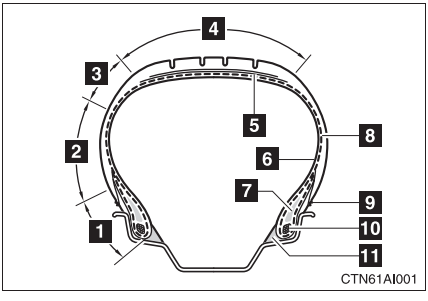

1 Talon
2 Flanc
3 Epaulement
4 Bande de roulement
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Gomme de renforcement
8 Carcasse
9 Segment de jante
10 Fils d'acier de la tringle
11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée dans le respect des réglementations publiées par la “National Highway Traffic Safety Administration” du Ministère des transports américain.
Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez les niveaux de qualité selon le cas sur le flanc des pneus entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu de classe 150 s'userait une fois et demie (1-1/2) autant qu'un pneu de classe 100 d'après les essais du gouvernement.
Toutefois, la performance relative des pneus dépend de leur condition réelle d'utilisation, et peut s'éloigner significativement de la norme en raison des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, les revêtements de route et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu marqué C présente des performances de traction faibles.

Avertissement: Le niveau de qualité de traction affecté à ce pneu est établi à partir de tests de traction en freinage (en ligne droite) et ne comprend pas la traction dans les virages (rotation).

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi la durée de vie du pneu, tandis qu'une température excessive peut entraîner des défaillances soudaines des pneus.

La classe C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des voitures de tourisme doivent satisfaire conformément à la norme fédérale de sécurité No.109, applicable aux véhicules automobiles.

Les classes B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les gradients de température de ce pneu ont été établis pour un pneu qui a été correctement gonflé et n'est pas surchauffé.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions séparées ou combinées peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer des défaillances possibles du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique

Terme lié au pneu	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage à froid recommandée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids total en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série

Terme lié au pneu	Signification
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids cumulé des options de série usuelles effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie renforcée et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiqué pour le véhicule
Charge maximale du véhicule s'exerçant sur le pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2

Terme lié au pneu	Signification
Charge normale du véhicule s'exerçant sur le pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Câblé	Fils formant les trames du pneu
Séparation de câblés	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Fissuration	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile

Terme lié au pneu	Signification
CT (Pneu anti-affaissement)	Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneumatique à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Strie	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc prévu à l'extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour camion léger	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Charge nominale	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Limite de charge maximale	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu

Terme lié au pneu	Signification
Pression maximale permise de gonflage	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Séparation de soudure	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu de voiture particulière	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Décollement entre nappes	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique (abr. pneu)	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneumatique renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant

Terme lié au pneu	Signification
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation des flancs	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu à neige	Pneumatique obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM-E1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin ( ) sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Nervure de la bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Témoins d'usure de surface de roulement	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Dispositif de maintien de roue	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée, 1 sur un siège de la troisième rangée, 1 sur un siège de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage “mains libres” (→P. 40)	Système d'accès et de démarrage “mains libres”	Activé	Désactivé
	Confirmation de fonctionnement (Feux de détresse)	Activé	Désactivé
	Confirmation de fonctionnement (Signal sonore)	Activé	Désactivé

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 54)	Télécommande du verrouillage centralisé	Activé	Désactivé
	Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème	Déverrouillage de toutes les portes en une action.
	Le verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	Activé	Désactivé
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
			120 secondes
	Confirmation de fonctionnement (Feux de détresse)	Activé	Désactivé
	Confirmation de fonctionnement (Signal sonore)	Activé	Désactivé
	Signal sonore de verrouillage des portes	Activé	Désactivé
	Fonction “Panique”	Activé	Désactivé
	Fonction de déverrouillage du coffre	Activé	Désactivé
	Manœuvre de déverrouillage du coffre	Appuyez longuement	Appuyez 2 fois
			1 impulsion

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Verrouillage des portes (→P. 58)	Déverrouillage avec la clé	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème	Déverrouillage de toutes les portes en une action.
	Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Désactivé	Activé
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Désactivé	Activé
	Déverrouillage de toutes les portes asservi à la mise sur “P” du sélecteur de vitesses.	Activé	Désactivé
	Verrouillage de toutes les portes asservi à la mise du sélecteur de vitesses sur une autre position que “P”.	Activé	Désactivé
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 172)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5
	Temporisation à l'extinction automatique des projecteurs après fermeture de toutes les portes	30 secondes	0 secondes
			60 secondes
			90 secondes
Éclairages (→P. 172)	Système d'éclairage de jour (réservé aux États-Unis)	Activé	Désactivé

Système	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Éclairages (→P. 328)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Fonctionnement portes déverrouillées	Activé	Désactivé
	Fonctionnement après arrêt du système hybride	Activé	Désactivé
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 450)	Rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Activé	Désactivé

Systèmes à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie de servitude (12 V) ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement.

Système	Quand initialiser	Référence
Données de vidange de l'huile moteur (réservé aux États-Unis)	Après chaque vidange de l'huile moteur	P. 388
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus	En cas de modification de la pression de gonflage des pneus (pour un long trajet sur autoroute par exemple).	P. 401

Index

Index des sigles **532**

Index alphabétique **534**

Que faire si... ..... **545**

Pour plus de détails sur les équipements liés au système de navigation et à son écran, reportez-vous au “Système de navigation Manuel du propriétaire”.

Index des sigles/acronymes

SIGLES	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DEL	Diode électroluminescente
DISP	Display (Affichage)
ECO	Economical/Ecology (Économique/écologie)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event data recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle)
M + S	Mud and Snow (Boue et neige)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyl-tertiobutylique)
OBD	On Board Diagnostics (Autodiagnostic de bord)
PMAE	Poids maximal autorisé par essieu
PNBV	Poids nominal brut du véhicule
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)

SIGLES	SIGNIFICATION
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
VDIM	Vehicle Dynamics Integrated Management (Gestion intégrée du comportement du véhicule)
VIN	Vehicle Identification Number (Numéro d'identification du véhicule)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

A

À la station service (aide-mémoire) **548**
A/C **202**
ABS **184**
Accès “mains libres” **54**
Accoudoir **347**
Adaptateur AUX **265**
Affichage
Informations relatives au trajet 169
Message d'alerte 457
Affichage de la température extérieure **168**
Aide au freinage d'urgence **184**
Ampoules
Puissance 507
Remplacement 433
Antenne **222**
Antivol de direction **154**
Appuis-têtes
Réglage 72
Autoradio **216**
Avertisseur **161**

B

Batterie
Batterie du système hybride 26
Contrôle 395
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 193
Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée 486
Bloqué
Si votre véhicule est bloqué 495
Boîte à gants **333**
Bougie **504**
Boussole **358**
Bouton “ECO HEAT/COOL” **202**
Bouton “POWER” **152**
Bouton de verrouillage des lève-vitres **88**
Bruit sous le véhicule **16**

C

Capacité de charge 192
Capacité de charge totale..... 192
Capacité de chargement..... 188
Capot 382
Caractéristiques techniques 498
Carburant
À la station service (aide-mémoire)..... 548
Contenance 500
Informations..... 508
Jauge de carburant 162
Ravitaillement en carburant.... 94
Type 508
Casiers auxiliaires..... 336
Ceintures de sécurité
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique 77
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 77
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité..... 368
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants..... 78
Port de votre ceinture de sécurité 74
Prétensionneurs de ceintures de sécurité..... 76
Rallonges de ceinture de sécurité 78
Réglage de la ceinture de sécurité 74
Siège de sécurité enfant installation..... 129
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité pour les femmes enceintes 77
Voyant de rappel 450
Cendrier 342
Chaînes 193
Changeur de CD 225
Circuit de refroidissement
Surchauffe du moteur.....490
Clé à télécommande du verrouillage centralisé
Remplacement de la pile.....418
Télécommande du verrouillage centralisé.....54
Clé électronique
Si la pile de votre clé électronique est déchargée 483
Clés
Accès “mains libres”.....54
Clé à télécommande du verrouillage centralisé.....54
Clé conventionnelle.....38
Clé électronique 38
Clés 39
Numéro de clé.....38
Si la pile de votre clé électronique est déchargée 483
Si vous perdez vos clés 482
Clignotants
Puissance.....507
Remplacement des ampoules 433
Sélecteur 159
Clignotants arrière
Puissance.....507
Remplacement des ampoules 433
Clignotants avant
Puissance.....507
Coffre
Mécanisme d'ouverture.....63
Commande d'ouverture de la porte de garage.....351
Commutateur
Bouton “ECO HEAT/COOL”.....202
Bouton “POWER”.....152

Bouton de verrouillage des lève-vitres 88
Boutons de commande des lève-vitres électriques 88
Commutateur de feux de détresse 440
Commutateur de feux de détresse 440
Commutateur de verrouillage centralisé des portes.....58
Commutateur d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace 178
Commutateurs d'éclairage 172
Contacteur de démarrage 152
Contacteur de démarrage antivol 152
Commutateur de verrouillage de sélecteur.....481
Compte-tours 162
Compteur de vitesse.....162
Compteurs
Commande d'éclairage du tableau de bord.....163
Compteurs.....162
Condenseur 392
Conduite
Conseils de conduite hivernale 193
Conseils de rodage 141
Position correcte 101
Procédures.....140
Conseils de rodage.....141
Contacteur de démarrage 152
Contacteur de démarrage antivol.....152
Contrôle antipollution 376
Contrôle de la stabilité du véhicule.....184
Cric
Cric de bord 468
Positionnement du cric.....383
Crochets
Crochet d'arrimage 349
Crochets pour sac à provisions 349
Crochets pour sac à provisions 349

D

Dégivrage de la lunette arrière..... 212
Désembuage
Lunette arrière..... 212
Rétroviseur extérieur..... 212
Dimension..... 498
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction..... 154
Direction assistée électrique..... 184
Disque MP3..... 234
Disque WMA..... 234
Données de vidange de l'huile moteur..... 388

E

Éclairage d'accueil sur porte
Éclairage d'accueil sur porte..... 328
Puissance..... 507
Éclairage de boîte à gants..... 333
Éclairage de courtoisie
Éclairage de courtoisie..... 340
Puissance..... 507
Éclairage de plaque d'immatriculation
Puissance..... 507
Éclairage du coffre
Éclairage du coffre..... 64
Puissance..... 507
Éclairages
Commodo de clignotants..... 159
Commutateur de feux de détresse..... 440
Commutateur d'éclairage individuel..... 331
Commutateur d'éclairage intérieur..... 330
Éclairage d'accueil sur porte..... 328
Éclairage de courtoisie..... 340
Puissance..... 507
Remplacement des ampoules..... 433
Sélecteur d'éclairage..... 172
Éclairages individuels
Puissance..... 507
Sélecteur..... 331
Éclairages intérieurs
Éclairages intérieurs..... 328
Puissance..... 507
Sélecteur..... 330
Écran multifonctionnel..... 168
Enregistreur de bord..... 445
Entrée audio..... 265
Entretien
Ceintures de sécurité..... 368
Données d'entretien..... 498
Entretien à faire soi-même..... 378
Entretien général..... 373
Extérieur..... 364
Intérieur..... 367
Prescriptions d'entretien..... 370
Entretien à faire soi-même..... 378
EPS..... 184
Essuie-glaces de pare-brise..... 178

F

Feux de détresse
Sélecteur....440
Feux de position
Sélecteur....172
Feux de position latéraux
Puissance....507
Remplacement des ampoules....433
Sélecteur....172
Feux de position latéraux avant
Puissance....507
Feux de recul
Puissance....507
Feux de stationnement
Puissance....507
Sélecteur....172
Filet à bagages....349
Filtre de climatisation....415
Fonctions personnalisables....525
Frein de stationnement....160
Freins
Frein de stationnement....160
Liquide....393
Fusibles....421

G

Gestion intégrée du comportement du véhicule....184
Glaces de vitres....88

H

Huile
Huile moteur....386
Huile moteur
Contenance....501
Contrôle....386
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux....193

I

Identification
Moteur....498
Véhicule....498
Informations relatives au trajet....168
Initialisation
Systèmes à initialiser....529
Instrument de consommation en carburant....162
Instruments....162

J

Jantes....413

L
Lavage et lustrage..... 364
Lave-glace
Contrôle..... 394
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... 193
Sélecteur..... 178
Lecteur CD..... 225
Lève-vitres électriques..... 88
Levier de sélecteur
Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P”..... 481
Transmission..... 157
Liquide
Freins..... 393
Lave-glace..... 394
Liquide de refroidissement pour moteur thermique/ module de commande de puissance
Contenance..... 503
Contrôle..... 390
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux..... 193

M
Manivelle de cric..... 468
Mécanisme d'ouverture
Capot..... 382
Coffre..... 63
Trappe à carburant..... 94
Messages d'alerte
Antivol de direction..... 459
Coffre..... 460
De porte ouverte 460
Frein de stationnement 460
Indicateur de vidange de l'huile moteur 460
Liquide de lave-glace 460
Pression d'huile 458
Système d'accès et de démarrage “mains libres”....464
Système hybride 458
Température de liquide de refroidissement moteur.....458
Toit ouvrant 460
Miroirs
Miroirs de courtoisie 340
Résistance de chauffage des rétroviseurs extérieurs 212
Rétroviseur intérieur.....84
Rétroviseurs extérieurs 86
Miroirs de courtoisie.....340
Montre.....341
Moteur
Bouton “POWER”.....152
Capot.....382
Comment démarrer le système hybride.....152
Compartiment.....385
Contacteur de démarrage 152
Contacteur de démarrage antivol 152
Numéro d'identification.....498
Si le système hybride ne démarre pas.....479
Surchauffe.....490

N

Nettoyage
- Ceintures de sécurité 368
- Extérieur 364
- Intérieur 367

Nombre de places assises 192

Numéro d'identification du véhicule 498

O

Outillage 468

P

Pare-soleil
- Toit 91

Pare-soleil 339

Pneus
- Capteur de pression de gonflage 400
- Chaînes 193
- Contrôle 399
- Dimensions 506
- En cas de crevaison 468
- Permutation des pneumatiques 399
- Pneus neige 193
- Pression de gonflage 409
- Remplacement 468
- Roue de secours 468

Poids
- Capacité de chargement 188
- Limites de charge 192
- Poids 498

Porte-gobelets 335

Portes
- Rétroviseurs extérieurs 86
- Verrouillage des portes 40, 54, 58
- Vitres de portes 88

Précautions à observer pour le rangement 191

Pression de gonflage des pneus 409

Prise d'alimentation 343

Projecteurs
- Puissance 507
- Remplacement des ampoules 433
- Sélecteur 172

R

Radiateur 392

Rangement de console 333

Rangements 332

Régulateur de vitesse 180

Remorquage
- Conduite avec une caravane/remorque 197
- Remorquage de véhicule 198

Remorquage de véhicule 198

Remplacement
Ampoules 433
Fusibles 421
Pile de la clé 418
Pneus 468
Renseignements sur les pneus
Dimensions..... 514
Glossaire 518
Niveau de qualité uniforme des pneumatiques..... 515
Numéro d'identification du pneu 513
Résistances de chauffage
Rétroviseur extérieur 212
Siège chauffant 345
Rétroviseur extérieur
Réglables et rabattables..... 86
Rétroviseur intérieur..... 84
Rétroviseurs extérieurs
Réglables et rabattables..... 86
Roue de secours
Emplacement 468
Pression de gonflage..... 409

S

Sacs de sécurité gonflables
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables..... 107
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux 108
Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables rideau..... 108
Emplacement des sacs de sécurité gonflables 103
Modification et mise au rebut des sacs de sécurité gonflables 117
Position de conduite correcte.....101, 112
Précautions à observer vis-à-vis des enfants concernant les sacs de sécurité gonflables.....112
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables latéraux.....112
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables rideau 112
Précautions d'ordre général concernant les sacs de sécurité gonflables 112
Sacs de sécurité gonflables SRS 103
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....118
Voyant de sac de sécurité gonflable 448
Sacs de sécurité gonflables latéraux.....103
Sacs de sécurité gonflables rideau.....103
Sécurité de l'enfant
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 88
Guide de confort de ceinture de sécurité 75
Installation du siège de sécurité enfant 129
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants.....78
Précautions concernant la batterie 12 V.....397, 488

Précautions concernant le coffre 65
Précautions concernant le remplacement de la pile 419
Précautions concernant le toit ouvrant 93
Précautions concernant les ceintures de sécurité 79
Précautions concernant les lève-vitres électriques 89
Précautions concernant les rallonges de ceinture de sécurité 82
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables 112
Précautions concernant les sièges chauffants 345
Sécurité enfants 59
Siège de sécurité enfant 124
Sécurité enfants 59
Siège de sécurité enfant
Coussins de rehausse, définition 124
Coussins de rehausse, installation 129
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des ceintures de sécurité 132
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des points d'ancrage LATCH 130
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les sangles de retenue supérieures 135
Sièges jeune enfant, définition 124
Sièges jeune enfant, installation 129
Sièges modulables, définition 124
Sièges modulables, installation 129
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 118
Sièges
Appui-tête 72
Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 129
Nettoyage 367
Position correcte d'assise sur le siège 101
Précautions concernant le réglage 69
Réglage 68
Sièges chauffants 345
Sièges arrière
Rabattable 70
Sièges avant
Réglage 68
Sièges chauffants 345
Signaux sonores
De porte ouverte 450
Rappel de ceinture de sécurité 450
Système de freinage 447
Surchauffe, système hybride 490
Système antipatinage 184
Système antivol
Système d'antidémarrage 99
Système audio
Adaptateur AUX 265
Antenne 222
Autoradio 216
Baladeur 265
Commutateur audio au volant 267
Disques MP3/WMA 234
Entrée audio 265
Lecteur de CD/chargeur 225
Optimisation 260

Type 213
Système audio Bluetooth® 270
Système d'accès et de démarrage “mains libres”
Accès “mains libres” 40
Démarrage du système hybride 152
Système d'antidémarrage 99
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 118
Système de climatisation
Filtre de climatisation..... 415
Système de climatisation automatique 202
Système de climatisation automatique 202
Système de commande automatique de l'éclairage... 172
Système de freinage antiblocage..... 184
Système d'éclairage de jour..... 174
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 329
Système hybride
Bouton “POWER” 152
Composants haute tension..... 26
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation..... 28
Système de coupe-circuit d'urgence..... 27
Système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)
Système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)..... 289

T

Tapis de sol 348
Téléphone Bluetooth® 289
Témoins 165
Témoins de rappel d'entretien 165
Thermomètre de liquide de refroidissement.....162
Toit ouvrant 90
Totalisateur kilométrique 162
Totalisateur partiel.....162
TRAC 184
Transmission
Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P” 481
Transmission.....157
Trappe à carburant 94

U

Urgence, En cas d'
En cas de crevaison.....468
Lorsque le véhicule chauffe 490
Remorquage du véhicule.....441
Si la batterie de servitude (12 V) du véhicule est déchargée.....486
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....483
Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P” 481
Si le signal sonore retentit.....447
Si le système hybride ne démarre pas.....479
Si le voyant s'allume 447
Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel 457
Si votre véhicule est bloqué 495
Si vous perdez vos clés 482

Vous suspectez
un problème.....444

V

VDIM.....184
Vitres
Dégivrage de la lunette
arrière.....212
Lave-glace.....178
Lève-vitres électriques.....88
Volant de direction
Commandes du système
de climatisation.....208
Commutateurs du système
audio.....267
Réglage.....83
Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur.....450
Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant.....450
Voyants
Aide au freinage d'urgence...448
Circuit de charge.....447
De porte ouverte.....450
De réserve de carburant.....450
Direction assistée
électrique.....448
Prétensionneurs.....448
Sacs de sécurité
gonflables SRS.....448
Système de freinage.....447
Système de freinage
antiblocage.....448
Voyant d'alerte principal.....450
Voyant d'anomalie de
fonctionnement.....448
Voyant de pression de
gonflage insuffisante.....450
Voyant de rappel de
bouclage des ceintures
de sécurité.....450
VSC.....184

Que faire si...

Un pneu est crevé	P. 468	En cas de crevaison
Le système hybride ne démarre pas	P. 479	Si le système hybride ne démarre pas
	P. 99	Système d'antidémarrage
	P. 486	Si la batterie 12 V est déchargée
	P. 483	Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement
Vous n'arrivez plus à bouger le levier de sélecteur	P. 481	Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P”
La température du liquide de refroidissement est trop élevée	P. 490	Lorsque le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper par le dessous du capot		
Vous avez égaré une clé	P. 482	Si vous perdez vos clés
La batterie de servitude (12 V) ne tient pas la charge	P. 486	Si la batterie 12 V est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 58	Portes

Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 495	Si votre véhicule est bloqué
Un voyant ou un témoin s'allume	P. 447	Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche...
Le message s'affiche	P. 457	Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel

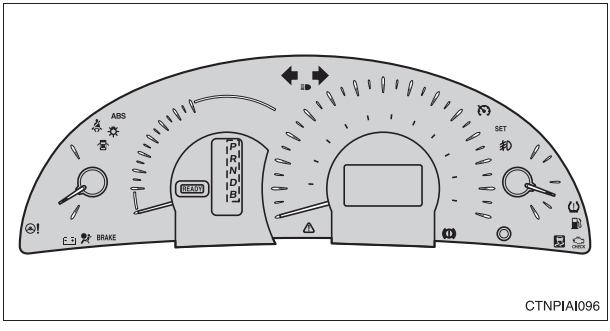

■Voyants

Voyant du système de freinage (témoin rouge)
ou
BRAKE
P. 447

Voyant du circuit de charge P. 447

Voyant d'anomalie de fonctionnement
ou
CHECK
P. 448

Voyant SRS P. 448

Voyant ABS
ou
ABS
P. 448

Voyant du système de freinage (témoin jaune) P. 448

Voyant de surveillance de la pression de gonflage P. 450

Voyant d'ouverture des portes P. 450

Voyant de réserve de carburant P. 450

Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur P. 450

PASSENGER
Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant P. 450

Voyant d'alerte principal P. 450

Voyant de direction assistée électrique P. 448

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA STATION SERVICE

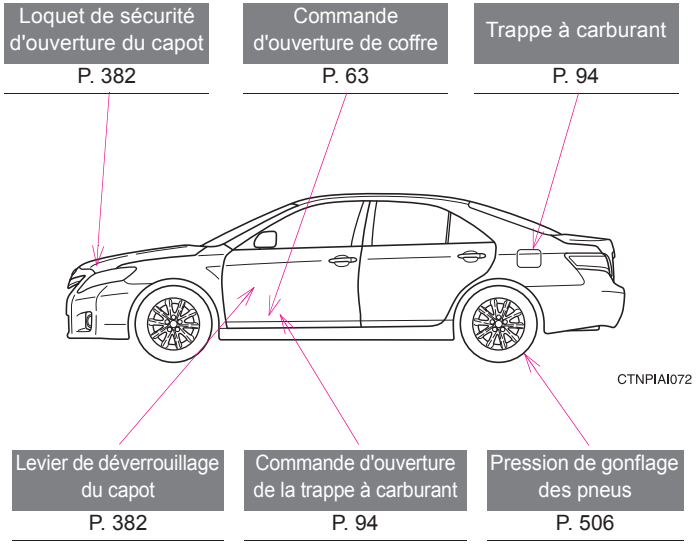

Capacité du réservoir de carburant	17,2 gal. (65 L, 14,3 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P. 96, 500
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 506
Contenance en huile moteur (vidange et remplissage)		qt. (L, Imp. qt.)
	Avec filtre	4,5 (4,3, 3,8)
	Sans filtre	4,3 (4,1, 3,6)
Type d'huile moteur		P. 501

Publication No.OM33844D
Printed in Japan 01-1001-00 1
カムリ Hybrid（D）